

Carter redoute une aggravation du conflit avec l'Iran

Imminent transfert des otages dans une prison

par Jean PELLETIER
de notre bureau de Washington

WASHINGTON — De sources sûres, LA PRESSE a appris à Washington que les 49 otages américains, détenus depuis maintenant 26 jours à l'ambassade des États-Unis à Téhéran, seraient sous peu déménagés vraisemblablement dans la prison même où furent détenus les ex-collaborateurs du chah, au lendemain de la prise du pouvoir par l'ayatollah Khomeiny en février 1979.

Des mêmes sources, on confirme que cette mesure d'escalade s'inscrit dans le cadre des procès pour espionnage qu'entend insti-

tuer le gouvernement de l'ayatollah Khomeiny contre les diplomates américains.

Cette nouvelle a été confirmée par M. Winston Pratley, représentant en Iran de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Mardi matin, M. Pratley, avec un groupe de diplomates occidentaux, a rendu visite à l'ex-ministre des Affaires étrangères de l'Iran, M. Hassan Bani Sadr (depuis lors déchu) afin de plaider à nouveau la libération des otages américains ou au moins empêcher leur déménagement en prison.

Aux États-Unis, comme du reste dans plusieurs capitales européennes, on fait donc maintenant

l'impossible depuis hier pour convaincre les autorités iraniennes de ne pas en venir à pareille mesure. De source diplomatique, LA PRESSE a appris par

ailleurs que depuis le début de cette crise, jamais une offensive aussi concertée n'a été entreprise par la communauté internationale afin d'éviter «l'éclatement», en

— Voir OTAGES, page A 8

• Un «dur» aux Affaires étrangères en Iran

• Le Conseil de sécurité se réunira comme prévu

— page D 7



L'orme: menacé de disparition

par François FOREST
et Paul POULIOT

Au début des années 1900 à Montréal déperissaient le mélèze laricin et le sorbier (que l'on appelait le cormier) sans que l'on sache trop comment la brûlure bactérienne de l'époque attaquait aussi sauvagement ce qui faisait alors le charme de plusieurs avenues de la ville.

Depuis 1970, mais plus encore cette année, c'est l'orme américain qui s'éteint sans que la science puisse même envisager sa réanimation. Les chiffres sont là: depuis trois jours maintenant, on abat 80 ormes rue du Parc-Lafontaine. L'épidémie est telle qu'à la fin de l'année la ville de Montréal aura détruit 2,500 des 8,380 ormes qui ombragent son territoire.

S'il ne se produit pas un phénomène atmosphérique pour régler naturellement la situation, on peut facilement prévoir que dans cinq ou dix ans il n'y aura plus un seul orme debout à Montréal.

Il faut dire que la «maladie hollandaise» qui frappe l'orme américain depuis le début du siècle a pris une ampleur incontrôlable. Dans les années 70, c'était seulement 5% des arbres qui étaient atteints. Aujourd'hui, la section des arbres du Jardin botanique, dont le porte-parole est M. Maurice Beauchamp, estime que c'est 22% des spécimens qui sont touchés.

Il en coûte présentement de cinq à six millions de dollars à la Ville de Montréal en pertes ou en soins pour les ormes. Les universités s'avèrent presque incapables à traiter une telle «population» et si d'heureuses démarches ont été réalisées récemment aux E.-U. dans la sauvegarde de l'orme, elles ont été à ce point coûteuses qu'il serait probablement prohibitif de tenter ici de soigner les arbres atteints.

La petite histoire dira de l'orme américain qu'il était celui qui tenait lieu de bornes dans les rangs de campagne, il n'y a encore pas très longtemps. C'était un arbre qui poussait vite et haut, sans soin aucun et qui souvent abrita les premières amours des villageois...

— Voir SCIENCE, page A 8

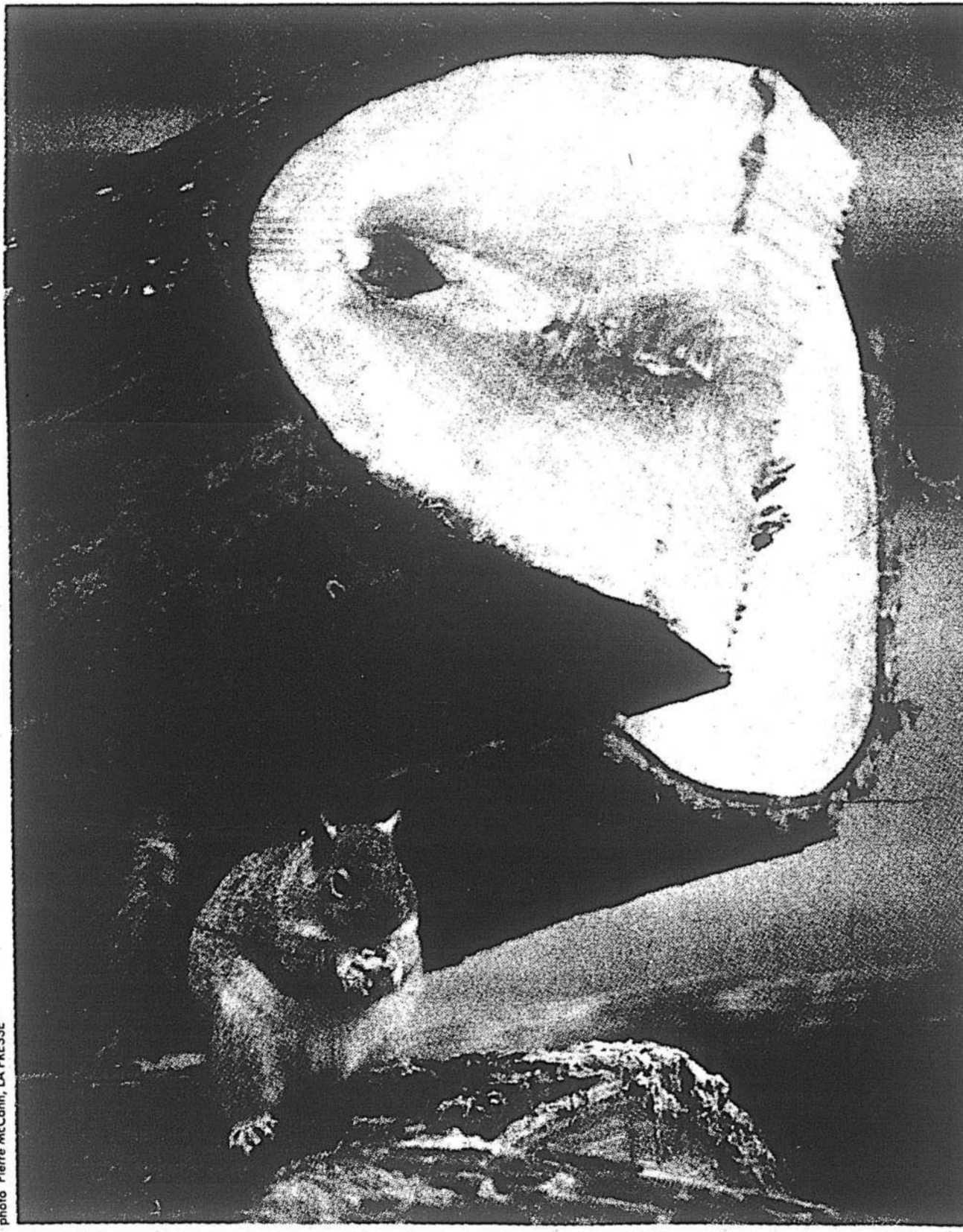


Photo: Pierre McCom, LA PRESSE

L'avenir de la commission Keable pourrait se jouer devant la Cour supérieure

par Conrad BERNIER

Deux procureurs du Service de police de la CUM, Mes Guy Lafrance et Paul Normandin, se présenteront aujourd'hui en Cour supérieure pour obtenir, dans un premier temps, qu'elle ordonne au commissaire-intimé Jean-François Keable de suspendre pour un maximum de dix jours l'interrogatoire de leur client (en l'occurrence le sergent-détective Emile Bisailon), et pour obtenir, dans un deuxième temps, qu'elle déclare nuls et ultra vires les articles 4 et 5 du présent mandat de la Commission.

Ces deux articles permettent en effet à celle-ci d'enquêter sur «le recrutement d'informateurs par des moyens illégaux et répréhensibles» et sur «la préparation, la rédaction et la diffusion d'un ou de faux communiqués.»

Au cas où cette deuxième requête serait rejetée par la Cour supérieure, les procureurs du requérant Emile Bisailon demandent en second lieu que soient déclarées illégales et hors mandat toutes les assignations et toutes les questions qui pourraient amener ce dernier à révéler ses sources d'information et à

produire les documents susceptibles de les identifier.

Mardi 27 novembre 1979, quelques minutes seulement après que le commissaire Keable eut révélé que l'étudiant François Séguin était depuis plusieurs années un informateur policier toujours actif et contrôlé par le sergent-détective Emile Bisailon, celui-ci avait refusé de témoigner là-dessus sans avoir préalablement consulté son procureur. Mais Me Keable avait refusé sa demande d'ajournement et l'avait congédié en lui

— Voir KEABLE, page A 8



Le juge en chef Jules Deschênes.

Métro et autobus

DesMarais: une grève injuste

par Florian BERNARD

Les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro ont été vivement pris à partie, hier soir, par les maires de l'île de Montréal. Réunis à l'occasion de l'étude du budget, les maires ont longuement applaudi et approuvé sans réserve une déclaration du président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II, condamnant l'attitude des syndiqués «qui privent une fois de plus la population d'un service vital, surtout en cette période de l'année». On sait que les chauffeurs

et opérateurs tiennent une seconde journée d'étude, aujourd'hui. Le président DesMarais a dit que cette grève est injustifiée puisque les syndiqués, dans une proportion de 54%, ont voté en faveur de l'acceptation des offres du conciliateur.

«Je soutiens qu'il est absolument injuste et absolument inutile de créer, à ce temps-ci, ce genre de problèmes aux usagers du transport en commun et de faire souffrir les plus démunis au moment où les tempêtes de neige ris-

— Voir GRÈVE, page A 10

«Bingo» à Bordeaux: \$500,000 de dégâts

par André CEDILLOT

La tension qui règne depuis un bon moment à l'intérieur de la prison de Bordeaux a finalement éclaté au grand jour, hier, alors que 115 détenus ont causé pour quelque \$500,000 de dégâts au cours d'un siège qui a duré près de quatre heures.

Ces prisonniers rebelles, qui représentent environ le cinquième seulement de la population carcérale de l'institution du boulevard Guin, a-t-on appris d'un gardien, auraient fomenté cette mutinerie pour protester contre leurs conditions de vie.

Tard hier soir, il avait toujours été impossible toutefois de faire confirmer cette hypothèse par les autorités policières, et même d'obtenir une quelconque déclaration officielle, bien qu'un officier de la section des relations publiques de la Sûreté du Québec ait été envoyé sur place.

Selon les renseignements obtenus, toute cette affaire a débuté à la cafétéria de la prison, peu après 17 h 30, alors que les résidents se sont soudainement mis à lancer leurs cabarets.

— Voir DÉTENU, page A 8

sommaire

- Arts et spectacles
- Informations: C 12 à C 15
- Horaires: C 16
- Bandes dessinées: B 12
- Carrières et professions: B 8
- Décès, naissances, etc.: D 15
- Économie: B 1 à B 7
- Êtes-vous observateur?: D 8
- FEUILLETON Sophia Loren: C 19
- Horoscope: B 12
- Le monde: D 7
- Mot mystère: B 12
- Mots croisés: B 12
- Page des lecteurs: A 5, A 6
- Petites annonces: C 18, C 19, D 8 à D 14
- Pleins Feux: A 9
- Quoi faire aujourd'hui: C 16
- Radio et télévision: C 16
- Sports: C 1 à C 11
- Ski: C 10
- Canne et fusil: C 8
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5
- La loi et vous: D 4

GRÈVE ILLIMITÉE À L'HYDRO-QUÉBEC

TENEZ BON LES GARS! PLUS VITE VOUS AUDEZ UNE BONNE LOI SPÉCIALE PLUS VITE ÇA SE RÉGLERA. PARFIZEAU L'A RECONNU... ALORS!



Girerd

édito

• La CECO au bout de son mandat

par Jean-Guy DUBUC

— page A 4

Course à la succession de Trudeau

De Bané et Joyal veulent conclure une alliance idéologique avec Ryan

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Candidat possible au leadership du Parti libéral du Canada, le député de Matane aux Communes, M. Pierre de Bané, a eu mardi une longue rencontre avec le chef libéral du Québec, M. Claude Ryan, dans le but d'en arriver à une certaine forme d'alliance sur le plan des idées à défendre, à l'occasion de cette course à la direction.

Appuyé dans sa démarche par le député d'Hochelega Maisonneuve, M. Serge Joyal, M. de Bané estime que les Québécois doivent absolument rechercher certaines garanties de réformes constitutionnelles avant de donner leur appui au futur chef du parti, qui sera vraisemblablement un anglophone. «Ce que je veux, à l'occasion de ce congrès, c'est faire plebisciter par le Québec et les sections francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, un programme qui répondra vraiment aux aspirations des franco-



Serge Joyal



Pierre de Bané

phones en retour de leur appui massif au parti», a-t-il expliqué à LA PRESSE.

Rappelant que les libéraux ont assis leur pouvoir sur le vote majoritaire du Canada français de-

puis le début du siècle, M. de Bané a dit juger «impérieux à la veille de l'élection d'un leader anglophone, d'avertir ce nouveau chef que l'appui traditionnel des Canadiens français est condition-

nel à la mise en oeuvre d'un programme bien précis».

«Et ce programme devrait être plébiscité au premier tour de scrutin», a conclu le député de Matane.

M. de Bané a bien précisé que sa candidature éventuelle dans la course au leadership ne viserait pas une victoire, ou la négociation d'un poste quelconque au sein d'un éventuel cabinet. Le seul but de sa démarche actuelle est de regrouper les votes des délégués francophones derrière une idéologie précise au premier tour de scrutin, de façon à passer un message clair et ferme au futur chef du parti.

Interrogé sur les résultats de sa rencontre avec M. Claude Ryan, le député de Matane a dit qu'ils dépassaient toutes ses espérances. «Peu importe les détails de son projet de réforme constitutionnelle, M. Ryan aura besoin d'interprètes à Ottawa qui défendront les mêmes idéaux que lui», a-t-il déclaré.

Candidats au leadership libéral

Les plus riches devront partager

par Gilbert LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les candidats riches en contributions au leadership du Parti libéral du Canada pourraient bien être obligés de partager une partie de leurs fonds avec leurs adversaires moins bien nantis.

L'exécutif national du parti a donné un accord de principe à une série de propositions de la Commission nationale de la Jeunesse du Parti, visant notamment à répartir parmi tous les candidats, 20 p. cent des contributions recueillies par chacun des aspirants à la chéfferie. LA PRESSE a appris que ces propositions ont obtenu une forte majorité au sein de l'exécutif national, et qu'elles ont été référées au conseil exécutif, qui en étudiera les modalités d'application dès mardi prochain.

Les propositions des jeunes libéraux vont beaucoup plus loin: elles demandent la publication de toutes les contributions excédant \$100; elles suggèrent qu'on limite à \$1,500 la contribution maximale d'un individu ou d'une compagnie à la caisse d'un candidat; enfin, elles réclament que toute somme excédant les premiers \$20,000 recueillis par un candidat, soit remise à l'Agence libérale fédérale, qui la redistribuera dans les proportions suivantes:

- 60 p. cent au candidat qui a recueilli la contribution donnée;
- 20 p. cent à un fonds spécial

visant à défrayer les dépenses des délégués au congrès de Winnipeg;

— 20 p. cent à un autre fonds qui serait réparti également entre tous les candidats au leadership.

«Il nous faut maintenant étudier les modalités d'applications de même que les implications légales de telles contraintes», a révéilé un membre de l'exécutif, qui a exprimé l'opinion que les grands principes avancés par les jeunes libéraux seront mis en pratique, mais que certains pourcentages ou certains montants limites établis dans les propositions originales pourraient être modifiés. «Ainsi, je crois que la contribution maximale de \$1,500 est trop faible, compte tenu de l'ampleur des dépenses des candidats», a-t-il expliqué.

Néanmoins, la suggestion des jeunes libéraux imposera des contraintes nouvelles aux principaux candidats tels MM. Turner ou MacDonald, qui jouiront vraisemblablement d'appuis financiers importants s'ils décident de se présenter.

C'est chez les autres candidats que l'initiative des jeunes libéraux suscite le plus d'intérêt. La redistribution à parts égales de 20 p. cent de toutes les contributions recueillies pourrait constituer une source de financement intéressante pour plusieurs d'entre eux, qui n'ont pas les moyens de s'engager dans une campagne au leadership de l'ordre de \$300,000.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Souverainistes s'abstenir

Le jour où le gouvernement Clark a fait savoir que les fonctionnaires fédéraux, en autant qu'ils ne trahissent pas leur serment d'office, pouvaient participer sans crainte à la campagne de l'OUI au référendum, il y a eu bien des soupirs de soulagement à Ottawa et surtout dans l'Outaouais québécois.

Mais voilà que le solliciteur général Allan Lawrence soumet les «Sep», comme on les appelle dans la capitale fédérale, à la douche écossaise. On se souviendra que M. Trudeau, à la suite du vol des listes de membres du PQ par la GRC (l'opération Ham), avait émis des directives «très strictes», disait-on, pour que des

citoyens ne soient plus l'objet d'enquête en raison de leur appartenance à un parti politique démocratiquement reconnu.

Les mêmes directives s'appliquent toujours, explique maintenant M. Lawrence, sauf que si un officier de la GRC, dans le cours d'une enquête sur un aspirant fonctionnaire ou sur un fonctionnaire en instance de promotion, découvre (sans que cela fasse l'objet de son enquête, bien sûr) que ledit candidat a des tendances «séparatistes», il doit faire rapport. La directive est d'autant plus insidieuse que le ministre ne sait pas quelle définition la GRC donne au terme séparatiste. Suffit-il d'avoir un ami qui a un amu qui?... Pour certains postes importants, note M. Lawrence, la «loyauté» est un élément majeur. Et la loyauté, telle qu'il la voit, c'est «la foi dans le système fédéral».

Sans doute faudra-t-il inventer une prime pour ce fonctionnaire fédéral modèle, fidèle à son serment d'office, désireux de servir aux plus hauts échelons de la bureaucratie mais qui, par un fâcheux trait de caractère, ne possède pas la foi fédéraliste aveugle et fait campagne pour le OUI...

Olivier a-t-il trop parlé?

Le bureau du ministre fédéral du Travail a tenu à faire savoir hier qu'aucun cas d'irrégularité n'avait été rapporté dans l'utilisation des fonds versés aux centrales syndicales pour «l'éducation syndicale» de leurs membres. Lui-même ex-syndicaliste (CSN) et ex-adjoint parlementaire du ministre du Travail, le député libéral Jacques Olivier avait laissé entendre la veille aux Communes qu'une partie de ces sommes auraient servi à défrayer des voyages en Argentine ou auraient été versée dans des fonds de grève du secteur public. La riposte est venue de la FTQ qui a réclamé aussitôt du ministère du Travail que ces insinuations soient «écartées au plus sacrant». La chose est faite.

Plus ça change...

Etre dans l'opposition peut avoir ses avantages. Dénoncer le



Allan Lawrence

patronage, par exemple. Et les libéraux s'en donnent à coeur joie. Le député libéral de York Centre, M. Bob Kaplan, a accusé hier le ministre d'Etat à la Santé, aux sports amateurs et au multiculturalisme, M. Steve Papproski d'avoir accordé sans soumission un contrat de \$100,000 à une firme de Toronto, Decima Research. «Cette compagnie, a dit M. Kaplan, n'est même pas inscrite dans le bottin téléphonique et elle est dirigée par M. Allan Gregg, l'actuel président du comité des politiques du Parti conservateur.» «Honte! Honte!», se sont exclamés en choeur les libéraux devenus vierges à ce chapitre depuis le 22 mai. Et M. Clark a promis d'y voir... de plus près.

Les créditistes pensent

Les créditistes de M. Fabien Roy se réuniront le week-end prochain à Trois-Rivières pour faire le point sur les politiques qu'ils défendent ou pourfendront aux Communes au cours des prochains mois. Ils définiront par la même occasion leur position face à la «nouvelle entente» proposée par le gouvernement Lévesque dans son Livre blanc sur la souveraineté-association.

Paul LONGPRÉ

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: -6	Maximum: -2		
Nuageux, neige, vent modéré		Nuageux, neige	

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-	-6	Nuageux, neige	Peu de changement
Outaouais	-	-2	Nuageux, neige	Peu de changement
Laurentides	-	-6	Nuageux, neige	Peu de changement
Cantons de l'Est	-	-2	Nuageux, neige	Peu de changement
Mauricie	-	-5	Nuageux, neige	Peu de changement
Québec	-	-2	Nuageux, neige	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	-	-3	Nuageux, neige	Peu de changement
Rimouski	-	-2	Nuageux, neige	Peu de changement
Gaspésie	-	-2	Nuageux, neige	Peu de changement
Bain-Comeau	-	-5	Nuageux, neige	Peu de changement
Sept-Îles	-	-5	Nuageux, neige	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	-4	6
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-18	-9
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-14	-9
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-8	-6
Ontario	Nuageux	Toronto	2	5
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	2	13
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	5	11
Ile-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	5	9
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	2	6

si vous partez...

aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	8	17	Chicago	0	0
Washington	12	20	San Francisco	6	17
Boston	6	19	Nlle-Orléans	14	17
			Miami	24	28

vers les capitales

Amsterdam	-	11	Londres	-	12	Stockholm	-	1
Athènes	-	14	Le Caire	-	-	Sydney	-	19
Berlin	-	4	Lisbonne	-	13	Tokyo	-	-
Bruxelles	-	9	Madrid	-	-	Tunis	-	17
Casablanca	-	22	Moscou	-	1	Vienne	-	4
Genève	-	6	Paris	-	10	Varsovie	-	4
Hong Kong	-	18	Rome	-	15			

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
LIVRAISON À DOMICILE:		REDACTION	285-7079
Lundi au samedi	\$1.75	PROMOTION	285-7100
Lundi au vendredi	\$1.25	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
Samedi seulement	0.75		

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	285-7111
Nombre de semaines		Commandes	285-7205
par courrier: Canada	13 26 52	du lundi au vendredi 9h à 17h	
Lundi au samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Lundi au vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00	du lundi au vendredi 9h à 16h30	
Samedi seulement	\$15.00 \$30.00 \$60.00		

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		GRANDES ANNONCES	285-7202
Nombre de semaines		National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
par courrier:	13 26 52	Carrières et professions, nominations	285-7320
Lundi au samedi	\$55.25 \$110.50 \$221.00		
Lundi au vendredi	\$34.45 \$68.90 \$137.80		
Samedi seulement	\$20.80 \$41.60 \$83.20		

Bellemare quittera l'Assemblée nationale le 20 décembre

(d'après CP) — M. Maurice Bellemare a fait savoir hier qu'il démissionnerait le 20 décembre de son poste de député de l'Union nationale, en ajoutant toutefois qu'il se pourrait qu'il retourne peu de temps après à la vie politique.

Le député de Johnson, qui est âgé de 67 ans, a précisé qu'il n'était pas exclus qu'il revienne sur la scène politique lors du congrès de fondation du nouveau parti qui doit unir les forces de droite et les

éléments conservateurs de la province, l'an prochain.

La résolution approuvée par l'Union nationale à ce sujet en fin de semaine dernière a été violemment combattue par M. Bellemare, qui a accusé son chef, Rodrigue Biron, d'avoir capitulé devant les conservateurs fédéraux et de mettre en danger la survie même de son parti. «Qui sait si je ne serai pas candidat au leadership du parti», a-t-il dit.

M. Bellemare a laissé entendre que M. Biron avait conclu un marché avec les Tories. Il y a quelque chose de «pas catholique» dans les rapports qu'entretient M. Biron avec les conservateurs, a-t-il dit sans donner plus de précisions.

La Quotidienne
Tirage d'hier
9-9-8

Le T est pauvre
Le S est riche
On dit pauvreté
et richesse

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



50,000 VENTES EN TROIS ANS



LE CATECHISME DES PROVINCES ECCLESIASTIQUES DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA

Approuvé le 20 août 1886 par le Concile de Trente de la province de Québec et de l'Ontario de la province de Québec

ÉDITION OFFICIELLE Conforme aux récentes modifications du droit canonique QUÉBEC 1944

PARENTS, c'est à vous d'enseigner le catéchisme à vos enfants. Voici un outil de travail bien connu et efficace pour transmettre le dépôt de la foi.

«Les gens sont heureux de se retrouver...» (Charles Beaudet, Prêtre)

«Je suis tellement contente que le petit catéchisme du Concile de Trente ait été réédité! Depuis 1960 il avait disparu de nos écoles et nous en avons vu les malheureuses conséquences...» (Claire C.)

Le CATECHISME DE QUÉBEC est en vente au Salon du Livre de Montréal Stand 101 ou à votre librairie ou par la poste aux ÉDITIONS SAINT-RAPHAËL 31 ouest, rue King Sherbrooke, Québec, J1H 1N5

Coût: \$2 poste incluse
Tél: 1 (819) 567-8453

Les 1er et 2 décembre

VENTE et EXPOSITION

de PEINTURES CANADIENNES ET INTERNATIONALES

(en provenance de successions et de collections privées)

Hôtel Ritz Carlton
1228 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

- E. CARR
- A. LISMER
- A. SHERRIFF
- C. KREIGHOFF
- J.-P. RIOPELLE
- SCOTT
- A. Y. JACKSON
- L. HARRIS
- LECORTEX
- J.-P. LEMIEUX
- J. W. MORRICE
- D. JAUGEY
- M.-A. FORTIN
- R. PILOT
- A. SAPP
- F. S. COBURN
- F. JOHNSTON
- A. ROUSSEAU
- C. GAGNON

- F. VARLEY
- R. GAGNON
- G. ROBERTS
- J.E.H. MacDONALD
- G. LALIBERTÉ
- A. SUZOR-CÔTÉ
- F. VERNER
- W. KURELEK
- J.-P. DALLAIRE
- A. J. CASSON
- K. APPEL
- DAVID MILNE
- S. COSGROVE
- G. PFEIFFER
- A. PELLAN
- J.D. BROWN
- A. TATOSSIAN
- A. ROBINSON
- Y. WILSON

Samedi
Salon Bleu
10h a.m. à 16h

Dimanche
Salon Ritz-Carlton
de midi à 22h

Vente conduite par la GALERIES DOMINION CORINTH LTÉE
Château Laurier — 1, rue Rideau
Ottawa 613-235-9955

Accueil poli mais glacial

ANKARA (AFP, AP, Reuter, UPI) — Hôtes forcés d'un invité dont ils ne comprennent visiblement pas les intentions, les dirigeants turcs ont réservé hier à Jean-Paul II un accueil poli mais glacial, que les conditions météorologiques rendaient encore plus froid.

Le baiser au sol, devenu un rite pour le pape, n'a provoqué aucun applaudissement. Aucune foule ne se trouvait sur place, du reste, pour applaudir. Pas de discours, mais 12 coups de canon réglementaires pendant le passage en revue des troupes et les présentations d'usage.

A Ankara, chacun vaquait à ses occupations quotidiennes comme si de rien n'était. Pas de décorations, pas de banderoles, pas de foules en délire comme au Mexique, en Pologne, en Irlande ou aux États-Unis.

Dans l'avion qui l'a emmené à Ankara, Jean-Paul II a insisté sur le fait qu'il venait essentiellement pour rencontrer le patriarche de Constantinople, Dimitrios Ier.

Ignorant les menaces de mort dont il a fait l'objet, le pape a déclaré: «Je dois me rendre en Turquie pour des raisons oecuméniques. Je suis entre les mains de Dieu.»

Après un bref entretien avec M. Fahri Koruturk, le président



Le président de la Turquie, Fahri Koruturk, a accueilli le pape Jean-Paul II à son arrivée à l'aéroport d'Ankara hier. Le souverain pontife doit passer trois jours en Turquie.

de la République. Jean-Paul II s'est rendu dans l'après-midi au mausolée d'Ataturk pour se recueillir et déposer une gerbe de fleurs. En soirée, le pape s'est de nouveau entretenu avec M. Koruturk, de même qu'avec le premier ministre Suleyman Demirel et avec le ministre des Affaires étrangères, Hayrettin Erkmen. Les sujets suivants ont été abordés: la paix dans le monde, la sécurité en Europe et en Méditerranée, le désarmement, le développement de la coopération économique, technique et culturelle entre les peuples ainsi que le problème de Chypre.

Le pape a également rencontré les chefs des missions diplomatiques à Ankara. Le souverain pontife a eu un mot aimable pour chacun et, après les présentations, s'est mêlé à l'assistance.

Entre-temps, la police arrêtait 290 manifestants qui scandaient des slogans hostiles au pape. Les très strictes mesures de sécurité prises dans la capitale turque à l'occasion de la visite du pape sont maintenues.

Par ailleurs, au cours du voyage en avion à Ankara, Jean-Paul II a déclaré aux journalistes qu'il était prêt à se rendre à Londres pour favoriser l'unité avec les anglicans.

Alliance des professeurs: un mandat de grève massif à partir du 15 janvier

par Mariane FAVREAU

Les membres de l'Alliance des professeurs de Montréal n'ont pas hésité à donner un mandat de grève plutôt massif à leurs dirigeants, hier soir, sanctionnant ainsi un rejet encore plus fort des offres patronales quant à leur future convention collective.

En effet, après avoir rejeté le projet de convention par plus de 86,5 p.c. des 2,690 membres présents, les enseignants ont décidé d'avoir recours à la grève, dans une proportion de 77,3 p.c., au moment opportun à partir du 15 janvier prochain.

Ce qui laisse évidemment un délai au gouvernement et aux commissions scolaires pour revoir certaines clauses qui soulèvent l'indignation des enseignants. Eux qui s'étaient presque résignés à sacrifier leur enrichissement, au plan monétaire, pour obtenir de meilleures clauses sur la tâche, se sentent bernés.

A l'analyse, ils constatent qu'ils sont perdants sur les deux tableaux. Non seulement estime-t-on à quelque \$7,000 le manque à gagner d'un enseignant moyen pour les années à venir en comparaison de la simple prolongation de l'actuelle convention, mais encore constate-t-on des failles importantes sur la tâche et la sécurité d'emploi.

Le dépassement du nombre maximal de périodes peut être permis, les maximums d'élèves n'en sont pas vraiment, l'accueil et l'accompagnement des élèves ne sont plus «du travail», la présence à l'école pourrait devenir obligatoire aux heures de disponibilité selon l'application d'autres clauses, etc. On s'interroge également sur les modifications aux régimes pédagogiques sur lesquels on n'aura pas pris.

Quant à la sécurité d'emploi, on constate qu'elle multiplie les portes de sortie par l'ajout de «champs» et de «secteurs». Enfin, il y a également des problèmes à l'éducation des adultes.

En rejetant massivement les offres patronales, l'Alliance est en bonne compagnie puisque tous les autres syndicats de la CEQ qui ont voté jusqu'ici l'ont fait dans le même sens, et dans des proportions encore plus élevées, soit 90 p. 100.

Par contre, peu de syndicats ont pris un vote de grève mais il est à

prévoir que ce n'est que partie remise. On veut donc renvoyer «à leurs devoirs les élèves Parizeau et Morin» qui n'auraient pas saisi les données du problème.

Assemblée fort longue que celle de l'Alliance où l'on a expliqué les principaux points en litige, répondu aux questions, présenté des propositions dans une atmosphère

glaciale (la patinoire du centre Paul-Sauvé).

Les enseignants ont également démontré qu'ils sont déterminés à obtenir de la CECM un régime de libération pour leurs quatre négociateurs locaux et qu'ils n'apprécient guère ses bulletins d'information qui s'adressent directement aux membres.

Écrasement dans l'Antarctique

L'avion était descendu à 3,000 pieds

CHRISTCHURCH, Nouvelle-Zélande (UPI, Reuter, AFP, AP) — L'écrasement d'un DC-10 de la compagnie Air New Zealand dans l'Antarctique hier matin pourrait être dû aux nuages qui couvrent le mont Erebus, ce volcan en activité haut de 13,000 pieds.

Un porte-parole officiel a révélé en effet que l'avion était supposé voler à 35,000 pieds, mais qu'il était descendu à 3,000 pieds d'altitude le long de la côte antarctique pour permettre aux passagers de mieux voir le paysage.

C'était le premier accident aéronautique à survenir dans l'Antarctique depuis que les survols «touristiques» de cette zone glaciale sont organisés au départ de la Nouvelle-Zélande. Les voyages ont débuté en 1976 et celui d'hier coûtait \$359 par personne.

Trois hélicoptères de la base de McMurdo sont immédiatement partis pour le mont Erebus pour participer aux secours, mais la violence des vents les a empêchés d'atterrir. Trois alpinistes néo-zélandais ont cependant été parachutés sur les lieux par un hélicoptère américain. L'avion transportait 237 passa-

gers et 20 membres d'équipage. Les alpinistes ont confirmé qu'il n'y a pas de survivants. Trois Canadiens sont au nombre des victimes: il s'agit de Mlle Eija Parkkari, âgée de 25 ans, de Toronto, qui effectuait l'excursion dans le cadre de son travail pour une agence de voyage; d'Earl Aubrey Beaumont, de Vancouver et de Robert Mason, qui était également originaire de Vancouver mais demeurait à Los Angeles.

La couverture aérienne internationale s'arrête au 60ième parallèle sud. Par conséquent, les vols de touristes vers l'Antarctique sont aux risques et périls des compagnies qui les organisent.

Des experts américains ont quitté Washington hier pour se rendre sur les lieux de l'accident. Cette équipe d'enquêteurs est composée de représentants de l'Agence fédérale de l'aviation, du constructeur de l'appareil, McDonnell Douglas, et de General Electric, le fournisseur des réacteurs. Le lieu où a été repérée l'épave du DC-10 est revendiqué par la Grande-Bretagne, l'Argentine et le Chili, mais les États-Unis le considèrent comme un territoire international.

Faible hausse du budget de la police en 1980

par Florian BERNARD

Le budget de la police de la CUM connaîtra une hausse de moins de 2% en 1980. C'est — de loin — la meilleure performance de l'ensemble des services de la CUM et c'est précisément ce que le président du conseil de sécurité, M. Yves Ryan, a souligné dans une longue intervention au cours de laquelle il a rendu hommage au directeur Vignola.

Le budget global de la police est de \$195,9 millions, soit une hausse réelle de 1,7% par rapport à l'an dernier. Malgré cette compression des dépenses, le service a réussi à mettre sur pied une escouade de Police-Jeunesse et procédera au réaménagement de plusieurs nouveaux postes de police.

Le débat sur le budget de la police s'est donc transformé, hier soir, en une période de questions touchant surtout des points d'information. Personne, parmi les maires, n'a vraiment critiqué le service dont la performance administrative est la meilleure depuis l'intégration du service, en 1972.

Coût versus qualité

Le directeur Henri-Paul Vignola a énuméré, pour sa part, une série d'objectifs qu'il entend atteindre en 1980, notamment une diminution du crime. M. Vignola a même fixé des pourcentages de diminution: par exemple 10% dans les vols qualifiés, 5% dans les vols avec effraction, etc. Il veut également réduire le nombre de vols d'automobiles sur le territoire de la CUM, notamment par un respect intégral du règlement qui oblige les automobilistes à verrouiller les portières.

Mais c'est surtout au plan de l'efficacité versus la qualité que le directeur Vignola entend adopter des mesures en 1980, principa-

lement en ce qui touche les taux d'absentéisme. Par exemple, le service procédera à des examens médicaux périodiques pour s'assurer de la bonne condition physique des policiers et mettra en place des mécanismes de contrôle de l'assiduité.

Dans son budget, le directeur Vignola a dressé l'énumération de nombreux postes budgétaires ou des coupures importantes ont été apportées afin de stabiliser la hausse des coûts de la police. Ainsi, au chapitre du temps supplémentaire, il y aura une réduction de \$1,5 million; au chapitre des véhicules on économisera \$570,000; le départ de policiers et le ralentissement dans l'emba-

che entraîneront une économie de \$1,1 million; le transfert au gouvernement des services des huissiers apportera une autre économie de \$300,000. D'autres coupures seront réalisées au chapitre des uniformes, des appareils de communication, des allocations de représentation, etc.

Mais c'est au niveau de la contribution au régime de rentes des policiers que l'économie la plus importante sera réalisée, soit un peu plus de \$10 millions. La Fraternité, pour sa part, conteste vivement cette décision car, selon elle, il en coûtera deux fois plus cher, un peu plus tard, pour rembourser la caisse du régime de rentes.

Cette année...
DONNEZ UN LOWREY POUR NOËL

Spécial de Noël

\$2295.

LOWREY

Centre d'orgues St-Laurent Inc.

PROMENADES ST-BRUNO 461-0023
CARREFOUR LAVAL 688-1633

Orgues - Pianos - École - Feuilles et livres de musique

Bébé de 8 mois violé

WILBUR (AFP) — Un jeune garçon de 13 ans, accusé d'avoir violé une fillette de huit mois, a été arrêté hier à Wilbur (Virginie occidentale), selon le shérif de cette petite ville. Le bébé qui a souffert de profondes blessures a dû subir une opération chirurgicale de plus de quatre heures.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les parents avaient confié leur bébé à une jeune fille de seize ans qui devait en prendre soin. Le frère de celle-ci, âgé de 13 ans, était resté avec elle pour l'aider. Après quelques heures, il emporta la fillette dans sa chambre pour lui changer ses couches et la viola.

SUGGESTIONS DE CADEAUX

Pour ces Fêtes inoubliables

ALLEN SOLLY par CAULFIELD

A— Cardigan en gros tricot, 100% pure laine vierge. Poches à la taille. Boutons de cuir. Ton naturel seulement. **\$90**
Grandeurs P. M. G. TG.

B— Si élégant. Chandail 100% pure laine vierge à pointes de diamant. Col en «V». Ton de beige avec pointes brunes et naturel. **\$50**
Grandeurs P. M. G. TG.

C— Pantalon Cacharel en polyester et laine, fini flanelle. Coupe très mode; jambe étroite. Teintes de grège, chameau, brun ou gris. **\$39⁹⁵**
Tailles 28 à 38

Monsieur Sauvé, merci!

SAUVÉ FRÈRES

c'est pas pour rien qu'on dit:
meilleures marques,
meilleurs prix!

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

La CECO au bout de son mandat

La commission d'enquête sur le crime organisé a reçu son premier mandat en septembre 1972. Aujourd'hui, elle en demande un nouveau, plus complet et plus définitif, qui la transformerait en commission permanente. Il faut se demander s'il serait logique de faire une norme de l'exception.

À lire le bilan des activités de la CECO depuis sept ans, on peut facilement conclure qu'elle nous fut nécessaire. Pour deux raisons. D'abord, parce qu'elle a effectivement démembré certains groupements de la pègre; ensuite, parce qu'elle a sensibilisé une population ignorante de ce monde à une vision plus juste qui peut lui servir de protection. Les séances publiques ont eu leur petit effet spectaculaire: c'était là leur but. Les méfaits de la pègre devaient être publiés pour qu'on en connaisse le raffinement et la cruauté. La CECO a donc réussi une opération que la police et la presse n'avaient jamais su profondément toucher. Il faut reconnaître son indéniable utilité.

Mais pour parvenir à ses fins, la CECO a dû se servir d'un système de «justice parallèle». Exceptionnellement, le droit permet d'y recourir. Mais seulement en certaines occasions.

Normalement, les commissions d'enquête servent à faire la vérité dans des milieux où les parties sont trop impliquées pour témoigner

avec objectivité. La commission Cliche a vu le jour parce qu'il s'avérait inutile de demander aux gens de la construction de faire enquête sur leurs propres membres. Même chose pour les grandes commissions d'enquête américaines, fussent-elles sur la police de New York ou sur la mort de Kennedy. À certains moments, il faut donner le pouvoir à une institution exceptionnelle, qui aura temporairement un pouvoir exceptionnel pour élucider une situation exceptionnelle.

Un tel tribunal d'exception commet inévitablement des erreurs. La plus grave sera sûrement face à ses témoins qui sont souvent perçus, quand ce n'est pas traités, comme des accusés.

Le style d'interrogation, de défense et de protection d'une commission d'enquête est déficient. Il ne protège pas suffisamment l'individu qui, dans notre code, doit être tenu pour innocent tant qu'il n'a pas été reconnu coupable. À la CECO, malgré la bonne volonté des commissaires et des améliorations que l'on a apportées à certains moments, on n'a pas pu échapper au piège. La Justice engendrait des injustices.

Mais il y a plus grave: la CECO manifeste clairement la faiblesse de notre système judiciaire et de la force policière. Faudra-t-il offrir

des prothèses permanentes au système ou lui apprendre tout simplement à marcher?

Le juge Denys Dionne, président de la CECO, estime, avec raison, que les mécanismes réguliers de lutte contre le crime — police et tribunaux — qui existent présentement ne sont pas suffisants pour lutter efficacement contre les individus qui vivent du crime organisé. Faudra-t-il désespérer de nos institutions?

On peut retenir trois hypothèses de solution.

Une première: accorder un mandat permanent à la CECO. À cause de ses succès, à cause de la sécurité qu'elle apporte à certains citoyens, à cause de son travail d'éducation, à cause de son indépendance politique, on peut envisager cette solution. Mais il ne peut être sage de conserver indéfiniment une structure judiciaire exceptionnelle qui infirme la valeur du système entier et de nos institutions démocratiques.

À moins, et c'est là une deuxième hypothèse, que l'on transforme le mandat de la CECO pour qu'elle s'insère vraiment à l'intérieur du système judiciaire québécois, qu'elle en respecte les méthodes et les traditions, qu'elle ne contredise pas ce que notre droit considère comme sacré. C'est peut-être possible: que la CECO devienne un organisme spécial chargé de la lut-

te contre le crime organisé, travaillant en collaboration constante avec la police et les tribunaux, avec des méthodes et des pouvoirs semblables.

Si on ne peut y parvenir, la CECO ne peut survivre. Parce que notre Justice ne peut faire une règle de l'exception.

La troisième hypothèse consiste en ceci: que la police fasse son travail efficacement. Si elle ne sait pas le faire, il faudra conclure qu'elle est partie liée avec ceux qu'elle doit poursuivre. Que les tribunaux fassent également leur travail: c'est trop bête de laisser courir des bandits tout simplement parce qu'on n'a pas su établir une culpabilité évidente pour tout le monde. Que notre système invente les moyens pour inclure dans ses activités normales la lutte au crime organisé: autrement, on perd confiance en tout ce qu'il représente.

Malheureusement, le taux de crimes éclaircis, au Québec, n'a rien de reluisant. Sans la CECO, on risque de connaître une recrudescence de crimes. Mais si la CECO pouvait maintenant engendrer une nouvelle approche et une nouvelle compétence de notre système policier et judiciaire, elle aurait accompli son mandat jusqu'au bout.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

La grève à Hydro-Québec

La grève générale illimitée déclenchée hier par les employés syndiqués d'Hydro-Québec ne devrait pas empêcher la reprise des pourparlers entre les deux parties. De part et d'autre, on s'est accusé réciproquement jusqu'ici d'avoir refusé le dialogue. Il est temps d'oublier les accusations pour passer à l'action.

Le service de l'électricité est trop vital dans une société moderne comme la nôtre, surtout à l'approche de l'hiver, pour qu'on prenne le risque d'un trop long débrayage.

Celui-ci, par ailleurs, est légal, et l'on comprend le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, de se refuser à intervenir maintenant ou de forcer le retour au travail par une loi d'exception. Tant que tout se passera de façon civilisée, qu'il n'y aura pas de sabotage, que les services essentiels seront vraiment maintenus et que la sécurité publique ne sera pas gravement menacée, il n'y aura pas lieu de fausser le jeu de la négociation. Ce sera au ministre et au gouvernement dans son ensemble à suivre attentivement la situation au jour le jour.

Ceci dit, les négociateurs syndicaux se seraient probablement attiré une plus grande sympathie du public en acceptant de discuter les dernières offres patronales qui leur ont été soumises dimanche, au lieu de les rejeter du revers de la main en les qualifiant de ridicules. Pareille attitude apparaît comme un geste plutôt

cavalier, d'autant plus que les hauts fonctionnaires du ministère du Travail ont estimé, selon ce qu'a dit M. Johnson, qu'elles représentaient «des progrès considérables sur les dernières».

On pourrait probablement formuler un autre commentaire. Les dirigeants syndicaux étaient mandatés depuis déjà un mois pour décréter, au besoin, un arrêt de travail illimité. Ce mandat avait été obtenu cependant à partir de propositions patronales antérieures. N'aurait-il pas été davantage dans l'ordre de retourner consulter la base et de s'assurer que le verdict demeurerait le même après les modifications apportées par Hydro?

Il n'est pas question de mettre en doute la bonne foi de ces dirigeants syndicaux. Ils ne sont pas les premiers à se comporter de la sorte. Pour ne citer qu'un exemple récent, on a vu les négociateurs des fonctionnaires provinciaux refuser de reconsulter leurs membres dans un cas semblable peu avant l'adoption de la loi 62. Il serait pourtant indiqué de procéder à une vérification de mandat quand les conditions dans lesquelles il a été obtenu ont changé de façon le moins significativement.

Et n'a-t-on pas raison de trouver la chose d'autant plus impérieuse que l'intérêt de toute une population peut être ici en cause?

Vincent PRINCE

De Mississauga à Montréal

Pendant que le déraillement et l'incendie de wagons chargés de produits dangereux vidaient de presque tous ses habitants la ville de Mississauga, près de Toronto, à Montréal et à Outremont deux wagons remplis du même produit (du chlore) dormaient sur des voies de garage. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est bien évident qu'ici comme ailleurs le transport de matières explosives ou toxiques ne va pas sans péril.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à la suite de l'accident survenu à Mississauga, un conseiller, dans une première lettre adressée à M. Pierre Des Marais II, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, dans une seconde lettre envoyée à M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de Montréal, s'inquiète des conditions dans lesquelles sont acheminés les produits dangereux. Ceux-ci parviennent aux usines par la route ou par chemin de fer et, jusqu'à maintenant, la réglementation touchant leur transport était inexistante ou sans effet.

Le conseiller Fainstat (RCM), à qui on doit cette intervention opportune, fait observer que le territoire compte 267 usines qui reçoivent ou traitent des produits pétrochimiques. Ce trafic n'est soumis à aucun règlement municipal. En fait de mesures de sécurité et de plans d'évacuation de la population en cas de sinistre, c'est le néant.

Il est interdit, en vertu d'un

règlement municipal, de fumer dans les magasins; s'il est défendu de monter avec un chien dans le métro, à plus forte raison devrait-il être fortement déconseillé de promener des tonnes de matières dangereuses ou toxiques au sein des masses humaines.

Le bon sens conservant ses droits, le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, a jugé recevables les suggestions du conseiller Fainstat. M. Lamarre a même précisé qu'un groupe de travail évalue les risques que comporte le transport de certaines marchandises, et qu'il n'est pas exclu que le mouvement des matières dangereuses et toxiques soit limité à certains corridors ou à certaines artères.

Le groupe de travail dont parle M. Lamarre n'a évidemment pas à se substituer au ministère fédéral des Transports qui, à la suite du désastre de Mississauga, entreprend une vaste enquête.

Sans attendre les résultats d'une enquête qui touchera aux multiples aspects de la sécurité dans le transport par rail, les chemins de fer ont déjà annoncé qu'ils vont multiplier les précautions dans le transport des marchandises dangereuses. Le plus urgent, dès lors, n'est-il pas de s'assurer tout de suite que les nouvelles règles de prudence vont recevoir sans délai leur application sur le territoire de Montréal? Ces nouvelles règles concernent la composition des convois.

Guy CORMIEN



Un portrait de Pierre Elliott Trudeau

Ancien député de Dollard, M. Goyer a été Solliciteur général et ministre des Approvisionnements et Services dans le cabinet Trudeau.

par Jean-Pierre GOYER

Il y a une continuité dans la vie politique de Pierre Trudeau. Et ceux qui voient dans sa démission de chef du Parti libéral une retraite anticipée en perdent facilement le fil. Maître à penser, d'abord et avant tout, il veut emprunter tous les véhicules disponibles pour promouvoir les valeurs fondamentales auxquelles il croit et qui devraient prévaloir dans une société politique. Non pas simplement «bâtir un pays», mais chercher à atteindre un meilleur équilibre entre les individus, les régions, les groupes de personnes.

C'est ce qui l'a motivé lorsqu'il était à Cité Libre, à l'Université de Montréal comme professeur, à Ottawa à titre de député et puis de Premier ministre; et je suis maintenant rassuré que, de retour à Montréal, et cette fois grâce à un autre véhicule, il poursuivra son action dans la même voie.

J'ai travaillé avec Pierre Trudeau de 1965 à 1978, durant la période de sa vie en politique active. L'histoire jugera de la qualité du travail accompli. Mais je puis attester sans équivoque que l'homme, lui, est admirable à plus d'un point de vue.

Fort intelligent, doué d'une mémoire phénoménale, ayant en tête d'une façon bien précise le pourquoi de son action, il s'était depuis longtemps astreint à une discipline rigide, tant sur le plan

intellectuel que physique, qui lui permettait un rendement maximum. J'ai trouvé chez lui, comme chez très peu d'autres personnes que je connaisse, un besoin viscéral de chercher en tout à atteindre l'excellence. De là, une rigueur et une exigence dans le travail sans pareilles.

C'était bien connu à Ottawa, autant chez ses ministres et députés que chez les hauts fonctionnaires, qu'il valait mieux éviter une rencontre avec lui si on n'avait rien de substantiel à contribuer ou si on ne possédait pas tous les aspects d'un dossier important. Dans de telles circon-

stances, il devenait impatient, voire même irascible: le maître cédait le pas au «patron». Très averse de son temps — avec raison d'ailleurs — il supportait mal qu'on puisse le dépenser inconsidérément. Autrement, à l'occasion des rencontres à caractère social ou amical, c'était un homme charmant, d'une conversation riche en connaissances et en expériences, parfois anecdotique, jamais bavarde ou cancanière. Car il se situe parmi ceux qui ont le plus grand respect pour la vie privée des gens. De là son exigence vis-à-vis des autres, et la démarcation qu'il

fait toujours entre sa vie privée et sa vie publique.

Et voilà que l'homme choisit désormais de vivre d'une façon plus privée, tout en poursuivant le même objectif. Certes, tous pourront continuer à profiter de sa pensée au cours des années passionnantes qui s'annoncent. Sans doute que beaucoup de jeunes auront l'occasion de le voir à l'oeuvre, de le connaître de plus près, et possiblement de devenir ses émules. Mais seuls ses enfants pourront profiter pleinement de cette abondance de richesses. Heureux enfants qui ont un tel père.

Dans la presse anglophone

Le gouvernement séparatiste du Québec a annoncé au Canada que ses objectifs sont inchangés: il veut l'indépendance totale du reste du pays.

Le Livre blanc sur la souveraineté-association est un plan de campagne avec lequel le Parti québécois espère persuader les électeurs québécois d'approuver la séparation totale du reste du Canada, tout en persuadant en même temps le reste du Canada d'accorder au nouvel État indépendant des faveurs spéciales, sans presque rien demander en retour.

Ça marchera peut-être avec les électeurs québécois, mais ça ne convaincra pas le reste du Canada. Et les Canadiens doivent le dire très clairement aux électeurs du Québec.

Ce que le premier ministre

René Lévesque et ses adeptes proposent, c'est l'indépendance politique totale pour le Québec; ils rejettent d'avance tout changement dans le système actuel qui pourrait donner plus d'avantages au Québec et aux autres provinces.

Le Livre blanc laisse entendre que le Canada n'offrirait pas de nouvel arrangement — qu'il n'y a que deux choix: le plan péquiste ou le statu quo. (...)

Pour le moment, la principale préoccupation des séparatistes n'est pas de convaincre les Canadiens hors du Québec. Leur objectif immédiat est de revivifier l'opinion populaire au Québec au point où le résultat du référendum permettra au Parti québécois de dire: «Voyez, nous avons derrière nous la majorité du peuple québécois, et la majorité veut ce que nous proposons.»

La question du référendum, n'en doutons pas, sera formulée avec autant d'astuce que le Livre blanc. Tout ce que le PQ veut, c'est une majorité favorable, et une majorité aussi forte que possible. (...)

Le premier ministre Clark ne devrait pas rester à l'écart, en donnant comme excuse qu'il n'est pas un citoyen du Québec. Il est le premier ministre de tout le Canada, et les électeurs québécois ont le droit de s'attendre à ce que leur premier ministre explique l'option fédérale.

On doit montrer aux électeurs québécois que la Confédération n'est pas une affaire finie, à jamais inchangeable, qu'elle n'évolue pas comme elle l'a toujours fait, que les espoirs légitimes de toutes les provinces peuvent trouver satisfaction. (...)

«The Windsor Star»

Chez nos hockeyeurs francophones Un manque de fierté

M. Réjean Tremblay
Rédaction sportive
LA PRESSE
Monsieur.

Votre article du 17 novembre, sur l'attitude de nos vedettes du sport face à notre avenir national, était intéressant. Suite à votre exposé, j'aimerais signaler ici, pour me limiter au seul domaine du hockey, quelques faits des dernières années dont j'ai souvenance et qui sont révélateurs à la fois du mépris qu'on a pour tout ce qui est francophone et du manque certain de fierté chez la plupart de nos athlètes.

Il y a quelques années, suite à une coupe Stanley, rapporte Roland Ricard, nos Glorieux se virent offrir des téléviseurs en cadeau. Les francophones de l'équipe reçurent des «télé-couleurs de moindre qualité». Pourquoi?

Il y aurait lieu ici de se rappeler la déclaration de David Molson sur les «arborigènes» que nous sommes. On peut toujours l'excuser en pensant que Bronfman est allé plus loin dans le mépris.

Dans sa croisade pour l'unité nationale, le joueur étoilé de Toronto Daryl Sittler déplorait que ses coéquipiers, avant une partie contre Buffalo ou Canadien, se stimulaient par ces paroles: «Kill those frogs». Les journalistes sportifs connaissent par ailleurs les colères d'Esposito quand Vachon ou Savard osaient s'entretenir en français avec eux dans la chambre des joueurs.

Ce genre d'incident nous rappelle qu'à Saint-Louis, il y a quelques années, Gilles Gratton qui parlait à Claude Larose dans sa langue maternelle se vit contraint par son entraîneur de toujours parler en anglais et ce, dans les avions et les autobus comme dans le vestiaire des joueurs. Bernard Geoffrion qui, à l'époque, s'occupait des affaires de Gratton, demanda à ce dernier d'oublier cette bagatelle et d'aller s'excuser. Depuis quand l'offense doit-il se mettre à genoux? Réflexe de colonisé!

Le public sait-il encore qu'une punition de 2 minutes peut être donnée à tout joueur qui s'adresse en français à un arbitre sur la patinoire du Forum de Montréal?

Qu'une équipe de hockey en territoire ennemi soit huée, rien

de plus normal. Que les quolibets soient lancés cependant aux seuls membres francophones de cette équipe, voilà qui relève du mépris, pour ne pas dire du racisme, comme on l'a fait encore à Vancouver dernièrement.

On pourrait rappeler aussi le cas de ce joueur anglophone qui, en Russie, lors du tournoi de 1972, s'était vanté de jouer uniquement pour le Canada anglais...

Devant ces faits dont la liste pourrait s'allonger, comment ont réagi nos athlètes? Leur attitude nous montre-t-elle qu'ils sont fiers d'être francophones?



Maurice Richard
...lui savait se faire respecter.

Certains diront que nos joueurs doivent sauver leur job et se taire. Ils ont pourtant eu l'occasion de montrer leur solidarité et leur fierté: on a déjà envoyé à 104 d'entre eux une lettre leur demandant s'ils accepteraient éventuellement de porter les couleurs du Québec lors de tournois internationaux. La réponse de Lemaire résuma la pensée de plusieurs: «J'aime mieux jouer pour le Canada.»

Quelques semaines après, nos grandes vedettes francophones avec «Team Canada» sont allées jouer à Toronto où elles furent copieusement huées, alors qu'en ce tournoi mondial de septembre

1976 la même foule torontoise applaudissait les Européens, un Amérindien (Leach), un Suédois (Salming) et les anglophones. Pendant que nous, Québécois humiliés et impuissants devant nos écrans de télévision, recevions le mépris, nos grosses vedettes, nos représentants, ceux avec qui, en vertu d'un mécanisme subtil de notre subconscient collectif, nous nous identifions, se sont figés d'insignifiance sous la moquerie. Qu'il eût été alors facile de montrer de la dignité. Point n'était besoin de patiner durant le «O Canada». Il suffisait simplement de se retirer dans la chambre des joueurs pour le temps de l'hymne national. La foule les aurait accueillis en héros par après car sans eux, les Européens auraient massacré «Team Canada». Ou bien ils auraient pu relever légèrement leur chandail pour cacher la feuille d'érable. Quand on a de la fierté, on sait quoi faire. Et les nôtres ne savent rien faire. On a même entendu un Rogatien Vachon, le lendemain, à la télévision, dire qu'il était fier d'être canadien...

Nous nous ennuions de Maurice Richard, de ce Maurice qui n'a jamais eu de mépris pour les autres mais qui a toujours su se faire respecter. Il disait encore récemment qu'il «se bataillerait (admirons la virilité de ce verbe) pour le français». Il n'a pas comme Béliveau signé une pétition organisée par les anglophones pour s'opposer à la Loi 101. Nous nous sommes identifiés à Maurice Richard jusqu'à en perdre la raison. Et celui qui le remplacera sera sans doute mis au monde par les Nordiques.

Nos Glorieux, comme fierté d'être francophone, ça ne vaut pas cher! A Québec, Florek, un Américain il est vrai, après un mois, parle déjà français. A Montréal, lorsque quatre Glorieux francophones parlent ensemble et qu'arrive un seul anglophone, on change de langue. Il y a au moins Mario Tremblay qui a eu le courage de souligner que le bilinguisme était toujours à sens unique.

Je pense, pour le moment du moins, qu'il ne faut pas compter sur nos vedettes du hockey pour qu'ils nous aident dans notre tâche de libération nationale.

Paul DAOUST
Saint-Eustache

En vrac

Merci à LA PRESSE

LA PRESSE Ltée
Montréal

Etant un des heureux gagnants de votre concours «Ice Capades», je désire vous remercier pour votre générosité qui m'a permis d'assister à ce magnifique spectacle et de passer une très agréable soirée.

LA PRESSE est un journal qui me plaît beaucoup, tant par ses éditoriaux que par les nouvelles qu'il nous apporte.

Je vous souhaite un très grand succès et demeure un lecteur assidu.

Robert TURMEL
Montréal

Un livre très enrichissant

Je voudrais communiquer à tous mon enthousiasme à la suite de la lecture du livre «Parents efficaces» du Dr Thomas Gordon.

En cette année internationale de l'enfant, je trouve que si chacun faisait un effort pour rencontrer la philosophie d'éducation exposée, nos enfants et nous les parents serions ensemble beaucoup plus épanouis et heureux.

Je profite de cette occasion pour souligner qu'à l'école Atelier de la C.E.C.M., où l'on rejoint les propos de l'auteur, mon enfant a réussi à être heureux et à aimer l'école.

Louise DANIEL-MORNEAU
Montréal

«Santa Claus» à Brossard, P.Q.

Direction,
Mail Champlain
Brossard, Québec
Monsieur.

Lors d'une récente visite à votre Mail, j'ai pu admirer le kiosque pour enfants. Les pantins de bois, le Père Noël, tous les décors fascinaient petits et moins petits.

Ce qui a surtout retenu mon attention: la longue liste de prénoms d'enfants auxquels prudemment le Père Noël apportera des cadeaux: Wendy, James, etc. Tous des prénoms anglais. Pas un seul Eric ou Catherine...

Est-ce à dire que les petits Québécois n'auront pas de cadeaux cette année?

Je trouve aberrant et même insultant cet état de fait. Oublier ainsi la majorité francophone, nous ramène à la triste époque du «Speak White!»

Voulant m'informer de l'auteur de cette insulte, je n'ai rencontré qu'hostilité et mépris.

Je vous prie donc de corriger cet affront en retirant cette liste unilingue et en la remplaçant par une nouvelle qui respectera tant les Québécois que les minorités.

Jean-Pierre SYLVAIN
St-Lambert

Discrimination raciale?

Quand on sait qu'à l'approche des Fêtes les «lecheux de vitrines» affluent au centre-ville, et quand on sait aussi qu'Eaton est un des magasins où les vitrines sont les plus remarquées, on peut se poser une question: Que fait une femme de race noire en tablier dans une cuisine, alors que dans la vitrine d'à côté, la fête va commencer?...

Les étalagistes d'Eaton auraient-ils des préjugés par hasard?

C. DURANLEAU
Montréal

La trudeumanie continue...

C'est avec grande surprise et beaucoup de regret que j'ai appris la démission de Monsieur Pierre Elliott Trudeau. Je n'ai que seize ans mais depuis environ cinq ans, je suis la politique de très près.

Lors des élections du mois de mai dernier, une amère déception m'attendait: la victoire de Joe Clark qui, selon moi, ne mérite pas le poste qu'il occupe.

Quant à Monsieur Pierre Elliott Trudeau, il est le seul candidat à s'être «occupé» du Québec. Qui a passé à travers la crise d'octobre 70? Monsieur Pierre Elliott Trudeau. Qui a «surveillé» une scandale que sa femme (qui, elle, n'a pas ma sympathie) lui a infligé? Monsieur Pierre Elliott Trudeau.

Certains pourront affirmer qu'il a perdu ses dernières élections. Eh bien, à ces gens je répondrai «NON», car dans mon cœur, il a gagné et avec une très grande majorité!

M. France LECLERC
Châteauguay, P.Q.

Pas d'argent, pas de courrier

Monsieur Joe Clark
Premier Ministre
Ottawa
Monsieur Clark,

Je suis une nouvelle résidente de la ville de St-Bruno, Québec depuis le 26 octobre dernier.

Depuis cette date, je dois marcher tout près de deux milles aller-retour au bureau de poste de cette localité afin de récupérer mon courrier, parce que le facteur qui passe sur ma rue ne veut pas me laisser mon courrier chez moi.

La raison? «Le budget Clark est gelé! Tant que je n'aurai pas une augmentation de salaire pour les pas additionnels que je dois faire jusque chez vous, je ne vous livrerai pas votre courrier.»

A-t-on pensé aux pas que je dois faire tous les jours? Je paie des taxes pourquoi? 40 pas de plus, ce n'est pas la fin du monde!

Louise MISERANY (Mme)
Saint-Bruno

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible
- Si possible écrire à la machine, à double interligne
- Prier d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4700, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Le témoignage d'un «syndiqué de la base»

«Pourquoi je suis contre la grève...»

M. Roger Rondeau, membre du Syndicat des employés du Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain (CSN), désire, par le texte qui suit, faire connaître le point de vue d'un syndiqué de la base et, aussi, «protester contre les méthodes employées par le bureau syndical qui restreint à moins de quatre minutes le temps de parole de ceux qui ne sont pas de son avis (lors des assemblées), alors qu'il accorde facilement plus de dix minutes à ceux qui vont dans son sens». M. Rondeau avait préparé une version abrégée de son texte pour l'assemblée générale syndicale du 15 novembre; on ne lui a permis de lire au micro, soutient-il, que la moitié à peine de ce texte abrégé. Ce qui suit est la version quasi intégrale.

Je suis contre la grève pour sept raisons. Ce sont des raisons qui me sont personnelles et qui n'engagent que moi. (...)

Première raison

Je suis contre la grève parce que je suis contre la violence.

Or pour moi, quand je vois les conséquences, la désorganisation, les souffrances, qu'entraîne une grève dans notre société tellement structurée, je me dis que la grève ne peut être légitime que si elle est tout à fait exceptionnelle: c'est le dernier recours, c'est la solution désespérée. Et c'est vrai à plus forte raison lorsque je travaille, non pas dans la métallurgie ou au ramassage des poubelles, mais sur des cas vivants, sur des problèmes sociaux. La grève, ce n'est plus le dialogue. C'est le conflit, c'est l'affrontement. La grève, c'est la guerre: en voyant les catastrophes que cause une guerre, pourrait-on recourir à la guerre de gaité de coeur? La grève, c'est une opération chirurgicale: est-ce qu'on ne va pas attendre la toute dernière extrémité avant de couper et d'amputer? Est-ce que ce n'est pas seulement en désespoir de cause qu'on se décide à prendre les solutions violentes?

Même si j'estime que je suis victime de la «violence» des patrons, je ne dois pas être fier de me servir moi aussi de la violence. Le fait d'être dominé ne justifie pas que je devienne dominateur. Ce n'est pas parce que je suis victime que j'ai le droit de devenir bourreau.

Et toujours sur ce même sujet de la violence, je me permettrais de demander si ce n'est pas jouer à l'apprenti sorcier que de viser systématiquement dans certaines réunions, certaines interventions ou certaines publications, à faire monter l'agressivité? Est-ce qu'il n'y a pas là un jeu qui ne peut déboucher que sur une course à la violence?

Deuxième raison

Je suis contre la grève parce que je suis contre l'irresponsabilité.

Or pour moi, me mettre en grève, c'est abandonner mes responsabilités professionnelles; c'est désertier, au moins pour un moment; c'est abandonner à leur sort des gens qui ne peuvent pas s'en sortir si je ne suis pas là pour les aider.

On parle beaucoup de «droits acquis». Mais pour moi, il n'y a pas de droits sans responsabilités. Plutôt que de «droits», j'aurais envie de parler de «privileges». Ces privileges sont légitimes; il n'est pas question de les remettre en cause. Mais pour moi, ce ne sont pas des droits: c'est la contrepartie des services que je dois rendre.

Troisième raison

Je suis contre la grève parce que je suis contre les utopies et les illusions.

Or pour moi, ce serait vraiment manquer de réalisme de croire que je vais pouvoir passer à côté de la crise économique actuelle; — ce serait me faire illusion de croire que mes reven-

dements personnels n'ont pas de liens avec la situation de l'économie nationale et qu'elles n'auront pas de conséquences sur cette situation; — ce serait courir après une utopie de penser que mon niveau de vie va pouvoir continuer à croître indéfiniment. Actuellement, c'est très clair quand je regarde un peu plus loin que mes rêves ou un peu plus loin que le bout de mon nez: les pays riches, dont le Canada et le Québec, doivent obligatoirement accepter une réduction de leurs revenus réels et de leurs niveaux de vie. Et le fait de brandir des pancartes ou de crier «Non au recul et non au statu quo» ne changera rien à cette réalité, qui est très pénible, mais qui s'imposera de toute façon.

Quatrième raison

Je suis contre la grève parce que je suis contre la démagogie.

Or pour moi, ce serait faire de la démagogie (c'est-à-dire que ce serait flatter et que ce serait mentir) de ne pas déclarer ouvertement que la recherche des avantages à ses limites, et que la course au profit devrait enfin s'arrêter parce que la société de consommation est en train de crever (et c'est tant mieux!). Ce serait flatter et ce serait mentir de ne pas dire clairement que la hausse de 60% des produits pétroliers intervenue en 1979 devra obligatoirement se répercuter sur mon budget. Ce serait faire de la démagogie que de faire croire qu'en augmentant mes avantages je ne contribue pas à

accroître le climat actuel de récession économique. Il faut voir les choses en face: l'augmentation de mes avantages accélère le cycle infernal de l'inflation et de la récession. Par ma course aux avantages et aux privilèges, je contribuerais à la récession nord-américaine; je favoriserais indirectement l'inflation, la restriction du crédit, la hausse des taux d'escompte et la perte de valeur du dollar.

Cinquième raison

Je suis contre la grève parce que je suis contre l'égoïsme.

Or pour moi, ce serait de l'égoïsme que d'oublier ceci: si j'ai un salaire de \$25,000 et que j'en obtiens un de \$30,000, il faudra bien que cet argent sorte de quelque part: à la fois de la poche des autres et de ma poche à moi. Ce serait de l'égoïsme de gaspiller mon temps et mon argent à me battre pour une cause qui a sans doute de la valeur, mais dont l'importance apparaît tellement minime quand je pense, par exemple, qu'en cette année 1979 (l'année de l'enfant!) un total d'au moins vingt millions d'enfants vont mourir de faim. Est-ce que l'urgence première n'est pas de déclarer la guerre à la pauvreté, au lieu de discuter pour obtenir une plus grande richesse ou un plus grand bien-être? Est-ce que je ne devrais pas avoir honte d'investir mon énergie dans la préparation d'une grève, lorsque je sais que j'utilise l'équivalent de huit tonnes de pétrole par an alors que les pays en voie de développement en utilisent l'équivalent d'une demi-tonne, et lorsque je sais que je vis dans le pays qui est au septième rang dans la liste des pays les plus riches du monde (si l'on prend pour base le produit national brut par habitant)? Est-ce que la grève, dans ces conditions, n'apparaît pas comme un luxe de riches, quand on pense qu'au Cambodge, à l'heure actuelle, il n'y a plus d'enfants de moins de 5 ans et que la tranche des 5-9 ans (650,000 enfants) est menacée à court terme?...

Je pourrais essayer de me rassurer en me disant que ce n'est pas mon problème et que cela n'a rien à voir avec la réunion de ce soir. Mais, au fond, je n'en suis pas tellement sûr, parce que ce serait peut-être plus utile de donner plusieurs jours de mon salaire au lieu de cesser le travail. Je n'en suis pas tellement sûr, parce qu'en pensant à mes avantages monétaires ou normatifs, je privilégie la course à la tranquillité: je m'américanise, au plus mauvais sens du terme.

Je me situe dans la logique d'un système de profit, d'un système capitaliste, alors que c'est tout ce système qu'il faudrait foutre en l'air!

Si je m'enferme dans la défense de ma petite sécurité, est-ce que pendant ce temps-là l'insécurité des autres n'est pas en train d'augmenter? Si je remporte ce que moi, par rapport à MES intérêts, je voudrais considérer comme MA victoire, est-ce que je ne suis pas par mon égoïsme en train de faire subir une défaite au reste de l'humanité?

Sixième raison

Je suis contre la grève parce que je suis contre la politique des prises d'otages (à Montréal aussi bien qu'à Téhéran ou ailleurs).

Je ne peux pas être d'accord lorsque les jeunes délinquants dont je m'occupe prennent des otages lors d'une attaque à main armée dans une banque. De même, je refuse de les prendre, eux, en otages.

Or ce serait les prendre en otages de mes propres revendications que de les faire attendre en détention avant qu'ils puissent me rencontrer. Ce serait les prendre en otages que de retarder, ne serait-ce que d'une seule journée, leur comparution devant le Tribunal de la Jeunesse ou leur entrée dans un centre de rééducation. Ce serait leur infliger injustement un préjudice pour une cause dont ils ne sont pas responsables. Ce serait contribuer à augmenter encore leur agressivité, à les dresser davan-

tage contre la société, et donc, par le fait même, ce serait peut-être contribuer à les enfoncer dans leur délinquance.

Septième raison

(C'est ma dernière raison, mais ce n'est pas la moins importante.)

Je suis contre la grève parce que je ne vois pas comment je pourrais regarder en face les jeunes délinquants, je ne vois pas comment je pourrais les écouter parler de leur mépris pour les règles de la vie en société et de leur opposition aux lois, — si j'avais l'audace ou l'inconscience de me lancer moi-même dans une campagne de désobéissance civile, si j'osais décréter que je choisis librement parmi les lois celles qui me plaisent et que je refuse celles qui me gênent...

Voilà les sept raisons qui font que je suis contre la grève.

Et si on me dit que je n'ai pas d'autre solution que la grève pour défendre mes droits légitimes, je répondrai que je n'admets pas de régler mon malheur en créant un malheur plus grand: est-ce que je me débarasserai des moustiques qui m'embêtent dans la forêt en incendiant la forêt? est-ce que je supprimerai les quartiers dévalorisés en employant la bombe atomique?... Dans l'état actuel des négociations, à la date d'aujourd'hui (15 novembre 1979), la grève n'est pas une solution; l'incendie et la destruction ne sont pas des solutions.

Je l'ai déjà dit: les raisons qui me font prendre position contre la grève sont des raisons personnelles. Mais je me permets de souhaiter qu'elles se répercutent un peu dans la tête de tous ceux qui sont ici présents. Et je souhaite qu'elles les inspirent, pour qu'ils sachent résister à toutes les pressions, à tous les appels à l'excitation, à toutes les manœuvres et à toutes les manipulations.

Roger RONDEAU
Syndicé C.S.N.
(C.S.S.M.M.)
Montréal

DIEU et les extra-terrestres

Lorsque LA PRESSE a publié une lettre ouverte de Marc Léonard remettant en question l'existence de Dieu, je m'attendais à une contre-attaque très vigoureuse des lecteurs chrétiens. Ma prévision était fondée sur les réactions du public lorsque certaines personnes remettaient en question, dans le courrier des lecteurs, le fondement moral de l'enseignement de Jésus-Christ. Ceci engendrait habituellement un vif débat ouvert parmi les lecteurs.

Cependant, dans notre époque scientifique d'aujourd'hui, alors que l'homme essaie de se lancer à la conquête de l'espace, il faut avouer que ce lien entre Dieu et les extra-terrestres nous trouble profondément et remet en question notre foi. Il est très difficile même pour un croyant de réfuter la possibilité de la venue d'extra-terrestres colonisant la terre et ceci à cause de la nature scientifique des arguments.

On peut montrer facilement que la visite d'extra-terrestres dans notre système solaire n'est pas possible et n'a JAMAIS EU LIEU. En effet Einstein a montré qu'il n'était pas possible à la matière de se déplacer plus vite que la lumière. Il est absolument indiscutable que ces extra-terrestres, pour se révéler à nous, doivent être aussi matière et sont par conséquent limités aux mêmes lois physiques que nous. Nous serons sans doute tous d'accord que si une civilisation extra-terrestre a «créé» la vie sur Terre, alors cette vie étudie son œuvre et vient nous visiter régulièrement (d'où la présence régulière de soucoupes volantes dans notre ciel).

Or, les distances à l'échelle cosmique sont si grandes entre les plus proches étoiles qui seraient susceptibles d'accueillir la vie, qu'un tel voyage effectué à une vitesse proche de la lumière nous semblerait durer des centaines, voire des milliers d'années (la physique relativiste montre que ce voyage semblerait durer quelques heures pour ces voyageurs). Ainsi, deux visites de ces extra-terrestres dans notre système solaire (l'apparition successive de deux soucoupes volantes dans notre ciel) seraient espacées au minimum de centaines d'années. Or des personnes affirment avoir été témoins de l'apparition de soucoupes volantes tous les jours.

L'hypothèse chère à nos auteurs de science-fiction est qu'il existe «des couloirs», «des hyperspaces», «des univers parallèles» qui permettraient à ces voyageurs de se déplacer à des vitesses plus grandes que la vitesse de la lumière. Il est encore possible de réfuter facilement cet argument.

En effet, pour échapper aux lois de notre univers, il faut s'élever dans un autre univers (ou couloir ou hyperspace) où les

quatre dimensions n'existeraient plus (hauteur, longueur, profondeur et temps). Or, à moins de nous désintégrer ou de se volatiliser, nous devons apparaître dans cet autre univers avec nos quatre dimensions, nos corps représentant les 3 dimensions de l'espace et notre vie le temps. Nous apporterions donc notre propre univers avec nous et, par conséquent, les lois qui s'y rattachent. Nous ne pourrions donc pas dépasser la vitesse de la lumière même dans un autre univers puisque nous y apportons notre propre univers.

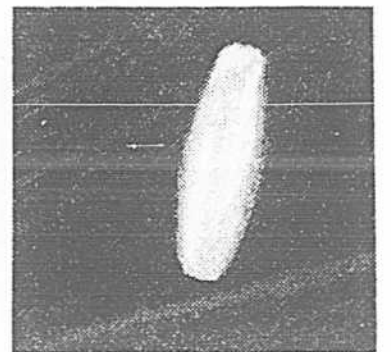
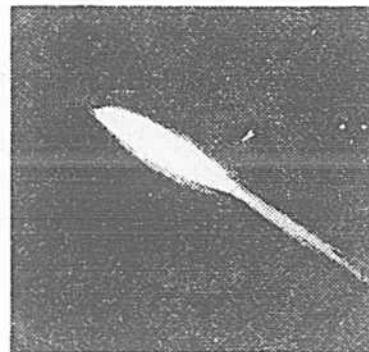
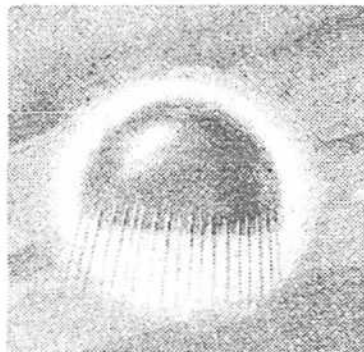
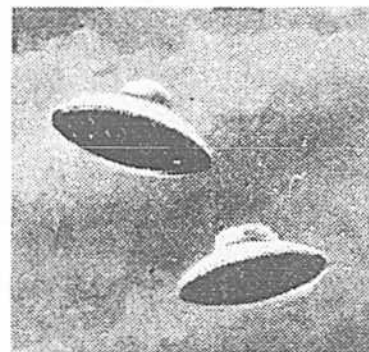
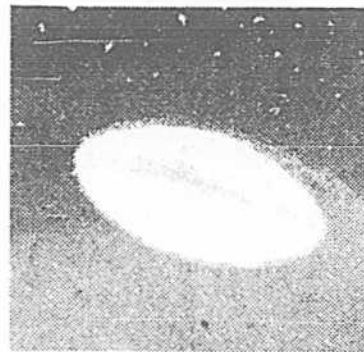
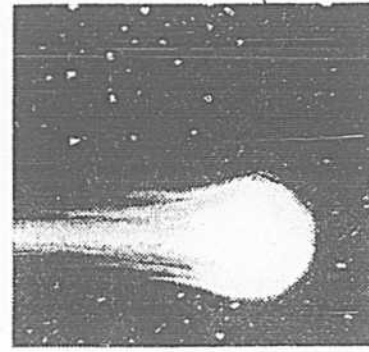
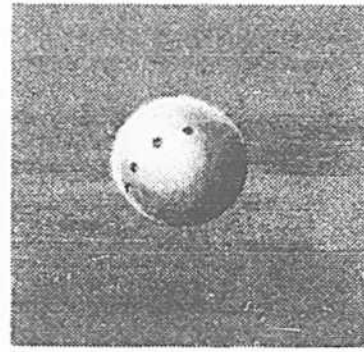
De plus, autant pour nous que pour des extra-terrestres, nous ne pouvons expérimenter un autre univers qui pourrait se situer sur un autre plan puisque nous ne pouvons observer les paramètres qui le caractérisent avec les paramètres de notre propre univers, ceux-ci étant les seuls que nous pouvons connaître. Se situant (si de tels univers existent, ce qui est peu probable) sur un autre plan, il est inobservable à notre univers et inaccessible à la démarche scientifique. Autant pour nous que pour

des extra-terrestres nous ne pourrions jamais découvrir de tels hyperspaces nous permettant d'échapper aux lois de notre univers.

Quant aux apparitions d'extra-terrestres dont affirment avoir été témoins certaines personnes, ils sont les causes de phénomènes tout à fait naturels. Aux États-Unis, une commission d'étude sur les soucoupes volantes, qui a duré plusieurs années, a conclu qu'il n'était pas possible de prouver que des extra-terrestres nous visitaient; il n'y a pas encore une seule preuve valable. Beaucoup de personnes ne savent pas encore aujourd'hui qu'Adamsky, le «père des soucoupes volantes», a affirmé avant sa mort avoir monté un gigantesque canular. Il avait simplement profité de la naïveté des gens, ce que font encore beaucoup de personnes...

Dieu ayant une intelligence infinie, tout lui est possible, rien ne lui est impossible. Il est aussi possible qu'il ait créé un univers infini qu'un univers fini.

Guy BONNEAU
Montréal



Quelques-uns des objets volants non identifiés aperçus le plus souvent: sphère-bolide lumineuse, gigantesque mais vue de très loin, considérée comme arrivage d'OVNI; cigare ou «porte-soucoupes»; disque ou ovoïde; «soucoupe»; sphère entourée d'un anneau; etc.

Un lecteur-prêtre-théologien pris à partie

L'Eglise catholique a toujours considéré que la Révélation provient de deux sources: l'Écriture Sainte et la Tradition. Lorsque l'on abandonne l'une de ces deux sources, il est fatal que l'on tombe dans l'erreur et que l'on substitue aux réalités objectives les fumées vaporeuses de l'imagination.

Voilà ce qui est arrivé à cet abbé Victor Legendre, prêtre et théologien, qui signe un article: Dieu et les extra-terrestres, paru dans LA PRESSE le 8 novembre 1979. Abandonnant l'idée de l'Éternel, toujours vivante dans la tradition hébraïque et reprise par l'Eglise catholique, mais avec plus de clarté et de précision grâce aux révélations de Notre Seigneur, il explique le mot Elohim de la Genèse en se servant de phénomènes tout à fait récents: les soucoupes volantes.

Pendant plus de 60 siècles, la tradition hébraïque et la tradition catholique se sont toutes deux trompées sur l'Éternel et c'est grâce à ce Victor Legendre, prêtre et, par surcroît, théologien, que cet Elohim ce sont des extra-terrestres.

D'où vient cette idée d'extra-terrestres? De l'imagination populaire qui, par suite de l'apparition de soucoupes volantes, ne peut pas concevoir une machine volante sans un pilote. Et, comme ces machines volent à des vitesses incroyables, ces pilotes ne peuvent pas être des humains. Donc ce sont des extra-terrestres.

Malheureusement, depuis quelques jours, des savants russes, en laboratoire, ont produit une soucoupe volante à l'aide de gaz et de pollution. Nous faudrait-il conclure que les extra-terrestres de l'abbé Legendre ne sont que de la fumée? (...)

Valère LEMAY
Ste-Thérèse, Qué.

Cher Monsieur Legendre,

En lisant votre lettre du 8 novembre à LA PRESSE, je me suis crue en plein scénario du film «Star Wars». Pourquoi, tant qu'à faire, ne pas attribuer la fécondation de Marie à un extra-terrestre, celui du film «A stranger Within»?... Quant à la guérison merveilleuse de muets ou d'aveugles, dites-nous vite le nom de ces médecins qui pourraient guérir les uns par un peu de salive ou la simple imposition des mains. Ce qui m'étonne, c'est que vous ne faites pas mention dans vos super-informations de la résurrection d'un Lazare et le pourquoi de la Passion du Christ; je me demande jusqu'où seraient allées vos élucubrations fantaisistes...

De deux choses l'une: ou vous avez voulu attirer l'attention, ce qui n'est pas sérieux, ou vous avez atteint la perfection de la bêtise. D'une façon ou d'une autre vous avez raté la plus belle occasion de vous taire, ne serait-ce qu'à cause de certaines personnes qui sentent leur foi vaciller.

Je vous avoue que les titres pronés au bas de votre signature me laissent perplexes. Vous êtes prêtre et théologien en plus? De qui, de quoi?

Marguerite BEAUCHEMIN,
Westmount, P.Q.

Le jeudi 8 novembre, M. Victor Legendre me faisait tenir dans cette page des propos que je n'ai jamais écrits. En effet, il souligne que j'aurais écrit le 23 octobre «qu'il faut pour créer l'univers user de la matière». Ce que j'ai dit alors était plutôt que le mot français «créer» traduit deux mots hébreux dont l'un veut dire «créer à partir de rien»

et l'autre «créer à partir de quelque chose». Le premier sens est employé dans la Bible en ce qui concerne la création du monde dans les premières pages de la Genèse.

D'autre part, la logique voulant que les extra-terrestres soient à l'origine de la vie sur terre et que Jésus et les prophètes soient eux-mêmes des extra-terrestres ou des mutants est complètement à l'antithèse de la pensée de la Bible. On ne peut tirer une telle conclusion ou un tel raisonnement qu'en tordant le sens de versets tirés hors de leur contexte. Il faut lire la Bible dans son entier, ou à tout le

moins chaque livre de la Bible dans son entier avant de pouvoir en tirer une interprétation. Et il n'y a pas plusieurs interprétations possibles!

L'argumentation de M. Legendre peut sembler séduisante, mais voilà, ce n'est point en accord avec ce que Jésus a dit. La Bible prédit par contre que dans les derniers temps, plusieurs seront séduits par de telles fables, et raisonnements humains. Je n'ai pas à faire la preuve que Dieu existe, qu'il a créé le monde. La Bible le dit fort bien (...)

Marc BARRIÈRE
Montréal

On cherche à tout rationaliser

Les articles sur «Dieu et les extra-terrestres» parus dans LA PRESSE depuis quelques semaines m'ont fait beaucoup réfléchir. Presque 2,000 ans après la naissance du Christ, les convictions religieuses ou philosophiques paraissent avoir considérablement changé. De nos jours, la tendance est de tout rationaliser.

Il n'est donc pas surprenant que tant de personnes croient (si croyance il y a) en un Jésus chrétien-terrestre. Rationaliste ou non, l'homme a toujours personnellement Dieu; ce fut d'abord la Sainte-Trinité et maintenant ce sont les extra-terrestres.

En cherchant la vérité n'oublie que trop souvent des données essentielles. Faire preuve d'humilité, c'est admettre la transcendance de Dieu. Un mathématicien sérieux n'aurait pas l'idée farfelue de calculer la valeur exacte du nombre pi car il sait bien que ce nombre est transcendant. En tant que «croyant-qui-se-comporte-en-mathématicien-sérieux», je pense que l'humanité inégalée de Jésus a fait que tout son être s'est ouvert à Dieu, s'est confondu en Dieu. Cet effacement du moi personnel a permis l'Illumination Divine, une seconde naissance, l'éclosion de l'inconscient

collectif qui est l'héritage que tous possèdent à la naissance. Ce n'est pas entre les lignes de la Bible que Jésus fait allusion à cet inconscient collectif; il nous en parle en employant le mot «Père» et il dit que Lui et son Père ne font qu'Un. C'est pourquoi Jésus a dit que ceux qui le connaissent vraiment connaissent aussi son Père. Pour ma part, j'avoue ne connaître ni Jésus ni son Père; je commence tout juste à savoir ce que je pensais ne pas être.

Patrice LUSSIER,
étudiant en psychologie,
Montréal

Hier les «apparitions», aujourd'hui les OVNI

Jadis, et même naguère, les mystiques, les illuminés et les détraqués étaient victimes d'hallucinations à caractère surtout religieux ou démoniaque. C'était la belle époque des valeurs immuables où tout était rangé, casé, étiqueté pour l'éternité, où tout ce qui échappait à l'entendement s'expliquait par la présence et l'intervention, derrière les décors, de Dieu, des saints, des anges et des démons. Il se produisait de nombreuses «apparitions»... Au creux des grottes, la Vierge se faisait entendre et se montrait à de jeunes pucelles ou à des damoiseaux impubescents. Dieu conversait familièrement avec ses «prédestinés». Les saints visitaient les amis vivants qui leur étaient restés fidèles. Quant au démon, qui ne voulait pas être en reste, il venait périodiquement réclamer par la «possession» l'âme de certains réprouvés. Bref, le surnaturel se mêlait au naturel sans qu'on puisse en découvrir la ligne de démarcation exacte. Et la même «logique» irréfutable s'appliquait à ces deux mondes pourtant bien distincts.

Puis, la science est venue. Curieuse, inquisitive, iconoclaste. Elle a d'abord ébranlé cette belle ordonnance des choses pour

ensuite, la faire crouler sous le poids de la multitude des réalités découlant d'une nouvelle perception de l'univers.

Ces nouvelles réalités sont devenues tellement évidentes qu'elles tombent sous les sens et sont forcément acceptées, même par les mystiques, les illuminés et les détraqués contemporains qui ne peuvent, encore de nos jours, échapper à leurs projections.

Si bien que les «apparitions» et les manifestations de l'au-delà se sont «rationalisées» dans la forme d'«objets volants non identifiés» et de «visites des extra-terrestres». D'après la nouvelle exégèse de la Bible, le char de feu dans lequel Elie fut ravi au Ciel n'était autre qu'une soucoupe volante. Les Elohim (les dieux), mentionnés dans la Genèse, étaient des extra-terrestres. Selon certains auteurs, Adam et Eve, Caïn et Abel étaient des extra-terrestres. Noël et sa famille étaient également des personnages venus de l'Espace. La nouvelle mystique veut enfin que la naissance du Christ soit le résultat des œuvres, non pas du Saint-Esprit, mais d'un homme de l'Extérieur.

Bref, tout ce qui, autrefois, relevait logiquement et raisonnablement de la présence de

Dieu s'explique maintenant avec autant de logique et de raison par l'intervention de Voyageurs des Galaxies. Comme quoi l'homme (le terrien) est malléable à l'infini mais que, fondamentalement, il ne change pas.

En principe, c'est-à-dire au niveau de la pensée abstraite, il est plausible que des extra-terrestres soient à l'origine de l'apparition de l'homme sur la terre. Mais, dans la pratique, c'est, comme dirait l'autre, une autre paire de manches...

Considérons ce qui suit.

Que l'univers soit fini ou infini importe peu. Constatons plutôt que cet univers est en expansion et que cette expansion va en s'accroissant. Le diamètre de l'univers d'Einstein était de 600 millions de parsecs (un parsec équivaut à 3,26 années-lumière). Ce diamètre serait actuellement, par suite de l'accélération, de 6,000 millions de parsecs ou 19,560,000,000 années-lumière. Il renferme 100 milliards de galaxies dont nous n'apercevons qu'environ 500 millions. L'âge de notre globe est, selon les géologues, de 3 milliards d'années.

La durée des voyages galactiques et intergalactiques est donc de l'ordre de millions, de cent millions et de milliards d'années

nées-lumière — en supposant qu'un véhicule spatial puisse atteindre la vitesse de la lumière. Cela étant impossible, la durée de ces voyages serait augmentée du gradient des deux vitesses. Il y a, de plus, le facteur accélération de l'expansion de l'univers. Un vaisseau spatial qui quitterait un point quelconque de l'univers pour entreprendre un voyage intergalactique verrait sa cible s'éloigner au rythme même de cette expansion. Ce qui augmenterait d'autant la durée du voyage.

Je crois fermement que, à l'intérieur des 100 milliards de galaxies qui composent notre univers, se meuvent des planètes qui nourrissent une vie intelligente. Mais l'homme est unique dans l'univers comme doit être unique chaque forme de vie intelligente qui bouge sur une autre planète. Cela n'exclut pas des forces de vie et d'intelligence plus avancées et plus civilisées que les nôtres.

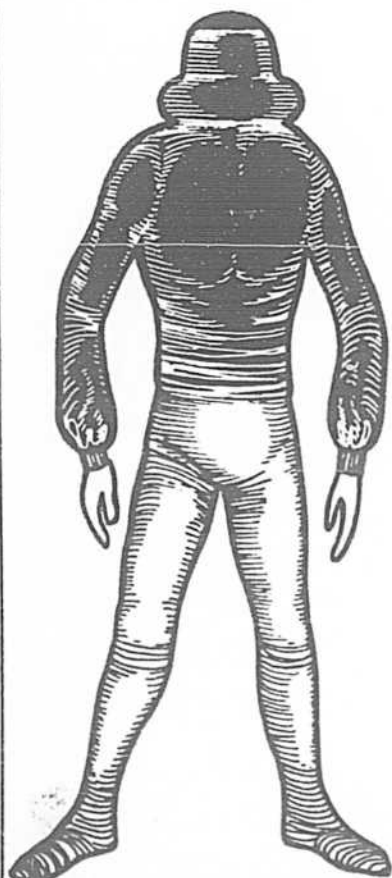
Mais, à moins d'avoir atteint à l'immortalité ou d'avoir trouvé le moyen de se reproduire pendant des millions d'années à l'intérieur d'un vaisseau spatial, il est impossible, hors la science-fiction, de sillonner les galaxies à la recherche de planètes habitées. Il est vrai que dans un système accéléré par rapport à un mouvement dit d'inertie, le

temps ralentit jusqu'à s'arrêter complètement à mesure qu'on approche de la vitesse de la lumière (principe de relativité restreinte). Mais le phénomène n'est observable qu'à partir du mouvement d'inertie. Quant aux personnes voyageant dans le système accéléré, les battements du cœur et les aiguilles d'une horloge attachée à ce système conserveront leurs mouvements uniformes. Analogiquement, le phénomène d'ensemble rejoint l'effet stroboscopique. Les appareils cheminant dans le temps et la quatrième dimension n'existent qu'en science-fiction. Dans la réalité, on ne peut vaincre le temps ni la mort. Le temps absolu n'est d'ailleurs qu'une illusion de nos sens. Il est relatif et ne peut être envisagé sans ses coordonnées spatiales.

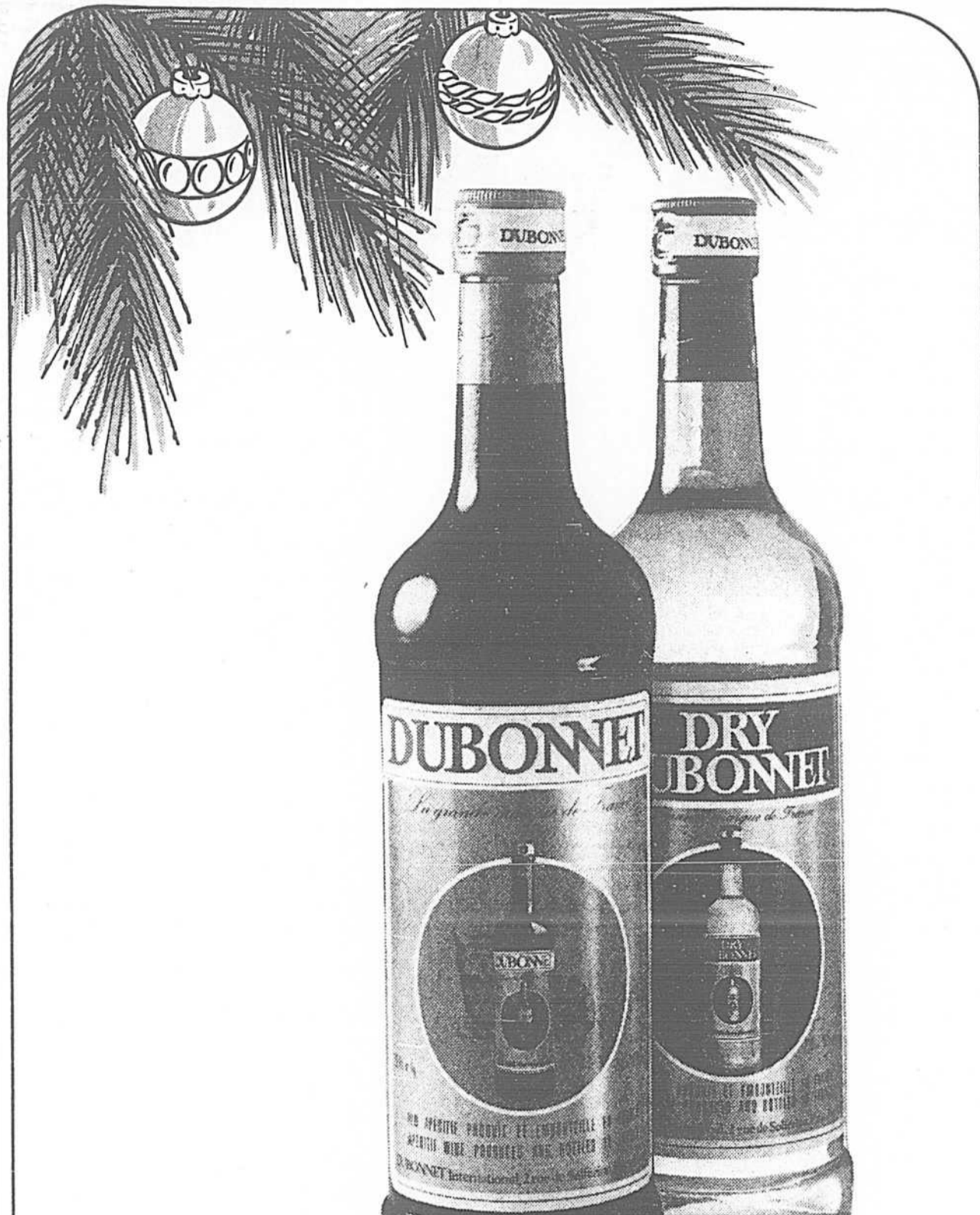
La descente d'extra-terrestres sur notre planète à une époque quelconque de son développement est aussi peu probable que celle de l'Éternel se promenant dans le Paradis Terrestre et s'entretenant avec Adam et Eve. Ces deux illusions jaillissent de la même source.

Il faut en conclure que nos hallucinations et nos illusions modernes ont pris une tournure «scientifique» — donc plus facile à rationaliser.

Gérard DUMAS
Laval



Personne n'est jamais parvenu à photographier un occupant d'une «soucoupe volante»; les rares photos qu'on a pu voir ne sont que de vulgaires trucages. Toutefois, à partir de l'analyse de centaines de témoignages, un dessinateur ovniologue a pu faire le portrait-robot ci-dessus, qui représenterait l'extra-terrestre le plus souvent décrit.



Un bon Dubonnet s'il vous plaît.

540-F
540-E



U/M La toute nouvelle combinaison **Dual/ORTOFON**

Dual poids total de 8 grammes surpasse toutes les performances conventionnelles

Séances d'information
Le représentant de la compagnie DUAL sera sur place les 29, 30 et 1er décembre pour répondre à vos questions.

Les tables 1980 de Dual possèdent le système **U/M** ayant 50% moins de poids.

payette radio UNE MAISON RESPONSABLE DE PLUS DE 57 ANNÉES D'EXPERIENCE

730 St-Jacques, Montréal
Tél.: 878-4771 (face à la Place Victoria)
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI 8h30 à 17h30
SAMEDI: 8h30 à 13h

NOUS ACCEPTONS TOUTES CARTES
CHARGEX
VISA
PLAN DE FINANCEMENT BCN

Les points forts du REL Commerce

- TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉ*
- AUCUNS FRAIS DE SOUSCRIPTION
- AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION
- FRAIS DE RÉSILIATION MODIQUES
- DÉPÔT INITIAL PEU ÉLEVÉ: il suffit de \$50 pour souscrire au REL Commerce
- VOUS FIXEZ ENSUITE VOUS-MÊME LE MONTANT DE VOS CONTRIBUTIONS
- AU BESOIN, PLAN DE PAIEMENT MENSUEL en douze étapes faciles au lieu d'un seul versement

12^{1/4}%
PER ANNUM



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Nous ne craignons pas la concurrence...

Nous avons le grand favori

Si vous envisagez de souscrire à un régime d'épargne-logement, nous vous invitons à comparer les divers régimes qui sont sur le marché. Le REL Commerce présente de nombreux points forts, qui en font réellement le grand favori.

N'oubliez pas que vous ne pouvez souscrire qu'une seule fois, votre vie durant, à un tel régime qui vous permet d'économiser pour l'achat d'une maison tout en réduisant vos impôts. Grâce au REL Commerce, vous pourrez faire fructifier au maximum vos contributions. Venez en discuter avec nous.

*L'intérêt composé se calcule sur le solde minimum mensuel. Ce taux peut être modifié sans préavis.

L'ambassadeur sud-africain est enlevé au Salvador

SAN SALVADOR (UPI, AFP) — L'ambassadeur d'Afrique du Sud au Salvador, M. Archibald Gardner Dunn, a été enlevé hier par une quinzaine d'hommes armés au moment où il quittait son ambassade, annonce la police locale.

Le diplomate de 60 ans qui était dans ce pays depuis six ans a été violemment malmené par ses ravisseurs, selon la police, mais aucun coup de feu n'a été tiré au cours de l'opération qui n'a duré que quelques minutes.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, a demandé au gouvernement salvadorien de faire tout en son possible pour obtenir la libération de M. Dunn. Ce dernier a résisté à une tentative d'enlèvement il y a un an et un policier avait perdu la vie à ce moment-là.

Aucun mouvement n'a encore revendiqué le coup d'éclat d'hier, mais on note qu'il survient seulement quelques heures après l'assassinat de l'ex-maire de San Martin qui était connu pour ses sympathies envers la droite.

20% des détenus se sont rebellés

SUITE DE LA PAGE A 1

atteignant même des gardiens et des préposés aux cuisines.

Pendant qu'une vingtaine de prisonniers qui ne voulaient pas participer à l'émeute se réfugiaient au sous-sol, une centaine d'autres prenaient d'assaut l'aile où ils sont habituellement logés, saccageant tout sur leur passage et brûlant toute matière combustible qui pouvait leur tomber sous la main.

Incapables de prendre le contrôle de la situation, les gardiens de la maison de détention ont appelé la Sûreté du Québec à la rescousse. Une soixantaine de policiers, casqués et armés de matraques, ont plus tard investi l'immeuble, mais sans qu'ils aient apparemment besoin d'intervenir directement, les mutins ayant décidé de réintégrer leurs cellules à la suite de pourparlers avec l'officier de police qui menait l'opération.

Entre-temps, les policiers, à l'aide de boucliers, avaient assuré la protection des pompiers de Montréal qui, sous un feu nourri d'objets hétéroclites que leur lançaient les bagnards rebelles (robinets, pattes de tables, pièces de métal) ont réussi à maîtriser l'incendie allumé au milieu de l'unité de détention, qui s'étend sur une longueur d'environ 200 pieds.

Les pompiers, qui travaillaient depuis une grille, à l'extérieur du long corridor, ont pu atteindre le foyer d'incendie au moyen de puissants jets d'eau.

Selon l'assistant-directeur du Service des incendies, M. Lucien Séguin, le feu avait été mis

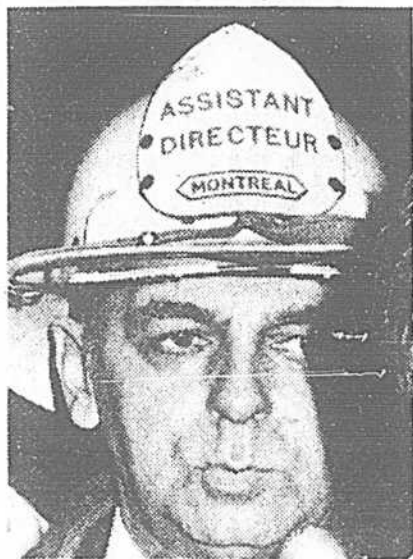


photo Yves Bouchamp, LA PRESSE
L'assistant directeur du service des incendies, M. Lucien Séguin.

à des tables et des bancs de bois qui servent généralement aux détenus de l'aile C. Le tout avait été couvert de matelas, literie et autres objets combustibles.

Quant aux cellules de cette section, elles avaient été mises à sac par les mutins. Ceux-ci ont littéralement arraché cabinets de toilette et lavabos, brisé les lits et neutralisé le système électrique. Les dommages, a-t-on appris, s'élèveraient à près de \$500,000, selon les premières estimations.

Personne n'aurait été blessé durant ces quatre heures de suspense. La Sûreté du Québec a institué une enquête pour tenter d'identifier les présumés leaders de cette mutinerie.

Comeau n'est pas allé à l'hôpital

Me Alain Beauvais, avocat de François Séguin et de Robert Comeau, a carrément démenti, hier après-midi, au cours d'une brève conversation téléphonique, la nouvelle voulant que Robert Comeau ait été hospitalisé dans l'après-midi de mardi, quelques heures après sa comparution devant la Commission Keable.

«C'est une nouvelle complète-

ment fautive, a déclaré Me Beauvais. Il est également faux de dire que Robert Comeau a été émotivement terrassé par ce qu'a dit le commissaire Keable sur François Séguin. Mes deux clients reçoivent, certes, des soins médicaux, et c'est tout à fait normal dans les circonstances. On ne peut pas cacher que les mois qu'ils viennent de vivre ont été stressants, mais il n'y a rien d'autre!»

KEABLE

SUITE DE LA PAGE A 1

disant: «Allez-vous en! Je n'ai pas de temps à perdre!»

Une fois ce témoin congédié, on pouvait alors prendre pour acquis que celui-ci se présenterait aussitôt en Cour supérieure avec des requêtes visant à en finir une fois pour toutes avec les assignations, les interrogatoires et les demandes de production de dossiers de la Commission Keable. Il semble bien en effet que les policiers veulent en finir le plus rapidement possible et une fois pour toutes avec cette commission. Celle-ci le sait d'ailleurs fort bien: lors de la reprise des audiences publiques, la semaine

dernière, Me Keable n'a pas craint de dire dans sa déclaration d'ouverture que la collaboration des policiers laissait beaucoup à désirer...

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: le sort de la Commission est désormais lié à la décision que rendra la Cour supérieure, et, dans un camp comme dans l'autre, on incline à penser qu'une décision favorable au requérant Bisailon sonnerait à toutes fins utiles le glas de la Commission Keable.

C'est Me Jules Deschênes, juge-en-chef de la Cour supérieure, qui entendra les requêtes des procureurs de Bisailon. La Commission Keable a pour sa part ajourné à mardi prochain ses audiences publiques.

Construction: des syndicats «québécois» veulent l'aide de Québec contre Washington

par Pierre VENNAT

QUEBEC — «Le gouvernement actuel, avec son projet de souveraineté-association, serait bien mal pris pour ne pas nous permettre d'assumer notre souveraineté syndicale.»

Ce cri du cœur, lancé hier matin par les syndicalistes Jean-Paul Rivard et Jean Lavallée, respectivement porte-parole des monteurs de lignes et des électriciens au sein de la Fédération des travailleurs du Québec et chefs de deux syndicats qui refusent les dictats de Washington, résume bien leur état d'âme.

Les deux syndicats, ainsi que les opérateurs de machinerie lourde, les charpentiers-menuisiers et quelques autres ne veulent rien savoir du Building Trades Council de Washington qui a «ordonné» à son pendant québécois, le Conseil provincial des métiers de la construction, de les expulser.

Au contraire, les monteurs de lignes, les électriciens et ceux qui les appuient, représentant quelque 60 pour cent des effectifs du conseil jusqu'ici, ont été réintégrés au sein de la FTQ dont le «conseil», lui, est présentement exclu, bien qu'il ait toujours profité haut la main des services et s'était toujours identifié, jusqu'ici, au sigle «FTQ-construction».

MM. Lavallée et Rivard n'en démordent pas: «Sans la FTQ, on ne serait rien». Ils demandent

donc à la FTQ de faire les démarches nécessaires auprès du législateur pour s'assurer que le cas échéant, si le «conseil provincial» maintient sa décision, ils puissent demeurer des syndicats autonomes, affiliés à la FTQ, au sein d'une nouvelle structure à créer.

Cette structure, on la créera prochainement s'il le faut et elle réunira tous ceux qui, au sein de la FTQ, veulent oeuvrer dans la construction sur la base de syndicats de métiers, mais ne veulent pas suivre aveuglément les dictats du «Building Trade Council» américain.

Pour le moment, toutefois, le projet qu'on a est assez vague. On parle de «bâtir quelque chose», mais on admet qu'on n'a «aucun projet final d'établissement». Le tout ira donc au début de 1980, selon le résultat final des démarches qu'entreprendront pour eux la FTQ.

«On espère que Louis Laberge fera des démarches pour nous auprès du ministre Johnson. On ne peut pas forcer des travailleurs québécois, qui ne veulent pas payer de cotisations ou d'avoir de comptes à rendre aux Américains, à le faire ni de sortir de la FTQ s'ils veulent y demeurer, parce qu'un organisme américain veut les expulser.»

Notons en passant que M. Lavallée est candidat à la vice-présidence de la FTQ, demain, et que son élection, bien sûr, renforcerait la position de tous ceux qui luttent contre l'emprise du Building Trades Council.

La science reste impuissante

SUITE DE LA PAGE A 1

La lutte à la maladie hollandaise de l'orme (*Ceratocystis ulmi*) est aléatoire. Des recherches afin de découvrir un moyen efficace de contrôle se poursuivent depuis des décennies aussi bien aux États-Unis, au Canada et en Europe. Les résultats obtenus ne sont pas très encourageants. On a connu un certain succès avec des injections d'un fongicide à base de benomyl, sur de jeunes arbres qui étaient légèrement infestés et là encore il a été nécessaire de répéter le traitement tous les ans. De plus, sur plusieurs des arbres traités on a constaté une réaction au fongicide, soit une exsudation et ou un dépérissement des tissus.

Le coût qu'entraîne l'injection d'un orme est passablement élevé. Ainsi, il est recommandé par les spécialistes d'y avoir recours seulement dans le cas d'arbres vedettes, de sujets d'une grande valeur, esthétique ou autre.

Pour ce qui est de la destruction de l'insecte qui est le vecteur de la maladie, le petit scolyte européen de l'orme (*Scolytus multistriatus*), on peut vaporiser un insecticide systémique dès l'apparition du feuillage, mais là encore les résultats ne sont pas efficaces à 100 p. cent.

En effet, il suffit qu'un seul insecte survive pour que la maladie soit transportée d'une branche à l'autre ou d'un arbre à un autre. La meilleure méthode de contrôle de la maladie hollandaise de l'orme semble être, du moins pour le moment, une taille effectuée dès que l'on constate la présence d'une branche affectée par le micro-organisme.

Angelus pour les otages

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a demandé hier que toutes les cloches des églises américaines sonnent désormais chaque jour à midi, en geste de protestation symbolique contre la prise d'otages américains à Téhéran.

Dans une lettre envoyée à 1,500 stations de radio et de télévision

et près de 6,000 journaux et revues aux États-Unis, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, demande également, au nom du président Carter, que les Américains écrivent en masse à la mission de l'Iran à l'ONU pour demander le retour sain et sauf des otages.

«Votre appui à ces deux sugges-

tions, écrit M. Powell, aidera à prévenir toute erreur de jugement en ce qui concerne la position des Américains en cette période de crise. Il est extrêmement important que les autorités iraniennes comprennent que les Américains sont unis dans leur détermination de ne pas céder au chantage et dans leurs demandes pour le retour sans heurts des otages.»

OTAGES SUITE DE LA PAGE A 1

l'occurrence un affrontement armé.

Dans l'hypothèse où les Iraniens déménageront les otages, la crise prendra une toute nouvelle ampleur, ont indiqué les mêmes sources à LA PRESSE. «Les otages deviendront alors officiellement des prisonniers du gouvernement iranien. La Maison-Blanche ne pourra plus alors parler de terrorisme, une stratégie qui depuis le début vise à permettre à l'ayatollah Khomeiny de faire marche arrière.»

A la Maison-Blanche comme au département d'État, on a refusé d'infirmier ou de confirmer cette nouvelle. M. Tom Reston, porte-parole adjoint du secrétaire Cyrus Vance, s'en tenant à déclarer à LA PRESSE «qu'à ce stade-ci, nous refusons de faire le moindre commentaire à ce sujet»

laissant ainsi entendre diplomatiquement qu'il y avait tout lieu de croire que le déménagement des otages était en voie de s'opérer.

C'est donc sans doute conscient de cette menace que le président Jimmy Carter en conférence de presse hier soir a mis en garde à nouveau le gouvernement iranien quant aux conséquences «extrêmement graves» qui pourraient découler de toute escalade dans le conflit.

Dénonçant les conditions «inhumaines et dégradantes»

dans lesquelles les 49 diplomates américains sont détenus depuis le 4 novembre dernier, le président a enchaîné que l'Iran devra répondre de ses actes aux États-Unis si un seul des otages est blessé. M. Carter réitérait ainsi en termes non moins clairs que les États-Unis, à défaut d'en venir à une solution négociée, n'hésiteraient pas ultimement à avoir recours à la force.

D'aucuns s'attendaient ici à ce que le président évoque à nouveau cette menace lancée il y a une semaine par la Maison-Blanche, alors que pour la première fois l'ayatollah Khomeiny formulait l'hypothèse de juger les diplomates américains pour des crimes d'espionnage.

Par ailleurs, l'annonce d'hier de la mutation de M. Hassan Bani Sadr, jusqu'alors ministre des Affaires étrangères, et son remplacement par M. Ghotbzadeh, ex-directeur de la radio-télévision iranienne, est interprétée ici comme étant une victoire des partisans de la ligne dure au sein du Conseil révolutionnaire de l'Iran que préside l'ayatollah.

M. Bani Sadr, tant aux Nations unies qu'à Washington, était vu comme un «modéré» avec lequel ultimement les États-Unis espéraient en venir à une solution négociée.

Ce remaniement ministériel, se jouant sur l'arrière-fond des déclarations vitrioliques contre

l'ONU et le Conseil de sécurité par l'ayatollah Khomeiny mardi dernier, a pratiquement enterré tout espoir que le conseil, convoqué pour samedi soir à 9 heures, puisse réunir autour d'une même table un représentant officiellement mandaté du gouvernement iranien et son homologue américain.

Rappelons que mardi au Conseil de sécurité, les Américains ont cédé à contre cœur à la requête de l'Iran de remettre à samedi la réunion d'urgence du Conseil initialement convoquée en début de semaine par le secrétaire, M. Kurt Waldheim.

«Nous n'avons aucune raison de penser que nous accordons à nouveau un délai à l'Iran», a déclaré hier M. Hodding Carter au département d'État, démontrant ainsi la volonté américaine de saisir coûte que coûte le Conseil de sa cause quelle que soit la représentation iranienne que l'on y dépêchera.

De l'avis de plusieurs à Washington, M. Carter n'est pas parvenu au cours de sa conférence de presse à rassurer l'opinion américaine quant à l'issue de cette crise.

Ceci étant dit, il a apporté un élément rassurant à tout cette affaire (du moins d'un point de vue iranien) en laissant entendre que les crimes du chah pourraient être entendus et jugés par la communauté des nations.

ECONOMISEZ CHEZ Snyder

AUTOMOBILES LTÉE

Stock H-069
CAPRICE CLASSIC 4 PORTES SEDAN 1979
Entièrement équipée, V-8, 5 litres, air climatisé, 20,125 km.
Consommation d'essence: ville: 17.7 milles au gallon
route: 27 milles au gallon

SPÉCIAL \$7400

Stock H-125
MALIBU CLASSIC SPORT COUPE 1979
Entièrement équipée, V-8, 4.4 litres, 11,000 km.
Consommation d'essence: ville: 21 milles au gallon
route: 31 milles au gallon

SPÉCIAL \$5950

Stock H-117
CAPRICE CLASSIC 4 PORTES SEDAN 1979
Entièrement équipée, V-8, 5 litres, 22,000 km.
Consommation d'essence: ville: 17.7 milles au gallon
route: 27 milles au gallon

SPÉCIAL \$6950

Toutes ces voitures sont couvertes par une garantie de voiture usagée de 1 an ou 20,000 km.

snyder
AUTOMOBILES LTÉE

Profitez de spéciaux comparables sur plusieurs autres unités en stock.

Plan de financement **GMAC** de 48 mois disponible.

2150 Notre-Dame
MACHINE

LOCATION DE CAMIONS

LOCATION **snyder**

637-4651

Le Livre blanc sur la souveraineté-association

L'Ontario explique son refus

Le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, Thomas L. Wells, a fait connaître cette semaine à l'Assemblée législative de cette province le point de vue de son gouvernement sur le document du gouvernement québécois sur la souveraineté-association. LA PRESSE présente à ses lecteurs aujourd'hui de larges extraits de son discours.

IL NOUS SEMBLE que le Livre blanc est basé sur trois malentendus fondamentaux.

Premièrement, le Livre blanc affirme que le seul choix qui s'offre aux Québécois, en ce qui touche leur relation avec le reste du Canada, se limite à la souveraineté-association ou au statu quo. Cela n'est tout simplement pas le cas. Presque tous les gouvernements du Canada, provinciaux et fédéral, sont sérieusement disposés à renouveler le fédéralisme et sont réellement prêts à concilier plusieurs des préoccupations actuelles — certaines d'ordre régional, certaines d'ordre économique, social, linguistique et culturel.

Deuxièmement, si le Livre blanc déclare qu'il s'adresse exclusivement aux Québécois, ses propositions cependant ne touchent pas seulement le Québec. C'est un projet qui concerne l'Ontario et en fait, le Canada tout entier, et ce n'est pas un projet acceptable. C'est notre pays que le Livre blanc se propose de diviser. De plus, si ses propositions offrent des avantages à la population du Québec — ce qui reste encore à prouver — elles présentent de graves désavantages pour la population de l'Ontario et le reste du Canada.

Troisièmement, le Livre blanc déclare que la souveraineté et l'association sont inséparables. Logiquement, donc, si l'association économique ne peut être réalisée, la proposition dans son ensemble n'a plus aucun sens. Or, le Livre blanc refuse d'en venir à cette conclusion. Nous en déduisons donc que c'est la souveraineté elle-même, l'indépendance politique du Québec, qui est l'objectif ultime poursuivi par le Livre blanc.

L'aspect de la proposition de souveraineté-association qui devrait frapper le plus les Ontariens et les autres Canadiens, c'est la supposition, implicite dans le Livre blanc, que les Canadiens en dehors du Québec vont admettre sans broncher de voir morceler leur pays — et qu'ils vont négocier de plein gré une entente économique avec le gouvernement qui est à l'origine de la rupture. Depuis des années, les Ontariens collaborent étroitement avec les Québécois, tout comme leurs gouvernements, pour résoudre les questions qui nous préoccupent tous en tant que Canadiens. Évidemment, nous resterions géographiquement voisins, mais il serait naïf d'espérer que les relations se poursuivraient automatiquement dans le même esprit de coopération.

Nous croyons exprimer l'opinion de la majorité des Ontariens quand nous affirmons qu'aucune forme de séparation du Québec du reste du Canada ne peut se faire à l'amiable.

La confédération comprend dix partenaires provinciaux qui même s'ils n'ont pas la même population ni la même force économique, n'en sont pas moins

tous partenaires avec une voix égale à la table de conférence intergouvernementale.

Le Livre blanc propose que la représentation soit établie à 50-50: 50 pour cent pour le Québec et 50 pour cent pour le reste du Canada. L'avantage d'un tel arrangement pour le Québec est évident. Mais il ne présente aucun attrait pour l'Ontario. Rien ne pourrait nous forcer à l'accepter.

Cependant, c'est là la conclusion du Livre blanc. Et cela parce qu'il part de deux hypothèses très discutables.

Premièrement, il suppose que les relations politiques doivent être établies presque exclusivement à partir de collectifs linguistiques et culturels.

C'est une hypothèse que notre gouvernement ne peut pas accepter. La définition d'entités politiques et de leurs relations doit tenir compte non seulement des intérêts linguistiques et culturels mais aussi des intérêts socio-économiques.

Deuxièmement, le Livre blanc accentue cette erreur en minimisant les différences réelles au niveau des intérêts économiques, et sur d'autres plans, qui existent entre les Canadiens en dehors du Québec. Le débat actuel sur le prix du pétrole et du gaz n'est qu'un exemple de l'importance de ces différences. Selon le Livre blanc, l'Ontario, les huit autres provinces et le gouvernement du Canada devraient résoudre leurs différends entre eux et aboutir à une position canadienne unique, laquelle serait par la suite sujette à de nouveaux compromis pour tenir compte des intérêts du Québec.

Même si nous pouvions faire abstraction de nos intérêts — ce qui n'est pas possible — nous devrions néanmoins nous demander si les propositions du Livre blanc ont une valeur pratique. À notre avis, la réponse, encore une fois, est non parce que le modèle d'association économique proposé n'est pas viable. Les institutions conjointes suggérées, tels le Conseil communautaire et la Commission d'experts, sont des moyens d'aboutir à l'impasse, à l'indécision et à un retard désastreux. Les deux gouvernements ne pourraient pas élaborer de politiques s'ils n'arrivaient pas à s'entendre.

Les auteurs du Livre blanc tentent de répondre à cette objection en suggérant qu'en pratique l'un des deux gouvernements de l'association économique aurait une influence prédominante dans la solution de certaines questions, même s'ils étaient politiquement et juridiquement égaux. Par exemple, la prédominance reviendrait au Québec dans le cas de l'amiante, et au Canada dans le cas du blé.

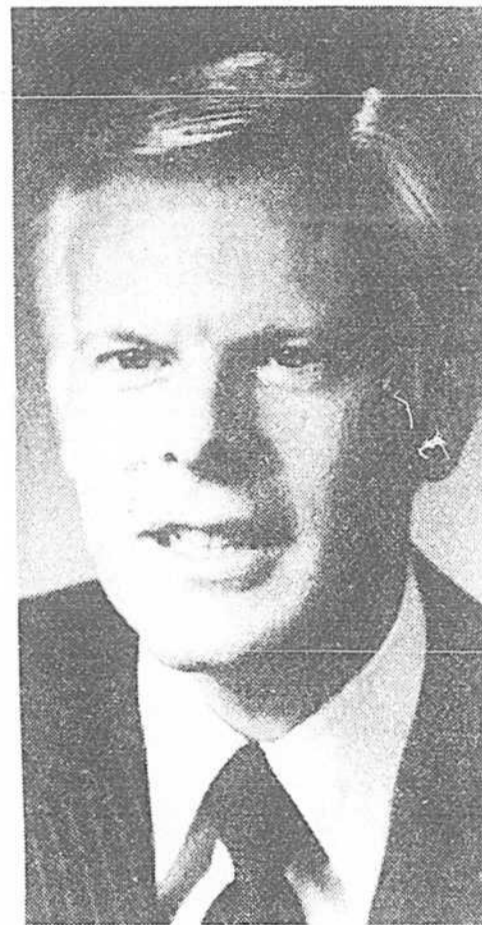
Cependant, dans une autre partie du Livre blanc, la politique du blé et des céréales est citée pour montrer que le système fédéral actuel aurait agi à l'encontre des intérêts québécois. Si les auteurs du Livre blanc croient en leur propre analyse, nous doutons que le partenaire canadien puisse avoir le dernier mot dans le cas de la politique du blé.

Le Livre blanc s'efforce également de parer à cette objection dans le cas de l'Autorité monétaire. Chaque partenaire y est représenté selon l'importance relative de son économie. Cela laisserait

entendre que le partenaire canadien y aurait une représentation majoritaire.

Selon le Livre blanc, cela ne poserait aucun problème parce que les intérêts du Canada et du Québec en matière de politique monétaire ne différeraient pas de façon significative. Toutefois, il y a seulement quelques mois, dans sa publication sur l'économie intitulée «Bâtir le Québec», le gouvernement du Québec critiquait fortement la politique monétaire fédérale actuelle en matière d'inflation et de taux de change.

Le climat émotif dans lequel s'effectuerait la scission politique du Canada serait tel qu'aucun gouvernement de l'Ontario ne serait disposé à négocier la



Le ministre des Affaires intergouvernementales, Thomas Leonard Wells.

souveraineté-association. Et quoi qu'il arrive, une telle négociation ne servirait pas les intérêts des Ontariens, et la proposition telle qu'elle a été faite ne marcherait pas.

Cependant, le Livre blanc demande aux Québécois de prendre une décision de grande importance sans pour autant leur présenter tous les faits saillants. Le Livre blanc reste imprécis sur trop de questions, en ignore certaines et en traite d'autres en n'en considérant qu'un seul aspect.

Le Livre blanc prétend que la politique fédérale a régulièrement ignoré les intérêts du Québec, se référant à titre d'exemple au pacte de l'automobile. Ce faisant, il ignore tout simplement que l'industrie automobile existait en Ontario bien avant le pacte de l'automobile. En outre, la concentration de

cette industrie en Ontario n'a pas été le fait de la politique gouvernementale, fédérale ou provinciale. Sa présence s'explique par la situation géographique de la province à proximité du centre de l'industrie automobile aux États-Unis.

Le Livre blanc laisse entendre que seul le Québec s'est fait le défenseur du respect dû aux provinces en matière de responsabilités provinciales au sein du régime fédéral. Il suffit de songer au rôle de chef de file qu'a joué l'Ontario lorsqu'il s'est agi de «déconditionnaliser» plusieurs programmes importants à frais partagés et de mettre fin au double emploi et au chevauchement entre les responsabilités fédérales et provinciales pour constater que le Québec a rarement été le seul à agir dans ce sens, s'il l'a jamais été.

Le Livre blanc ne dit rien sur la façon dont on remplacera l'argent des transferts fiscaux consentis au Québec par le gouvernement fédéral. Les transferts accordés au gouvernement du Québec pour la présente année financière sont estimés à 1,9 milliards de dollars. Il faut ajouter à cela la somme prévue de 1,6 milliard de dollars qui sera versée aux travailleurs du Québec par la Commission d'assurance-chômage, ainsi qu'une autre somme de 1,4 milliard de dollars représentant les paiements compensatoires en faveur des consommateurs québécois relativement au prix du pétrole. Les fonds fédéraux affectés à ces fins proviennent aussi bien du Québec que des autres provinces, bien sûr, mais ces paiements n'en constituent pas moins, dans l'ensemble, un transfert net au Québec de capitaux produits dans d'autres parties du Canada.

Le Livre blanc s'ingénie à décrire le fédéralisme comme un régime de gouvernement inflexible et intransigeant. Cependant, de nombreux exemples démontrent à quel point le régime fédéral est en mesure de tenir compte des intérêts du Québec: les régimes de pension distincts du Canada et du Québec, le mode différent d'allocation familiales au Québec, la faculté de se retirer, sans pertes fiscales, des principaux programmes à frais partagés, l'entente entre le gouvernement fédéral et le Québec sur l'immigration.

Le Livre blanc propose d'abord que la souveraineté-association s'accompagne d'une grande mobilité des biens, des capitaux, de la main-d'œuvre et des services, puis il parle d'introduire des exceptions dans des domaines comme l'agriculture, l'investissement et les catégories de main-d'œuvre. Si le Québec se permet de formuler de telles exceptions, il doit aussi s'attendre à ce que l'autre partie, le Canada, soumette aussi sa liste d'exceptions.

En dernier lieu, le Livre blanc choisit soigneusement ses statistiques. Il indique, par exemple, que le Québec dispose de 0,9 mille de chemin de fer par 1 000 habitants, comparativement à 1,2 mille en Ontario. Il suggère ainsi que le Québec a fait l'objet d'une certaine discrimination. Il est cependant

facile de trouver des statistiques qui prouvent exactement le contraire, ne serait-ce que le fait que le Québec compte 4,8 employés de chemins de fer par 1 000 habitants, tandis que l'Ontario n'en compte que 3,7. Mentionnons encore le fait qu'à Montréal les deux principales sociétés ferroviaires maintiennent des services de train de banlieue sans aide financière des gouvernements fédéral et provincial, alors qu'à Toronto le gouvernement de l'Ontario a dû financer la mise en place de son propre réseau de trains et d'autobus de banlieue: le système GO.

Ce gouvernement est persuadé que nous pouvons parvenir, au sein du fédéralisme, à de nouveaux arrangements équitables. C'est là la seule solution constructive pour le Canada.

Ces dernières années, le gouvernement de l'Ontario a, de manière spécifique, appuyé la recherche d'un changement constitutionnel dans les domaines suivants:

- 1) des mesures concourant à éliminer les obstacles au libre mouvement des personnes, des biens et des services dans tout le pays, afin de resserrer les liens économiques à l'intérieur de la confédération;
- 2) une définition plus précise des pouvoirs essentiels au gouvernement fédéral pour diriger l'économie nationale;
- 3) une définition plus nette de la compétence provinciale dans les domaines sociaux et culturels, comme par exemple le droit de la famille et les communications par câble;
- 4) l'éclaircissement du droit de propriété et du pouvoir législatif des provinces en matière de richesses naturelles;
- 5) un engagement ferme de poursuivre, comme un des objectifs de la confédération et à titre de critère d'évaluation des politiques nationales, l'élargissement des possibilités économiques régionales;
- 6) des dispositions permettant plus de souplesse dans certaines sphères de compétence afin que les provinces qui le désirent, tel le Québec, puissent assumer plus de responsabilités que d'autres;
- 7) un rôle pour les provinces dans la détermination des circonstances où l'autorité fédérale en matière de dépense pourrait s'exercer dans des domaines relevant directement des provinces;
- 8) l'insertion dans la Constitution des droits fondamentaux et démocratiques des Canadiens;
- 9) la reconnaissance de l'anglais et du français comme les deux langues officielles du Canada, avec garantie du droit à l'éducation dans la langue minoritaire dans chaque province;
- 10) la réforme des institutions nationales actuelles, tel le Sénat, pour permettre aux intérêts régionaux ou provinciaux de mieux se faire entendre;
- 11) la participation des provinces à la nomination des juges de la Cour suprême du Canada; et
- 12) le rapatriement de la constitution et une formule d'amendements constitutionnels suffisamment souple.

L'Europe et l'obsession de l'énergie

Un état de fait qui durera



Louis-Bernard ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

— 1 —

PARIS — Il y a 15 ans, personne ne parlait de crise de l'énergie et malgré le caractère stratégique du pétrole, personne n'imaginait qu'on négocierait un jour le baril à \$20 ou \$25 ou qu'on parlerait de pénurie. Pourtant un Nord-Américain débarquant à Paris à cette époque était déjà frappé par l'avarice européenne dans l'utilisation de l'électricité, de l'essence, etc.

Signes visibles, il y avait-il y a toujours — les minuteriers dans les immeubles; vous appuyez sur un bouton et la lumière de l'entrée et des escaliers reste allumée environ deux minutes, juste le temps nécessaire d'arriver à votre étage. Pas question d'avoir des lumières allumées toute la nuit dans les halls ou des bureaux déserts. Les Européens, de leur côté, sont presque scan-

dalisés par la débauche dans la consommation d'électricité dans les grandes villes nord-américaines.

Plus infernal que la minuterie, dans les toilettes de cafés la lumière qui s'allume lorsque vous verrouillez la porte et s'éteint dès que vous déverrouillez.

Les autos deux fois plus petites en Europe

Dans les rues, évidemment, il y avait la taille des voitures: deux fois plus petites que les «américaines», et consommant deux fois moins. C'est que l'essence même à cette époque, était déjà deux fois plus chère qu'en Amérique du Nord. Alors on y pensait avant d'acheter une «sept chevaux» plutôt qu'une «cinq». Vous remarquez également — à l'odeur — le nombre important de moteurs diesel: tous les taxis, les autobus et les camions. Et si vous vous attardiez quelque peu l'automne ou l'hiver, vous vous rendiez compte que les immeubles et les appartements étaient moins chauffés qu'à Montréal.

Même avant cette fameuse crise du pétrole, la France avait déjà conscience du prix et de la rareté des sources énergétiques.

A cela une bonne raison. Avec le reste du monde occidental (Amérique exclue) mais surtout avec le Japon et l'Italie, la France détient le record absolu de pau-

vreté pour les ressources énergétiques. Toutes énergies confondues, le Canada avait produit 175 millions de tep (tonnes équivalent pétrole) en 1977, soit 20 millions de plus que sa consommation. Les États-Unis pour leur part avaient couvert leurs gigantesques besoins à près de 80 p. cent. La France de son côté, n'avait produit que 33 millions de tep pour des besoins de 156 millions.

Une réalité brutale

On comprend que la préoccupation des Français pour ce qui touche à l'énergie ait tourné à l'obsession. La réalité est brutale: avec la hausse de 1973, l'énergie est devenue très chère, le gaz naturel est en train de suivre, etc. Or il n'y a pour ainsi dire aucune ressource à l'intérieur du territoire français. En 1977 le Canada produisait 69 millions de tonnes de pétrole, tandis que la France ne parvenait pas à un petit million. Pour le gaz naturel, le Canada a des réserves (modestes) connues de 1642 milliards de mètres cubes — la France seulement 136 milliards. (Les États-Unis près de 6000 milliards). Même pour le charbon, ce n'est pas brillant: moins d'un demi-milliard de tep (tonnes équivalent charbon), contre 9 milliards au Canada et 113 milliards aux États-Unis. Quant à l'électricité elle est produite pour l'essentiel, jusqu'à maintenant par des cen-

trales thermiques — donc consommatrices de pétrole, de charbon et, depuis peu, d'énergie nucléaire. Au Canada en 1976, 213 milliards de kwh sur 284 consommés, étaient d'origine hydraulique. En France sur une consommation de 205 milliards de kwh, 48 d'origine hydraulique.

80 p.c. de la consommation importée

La crise de l'énergie, elle est donc bien présente à tous les esprits, puisque environ 80 p. cent de la consommation totale est importée. D'une part, les importations ont complètement déséquilibré la balance commerciale: la «facture pétrolière» est passée de 15 milliards de francs en 1975 à 70 milliards (estimation pour 1979). D'autre part, le pays est complètement à la merci des fournisseurs: si les plus importants, tels l'Irak ou l'Arabie Saoudite qui comptent pour près de la moitié des importations, cessaient par hypothèse leurs livraisons, cela entraînerait une asphyxie brutale de l'industrie. Alors que, malgré un contexte difficile, le Canada et les États-Unis ont encore pour plusieurs années des marges de manoeuvre et les moyens de se suffire à eux-mêmes, la France est déjà sur une corde raide. Cinq millions de tonnes non livrées dans l'année et c'est vraiment la

pénurie: deux réacteurs nucléaires non construits, et on manque d'électricité.

D'un côté, les prix à la consommation sont déjà très élevés; au cours actuel du dollar canadien, le gallon d'essence vaut \$3,80. L'électricité, le fuel domestique sont également très chers. Même à ce prix il y a encore trop de consommation et la pénurie menace.

Exemple: l'hiver dernier un coup de froid un peu trop brusque, un excès de consommation simultanée, et la moitié de la France s'est retrouvée en panne pendant quatre heures.

Explication du président de l'électricité de France: «Nous fonctionnons sur des marges de sécurité réduites pour économiser le pétrole. Sinon cela coûterait trop cher. On ne peut donc écarter à l'avenir des accidents de ce genre.»

Énergie rare, chère et précaire. Rien à voir avec les sautes d'humeur de compagnies pétrolières américaines, vite oubliées. Ici, c'est un état de fait destiné à durer. On est d'avance résigné à payer de plus en plus cher les transports, le chauffage et le reste, à surveiller sa consommation, à se restreindre. Dans le meilleur des cas, on espère éviter d'en arriver au rationnement pur et simple... ou à la panne sèche. Mais on n'en est pas sûr.

DEMAIN: L'Europe scandalisée par l'Amérique du Nord.

Confiez votre monde au plus grand

Votre maison, votre auto et tous vos biens, un p'tit monde que vous aimeriez mettre bien à l'abri. S'assurer ce n'est pas tout, il faut être rassuré. Rassuré d'être complètement protégé, de faire affaire avec une compagnie solide et surtout d'être bien traité au moment des dédommagements.

Pour être rassuré, demandez à votre courtier d'assurance de vous recommander ce qu'il y a de mieux. Parmi toutes les compagnies qu'il représente, il devrait vous recommander l'Assurance Royale, le plus important assureur d'automobiles, d'habitations et d'entreprises au pays. Il n'y a personne de mieux placé que lui pour connaître la philosophie de la Royale: vous offrir un service des sinistres et réclamations fiable, équitable et rapide. Mais pour vous faire conseiller l'Assurance Royale, vous devez poser la bonne question: "Pouvez-vous m'offrir ce qu'il y a de mieux?"

Nous sommes vraiment intéressés à ce que vous soyez très prudent dans le choix de votre compagnie d'assurance... c'est aussi à notre avantage.



Rassurez-vous avec ce qu'il y a de mieux.

L'Assurance Royale

Canada



Avortements: augmentation de 8.2% en 1978

OTTAWA (d'après CP) — Selon Statistique Canada, le nombre d'avortements thérapeutiques au Canada l'an dernier a augmenté de 8.2 p. cent à 62,290.

De plus, au cours de l'année, 1,802 Canadiennes se sont fait avorter légalement aux Etats-Unis.

Ces statistiques signifient que pour 100 naissances, il y a eu 17.4 avortements thérapeutiques. En 1977, il y en a eu 38.5 pour 100 nais-

sances aux Etats-Unis, 17.9 en Grande-Bretagne et 32.9 en Suède.

Plus de 61 p. cent des femmes qui se sont fait avorter étaient célibataires, tandis que 27 p. cent étaient mariées et 11 p. cent étaient séparées, divorcées, veuves ou vivaient avec quelqu'un.

Près de 60 p. cent des femmes avortées étaient âgées de 20 à 34 ans et 30 p. cent d'entre elles avaient moins de 20 ans.

Les taux de fréquence des avortements varient selon les régions. Au Québec, il y a eu 8.3 avortements pour 100 naissances, tandis qu'il y en a eu 4.8 à Terre-Neuve, 3.1 à l'Île-du-Prince-Edouard, 11.9 en Nouvelle-Ecosse, 3.9 au Nouveau-Brunswick, 23.9 en Ontario, 11.4 au Manitoba, 9.4 en Saskatchewan, 19.9 en Alberta, 33.6 en Colombie-Britannique, 21.4 au Yukon et 13.4 dans les Territoires du Nord-Ouest.

GRÈVE

SUITE DE LA PAGE 1

quent de se produire», a déclaré M. DesMarais, sous les applaudissements des maires...

M. DesMarais a lancé un appel à tous les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de respecter le vote qu'ils ont pris en approuvant à 54% les offres du conciliateur. «Je leur lance un appel pressant afin qu'ils mettent fin à ces journées de grève».

C'est un désaccord sur les coûts des changements d'horaire réclamés par les 3,000 chauffeurs d'autobus et d'opérateurs de métro, qui est



Pierre DesMarais II

à l'origine de la deuxième journée d'étude que la fraternité a déclenchée ce matin, privant

ainsi les usagers de transport en commun.

Et il n'est pas impossible que d'autres suivent. «Ce sera décidé de jour en jour», a précisé le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et services connexes de la CTCUM, affiliée à la CSN.

En effet, M. Normand Hamelin a affirmé, hier au cours d'une conférence de presse, qu'il était arrivé à cette conclusion à la suite de la réunion de mardi avec les représentants de la CTCUM et le médiateur Raymond Désilets, réunion qui avait abouti à une impasse.

Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

CERTIFICAT DE CRÉATIVITÉ

FONDEMENTS ET TECHNIQUES

La Faculté de l'éducation permanente vient de mettre sur pied ce programme dont les objectifs sont les suivants:

- assurer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui en favorisent le développement;
- rendre les participants aptes à utiliser les connaissances acquises et les méthodes expérimentées, en vue de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail ou de vie;
- amorcer une réflexion critique sur les méthodes de développement de la créativité.

Structure du programme

- Des cours théoriques sur les diverses disciplines scientifiques à partir desquelles se sont développées les méthodes de développement du potentiel créateur;
- apprentissage de certaines méthodes de développement de la créativité;
- des ateliers;
- des séminaires sur divers aspects de la créativité;
- des stages de formation.

Conditions d'admission

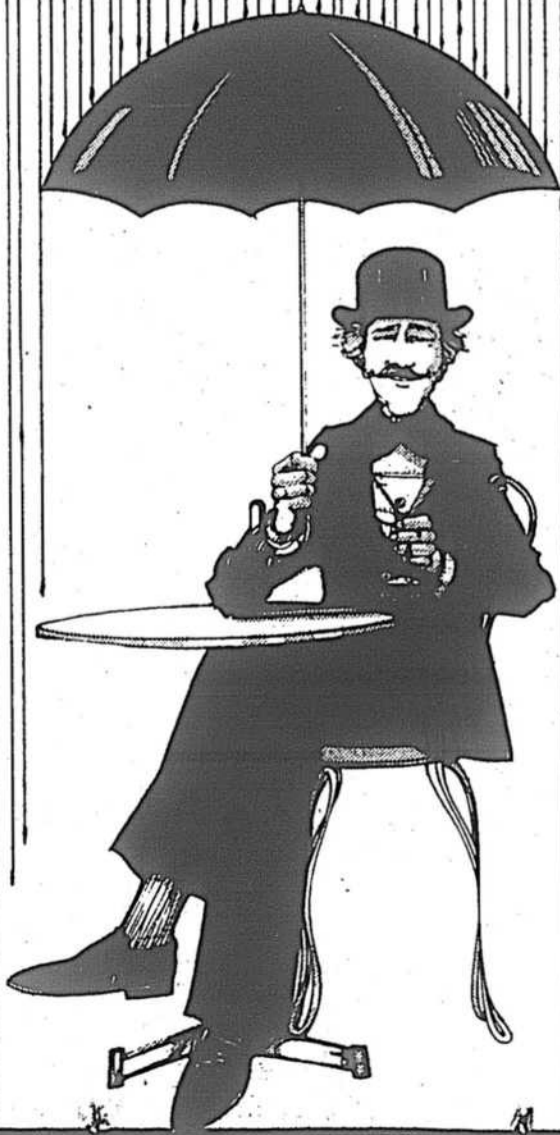
Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.

Dès le trimestre d'hiver 1980, certaines des activités de ce programme seront offertes à titre expérimental à une clientèle réduite.

Les candidats intéressés à participer à cette phase d'implantation sont invités à appeler au numéro 343-6090 pour obtenir les formulaires d'admission et d'inscription ou à se présenter à la Faculté.

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090



LE DRY GIN WISER'S International

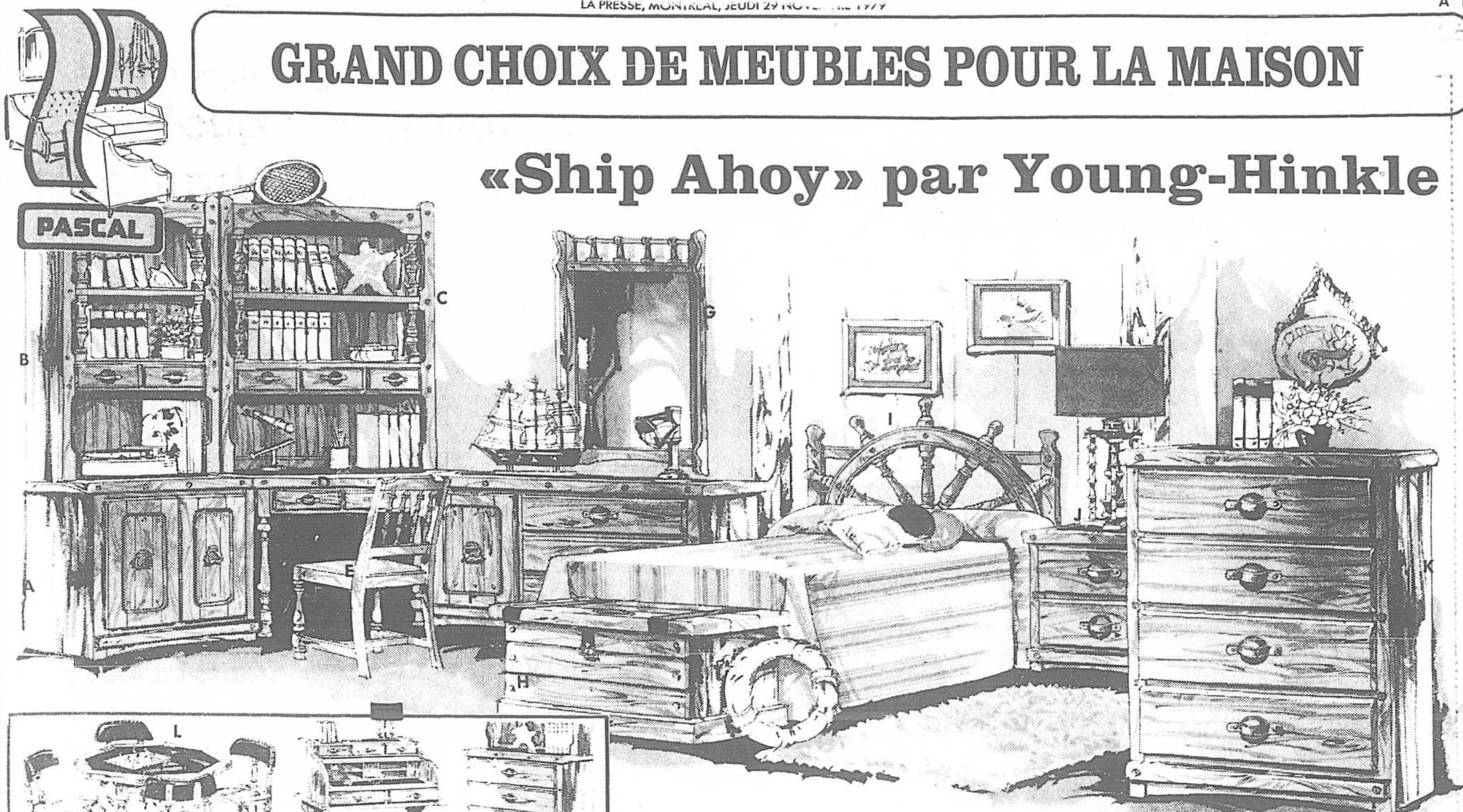
DÉLICIEUX
AVEC
OU SANS
EAU



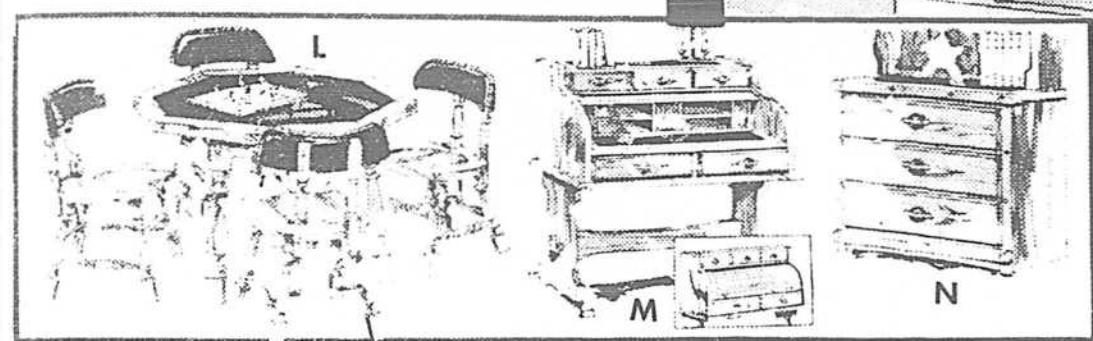
À LONDRES
COMME AILLEURS...

GRAND CHOIX DE MEUBLES POUR LA MAISON

«Ship Ahoy» par Young-Hinkle



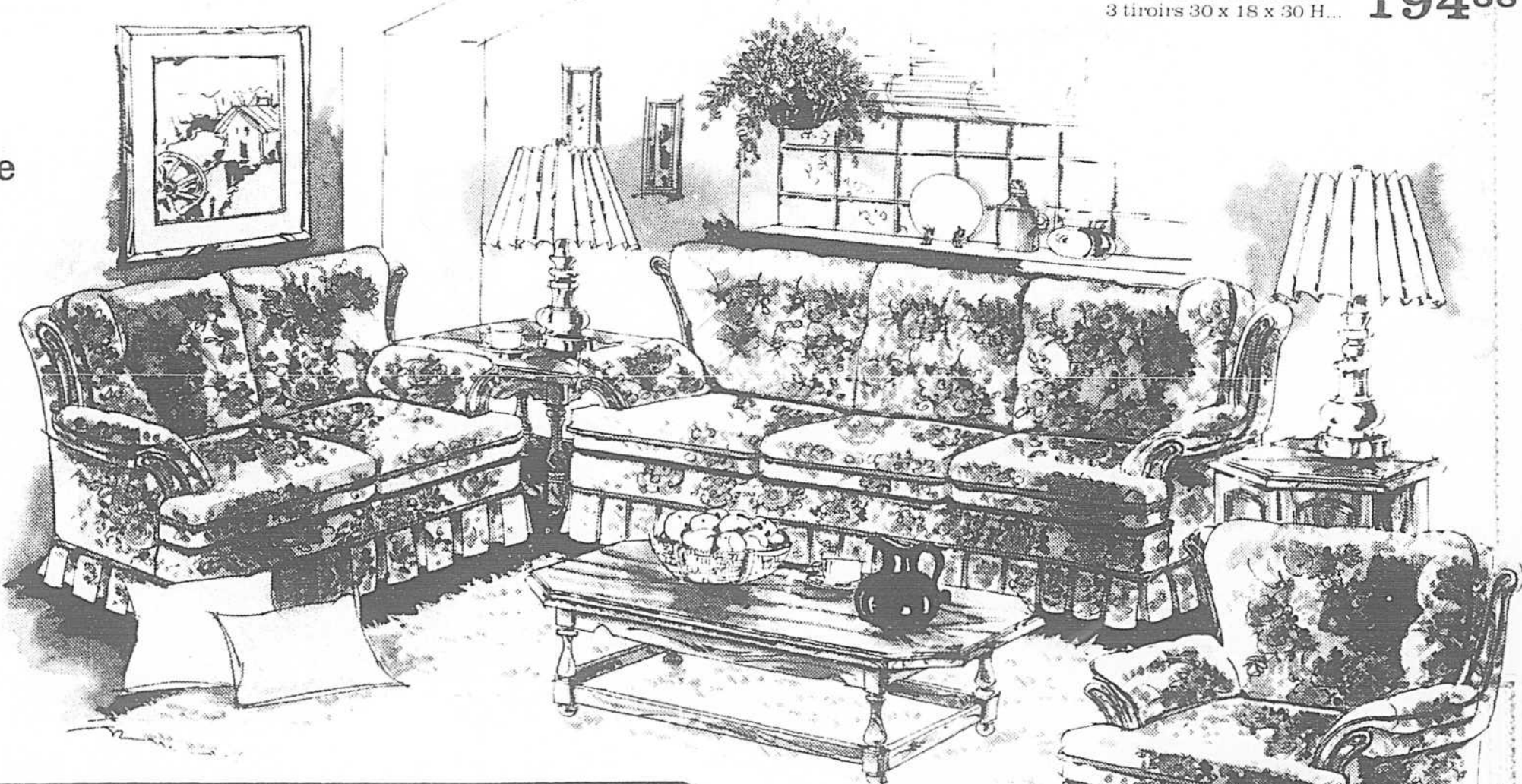
Si votre jeune garçon aime «être seul maître à bord», rien ne lui fera plus plaisir que le «Ship Ahoy»... Un mobilier spécialement conçu pour répondre à ses besoins... du bois de pin usé par les intempéries, et dessus de meubles imitant le bois d'épaves. Des meubles spacieux et confortables, offrant tout l'espace nécessaire au rangement de tous ses petits trésors. Même dans une chambre de grandeur restreinte, les douzaines de possibilités de rangement laissent toute la latitude voulue pour placer les étagères murales, le bureau et tout le reste...



- | | | | | | | | |
|--|-------------------------|--|-------------------------|--|-------------------------|--|-------------------------|
| A. Chiffonnier d'étudiant 2 portes 30 x 18 x 30 H..... | 209⁸⁸ | E. Chaise..... | 99⁸⁸ | H. Chiffonnier de marin 32 x 19 x 16 H. 1 plateau..... | 229⁸⁸ | K. Chiffonnier à 4 tiroirs 39 x 19 x 48 ¹ / ₂ H..... | 269⁸⁸ |
| B. Bahut 30 x 10 x 47 H. 2 portes, 2 étagères..... | 209⁸⁸ | F. Commode double 46 x 18 x 30 H. 3 portes, 1 étagère..... | 379⁸⁸ | I. Tête de lit 39", en forme de gouvernail..... | 229⁸⁸ | L. Table de jeu avec 4 chaises en vinye noir 42 x 42 x 27 H..... | 559⁸⁸ |
| C. Bahut 46 x 10 x 47 H. 3 tiroirs..... | 254⁸⁸ | G. Miroir vertical avec cadre 29 x 45..... | 119⁸⁸ | J. Table de chevet..... | 174⁸⁸ | M. Pupitre américain sur tréteux 41 x 25 x 44 H..... | 569⁸⁸ |
| D. Pupitre en coin 30 ¹ / ₂ . 1 porte..... | 229⁸⁸ | | | | | N. Chiffonnier d'étudiant 3 tiroirs 30 x 18 x 30 H..... | 194⁸⁸ |

Elégant mobilier de style colonial par Jaymar

Jaymar vous offre un chic mobilier de style colonial comprenant haut dossier confortable avec coussins au dos semi-attachés. Coussins réversibles en écume. Coussins-oreillers formant appuis-bras. Montant fini érable. Mobilier à bordure au bas et recouvert entièrement nylon à motif floral brun.



- | | |
|----------|-------------------------|
| Sofa | 469⁸⁸ |
| Causeuse | 359⁸⁸ |
| Fauteuil | 269⁸⁸ |
| Pouf | 99⁸⁸ |

Pascal présente...

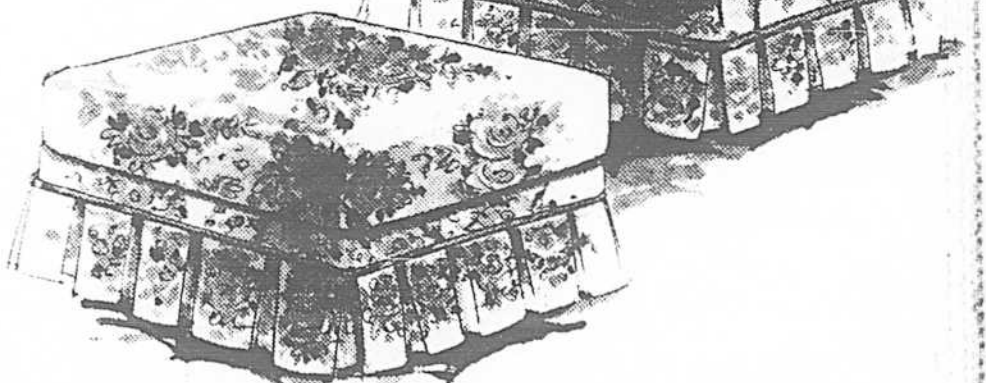
un meuble mural Kombi offert à prix spécial

Ravissant, élégant, éblouissant... telle est la description de ce sensationnel meuble mural Kombi. Fini mélamine blanc.

- | | |
|---|-------------------------|
| A. Bibliothèque à porte unique 18 L x 79 ¹ / ₂ H x 16 P | 228⁸⁸ |
| B. Bibliothèque-bar 36 L x 79 ¹ / ₂ H x 16 P | 299⁸⁸ |
| C. Bibliothèque-téléviseur 36 L x 79 ¹ / ₂ H x 16 P | 266⁸⁸ |

Achetez les trois articles et épargnez 120⁰⁰

675⁶⁴



La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition» Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

TERMES PRATIQUES POUR S'ADAPTER À VOTRE BUDGET

- MASTER CHARGE
- CHARGEX
- PASCAL QUICK CHARGE ou termes prolongés

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

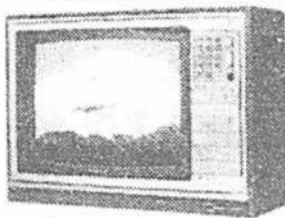
6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

MAGIC TOUCH T.V.

**SPÉCIAUX
DES FÊTES**

SONY

**TÉLÉCOULEUR TRINITRON
KV 1943R 20"
A TELECOMMANDE**



- Système couleur Trinitron
- Télécommande avec 14 boutons
- «Express Commander»
- Nouveau tube donne une image plus claire

**TÉLÉCOULEUR TRINITRON
KV 1911 20"**



- système couleur Trinitron (un canon - une lentille)
- synchronisation express à 12 boutons pressoirs
- système économiseur Economik
- A un prix spécial

**TÉLÉCOULEUR TRINITRON
KV 1743 18"
A TELECOMMANDE**



- système couleur Trinitron (un canon - une lentille)
- télécommande infrarouge à 14 boutons express
- projection électronique semi-automatique des canaux avec mémoire permanente à circuit intégré
- A prix super-spécial

**LE TOUT NOUVEAU
TRINITRON KV 1206 12"
PORTATIF**



- Le système couleur Trinitron (un canon/une lentille)
- Synchronisation à boutons pressoirs
- Compact et léger



**MAGNÉTOPHONE À CASSETTE
SONY TCM III**
Le bloc-notes portatif tout usage pour le bureau, en voyage d'affaires ou pour notes de cours.

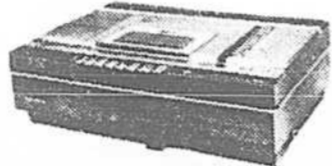
A prix spécial pour les Fêtes

RADIO AM-FM SONY ICF C805W
(la machine de rêve avec horloge numérique)

Un cadeau idéal pour Noël.
ord. \$69.95
en vente **\$49**

LA VOICI!

La nouvelle platine domestique d'enregistrement magnétoscopique de Sony SL-5400 avec le dispositif inédit BetaScan, une minuterie de 3 jours et un programmeur à une intervention.



Passez nous voir pour une démonstration.

5343, chemin Queen Mary, à l'ouest de Décarie 481-2702
Stationnement gratuit

Le coroner Héroux exonère de tout blâme le Dr Paquin

par André CÉDILOT

Le coroner Roch Héroux a mis un point final à son enquête qui durait depuis près d'un an dans l'affaire Bissonnette-Handfield, en exonérant de tout blâme, hier, le docteur Antonine Paquin, considérée comme témoin important en rapport avec la mort de ses deux compagnes, à onze jours d'intervalle, à la fin de 1977.

A la fin du long rapport de 113 pages justifiant ce verdict, Me Héroux a tenu à son tour à dénoncer la loi des coroners qu'il juge désuète, laissant la porte ouverte aux pires abus de publicité à l'égard des témoins appelés à ces enquêtes.

Tout en se disant favorable à ce que ces enquêtes se tiennent publiquement, car elles ont pour but de faire la lumière sur les circonstances d'un décès, le coroner n'en croit pas moins que la loi devrait permettre le huis-clos, surtout dans les cas où l'on fait état de faits qui s'avèrent non nécessaires à la bonne compréhension du public.

Thérèse Bissonnette et Thérèse Handfield, toutes deux dans la quaran-

taine, étaient décédées à onze jours d'intervalle, les 13 et 24 novembre 1977. La première, d'un anévrisme cérébral; et la seconde, d'une intoxication au méthanol.

Comme rien à cette époque n'avait laissé croire à la responsabilité d'une tierce personne, les deux dossiers avaient été rapidement fermés. A la mi-septembre 1978, à la suite de révélations nouvelles, la police de la CUM était toutefois amenée à intervenir, avec le résultat que le docteur Antonine Paquin, une connaissance intime des deux victimes, était citée comme témoin important devant le coroner Roch Héroux.

Le dernier a été établi hors de tout doute, particulièrement à la suite du témoignage de deux experts, dont l'un du service de police scientifique, que Thérèse Bissonnette est décédée de façon purement naturelle, à son logis de la 17e Avenue, à Lachine.

Que le certificat de décès de la victime et la requête en incinération de son corps aient été signés par le Dr Antonine Paquin ne prouve nullement, selon le coroner,

que cette dernière ait pu être mêlée à la mort de Mlle Bissonnette.

Il en va de même, toujours d'après le coroner, de la destruction par feu docteur Thérèse Handfield, qui cohabitait avec Mlle Paquin, du dossier médical de Thérèse Bissonnette. Il s'agit tout au plus d'accrocs à l'éthique professionnelle de la corporation des médecins, a noté Me Héroux.

Dans le cas de Thérèse Handfield, décédée onze jours plus tard d'une absorption de méthanol, le coroner Héroux n'a pu non plus retenir de responsabilité criminelle à l'endroit du docteur Antonine Paquin, quoique le procureur de la Couronne ait tenté de prouver un homicide «par influence».

Après analyse de tous les faits mis en preuve, surtout ceux concernant l'état maladif assez avancé de la défunte, le coroner Héroux, s'appuyant en outre sur de nombreux cas de jurisprudence, a tout bonnement rejeté cette hypothèse.

«L'explication plausible du Dr Paquin et la corroboration de la famille Handfield concer-

nant certains faits qui auraient pu, à prime abord, nous porter à croire à l'existence de preuves circonstancielles ne permet pas de dégager une responsabilité criminelle», a indiqué le coroner, précisant que le centre hospitalier Hôtel-Dieu où est décédée la victime après y avoir été amenée à la suite de l'ingurgitation de méthanol, pourrait, à la rigueur, être blâmé dans cette affaire.

Selon un médecin qui a témoigné à l'enquête, il ne serait pas impossible que Thérèse Handfield, après avoir été remise sur pied et confiée au service des soins psychiatriques de cette institution, ait pu se procurer à nouveau du méthanol, au cours d'une fugue à l'intérieur de l'hôpital, cette fois au laboratoire biochimique, qui n'était pas sous clef.

Dans ses recommandations finales, le coroner Héroux n'a d'ailleurs pas manqué de signaler à la direction de l'hôpital de prendre les dispositions pour éviter qu'une situation semblable ne se répète à l'avenir.



**Notre espérance!...
une petite fête enracinée
dans le coeur de chacun**

NOËL APPROCHE, LES PETITS FRÈRES ONT BESOIN

DE VOS DONS POUR AIDER LES PERSONNES TRÈS ÂGÉES, DÉMUNIES ET ISOLÉES DONT ILS S'OCCUPENT.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....

APP.....
PROVINCE.....
TÉL.....

Un reçu pour fins d'impôts pour les dons de plus de \$5.00

No d'enregistrement
0187757-46-08

JE VOUDRAIS DE LA DOCUMENTATION SUR LES PETITS FRÈRES

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, 4624 RUE GARNIER, MONTRÉAL, QUÉBEC H2J 3S7

VENTE À L'ENCAN, PAR CATALOGUE

OEUVRES D'ART ET ANTIQUITÉS
en trois séances

VENTE MARDI 4 DÉCEMBRE 1979 À 19h30

Superbe collection de porcelaines, incluant figurines Royal Doulton, Service de table Royal Derby pour 12 personnes, Moeracraft, «Royal Dux», Limoges, Meissen, Dresden. Belle collection de tapis anciens orientaux et persans, belles pièces d'argenterie, rares figurines japonaises en ivoire, mobilier de qualité incluant superbe secrétaire ancien en chêne, tables d'appoint, tabourets, etc.
Verres Camée, y compris lampe exclusive, création Richard, bijoux de platine, camées, miniatures et bien d'autres articles.

VENTE MERCREDI ET JEUDI 5 ET 6 DÉCEMBRE 1979 À 19h30

Deux sessions sur des oeuvres canadiennes et européennes, incluant des oeuvres d'Ayotte, Beament, Burton, Barrett, Berne, Bonnington, Brymer, Bouchard, Bouter, Burr, Besse, Bosse, Bertoulesque, Beau, Bourgeois, Clapp, Correau-Kingwell, Cullen, Coustrau, Douglas, Domingue, Duguay, Dupond, D'Allaire, Dyonnet, De Groot, DeLaute, Dufour, Des Clays, East, Fortin, Favreau, Frank, Grandin, Gransow, Gauthier, Giunta, Galli, Gagnon, Genn, Gingras, Cordon, Goldberg, Garnier, Herbert, Hornyansky, Holdstock, Halgate, Hammond, Hudon, Iacurto, Jacques, Jacobi, Johnston, Jackson, Kawalski, Levier, Laliberté, Le Bon, LaTendré, Leclerc, Lucas, Lismer, Major, Morriseau, Marci, Meayer, Mauro, Muhlstock, Massicotte, Millet-Trudeau, Mitchell, Michel, Norwell, Noeh, Podaski, Paczolay, Pfeiffer, Prout, Perrin, Reinblatt, Rousseau, Riopelle, Robinson, Raphael, Roberts, Richard, Smith, Soulikas, Surrey, Sherriff-Scott, Toupin, Tinning, Tholen, Tramp, Trudeau, Tubicasse, Thomas, Tolassian, Van Vorssen, Voow, Van Bouren, Viens, Vincelelette, Varley, Valtot, Ward, Weissen, Bruch, Wealtierhead, Wilson et bien d'autres.

Derniers arrivés: Robert Ripoll, John Little, Henri Masson, Sam Borenstein, Joseph Charles Franchère, Georges Delfosse et plusieurs autres.
INSPECTION: samedi 1er décembre 1979, chaque jour, de 10 à 22 heures, jusqu'au lundi 3 décembre 1979.

Pinney's Art Treasures Inc.
146, CHEMIN BATES (coin Vimy) bur. 303 — Ville Mont-Royal
Tél.: (514) 731-4312

Ne gaspillez pas
les calories.



RECUPEREZ LA CHALEUR DE VOTRE FOYER

Richard Le Droff a mis au point une gamme complète de récupérateurs de chaleur: plusieurs solutions adaptées à votre problème. Le choix Richard Le Droff pour économiser l'énergie.

Le Miratherm Richard Le Droff: invisible et silencieux, c'est un appareil puissant: il peut pulser 200 m³ à une température de sortie minimum de 30 à 40°. Avec un Miratherm en fonctionnement, votre cheminée chauffera deux fois plus sans augmenter la consommation de bois.

L'Avaloir-récupérateur Richard Le Droff: silencieux et économique, il fonctionne sans aucune énergie auxiliaire: sa puissance de chauffage équivaut à celle de 2 radiateurs électriques de 1 000 W (température de sortie élevée: de 45 à 66°).

DISPONIBLES CHEZ: **Les Maîtres de l'Art Vivant**

RICHARD LE DROFF

Centre d'achat L'Acadie Sauvée
1456 ouest, Sauvé, Montréal
Tél.: 331-6783

Galerie du Décor
Galerie d'Anjou, Anjou
Tél.: 353-2640

Qu'est-ce qui se passe à Hydro-Québec?

Le 12 janvier, le 21 septembre et le 25 novembre 1979, Hydro-Québec a déposé des propositions globales. Malgré ces offres, le Syndicat, pour sa part, refuse catégoriquement de faire une proposition globale susceptible de relancer la négociation. Hydro-Québec a pourtant apporté des améliorations importantes à ses offres alors que le Syndicat se limite à réitérer ses demandes du 29 juin 1978.

Taux d'augmentation des salaires:

	1979	1980	1981
employés de métier	8 %	7,5%	7,5%
employés de bureau	7,5%	7 %	7 %
techniciens	7 %	6,5%	6,5%

Les taux proposés auront pour effet d'augmenter le salaire annuel moyen* comme suit:

	1978	1979	1980	1981
employés de métier	\$16 803	\$19 022	\$20 571	\$22 247
employés de bureau	\$15 038	\$17 400	\$19 009	\$20 747
techniciens	\$20 110	\$23 203	\$25 453	\$27 921

*Ce salaire inclut les taux d'augmentation et la progression annuelle moyenne dans les échelles.

Compte tenu des augmentations de salaires et de la garantie du maintien de leur pouvoir d'achat contre l'inflation, les employés verront leur revenu s'accroître, en moyenne, pour la durée de la convention collective de trois ans, de 26,6%.

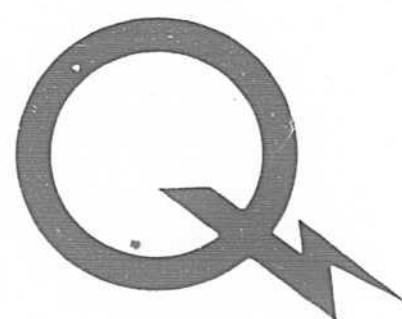
Entre autres avantages, Hydro-Québec offre à ses employés:

- la garantie du maintien de leur pouvoir d'achat contre l'inflation
- des améliorations à leur régime de retraite — retraite facultative à 63 ans sans pénalité — indexation annuelle des rentes jusqu'à un maximum de 2%
- une à cinq semaines de vacances pré-retraite de 60 à 64 ans
- une indemnité de résidence de \$35 par semaine pour les employés assignés en permanence à l'exploitation des réseaux non reliés (Basse-Côte-Nord et autres)
- une allocation de \$5,50 pour les repas pris en surtemps
- un nouveau régime de mouvement de personnel et de rémunération pour les employés de bureau
- le droit pour tout employé de suspendre son travail dans le cas où il l'estime dangereux, et ce sans perte de salaire

Parmi les avantages déjà acquis dont bénéficient les employés d'Hydro-Québec, figurent:

- la sécurité d'emploi
- quatre semaines de vacances après un an de service
- la garantie d'un salaire en cas de maladie — dix jours de congés de maladie par année de service, renouvelables le premier de l'an (exemple: 60 jours après 6 ans) — assurance-salaire en cas d'invalidité (80% du salaire)
- une assurance-vie (jusqu'au triple du salaire)
- treize jours fériés payés
- un régime de retraite parmi les plus avantageux (rente représentant jusqu'à 80% de la moyenne des cinq meilleures années de salaire)

Pourquoi une grève?



**CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE**

- VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE
- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
 - Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
 - Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL



Robert Bourassa

**Robert Bourassa devant les étudiants des HEC
Québec est sorti affaibli du
conflit avec le Front commun**

par Jacques BOUCHARD

Le gouvernement du Québec sort affaibli de l'affrontement avec les travailleurs du secteur public car c'est finalement le non respect de la loi 62 qui a triomphé au

détriment de nos institutions parlementaires.

C'est en substance ce qu'a déclaré, hier, l'ancien premier ministre Robert Bourassa. Prenant la parole devant plus de 300 étudiants de l'école des Hautes Etudes Commerciales

(discours retransmis en circuit fermé par le réseau de télévision de l'institution), M. Bourassa a convenu que c'était une situation «très grave» qui n'était pas unique au Québec.

La situation que nous avons vécue doit faire

réfléchir toute la population du Québec «au-dessus de toute partisanerie politique», a affirmé M. Bourassa qui a lui-même vécu des heures pénibles lors des négociations avec le secteur public au moment où il gouvernait le Québec.

Ce qui s'est produit récemment entre le gouvernement employeur et ses syndicats a forcé l'administration Lévesque à négocier avec une main derrière le dos, ce qui en a fait un gouvernement «manchot».

En reprenant les propos mêmes du président de la CSN, M. Robert Rodrigue sur l'interprétation de «triomphe» qu'il en donnait à la suite de la lutte entre sa centrale et le gouvernement dans le monde hospitalier, M. Bourassa a rappelé qu'en plus de la loi 62 qui n'avait pas été respectée l'appel «solennel» lancé à la population par le premier ministre péquiste, n'avait pas non plus été écouté.

M. Bourassa interprète ce genre de situation par le profond malaise qui existe présentement dans la population québécoise en ce qui concerne les relations patronales-ouvrières et «il faudra en arriver à trouver un nouveau système pour éviter ces affrontements».

Il faudra trouver une nouvelle formule de relations de travail, comme celle qui existe par exemple en Allemagne et qui favorise la participation des travailleurs, estime-t-il.

Crise d'octobre
Puis reprenant un thème favori du Parti québécois, l'ancien premier ministre Robert Bourassa a lancé un appel à la transparence au gouvernement de M. Lévesque au sujet de la Crise d'octobre et de la question référendaire.

Tout au moins, selon M. Bourassa, le gouvernement Lévesque devrait dévoiler le rapport de la commission Deschênes, «bien que ce ne serait pas suffisant», selon lui. Mais, cette enquête a été «payée par les contribuables et le gouvernement devrait en dévoiler le contenu», a-t-il dit.

Référendum
M. Bourassa a aussi invité le gouvernement à poser une question claire et sans équivoque aux Québécois lors du référendum dans le but de décrocher le plus haut pourcentage du vote en faveur du oui au renouvellement constitutionnel.

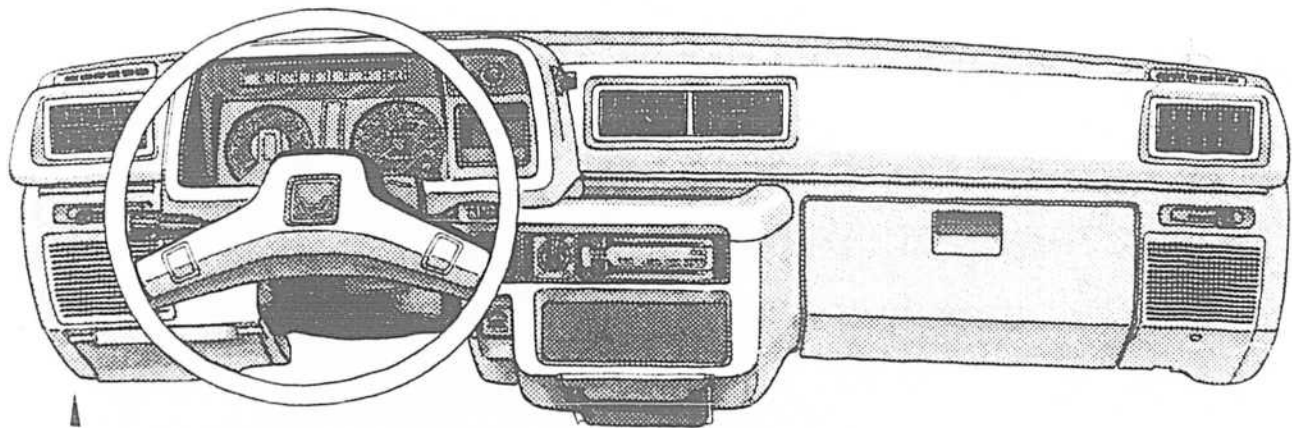
En reconnaissant les liens économiques qui doivent être la base de la révision constitutionnelle et en prônant une souveraineté culturelle des Québécois, thème qu'il a lui-même déjà développé alors qu'il était premier ministre, le PQ pourrait obtenir une bonne majorité de oui, a dit en substance M. Bourassa.

Bien que se doutant que la question posée par le PQ lors du référendum soit confuse, et qu'elle portera à toutes sortes d'interprétations, l'ancien premier ministre semble estimer que le Québec se prive là d'une excellente chance de faire voir à la population des autres provinces qu'il y a un profond désir de changement constitutionnel chez nous.

«Avec un vote de 80 pour cent lors du référendum et qui dirait un oui massif aux changements constitutionnels, en fonction de la réalité canadienne, le Québec forcerait nos partenaires à négocier».

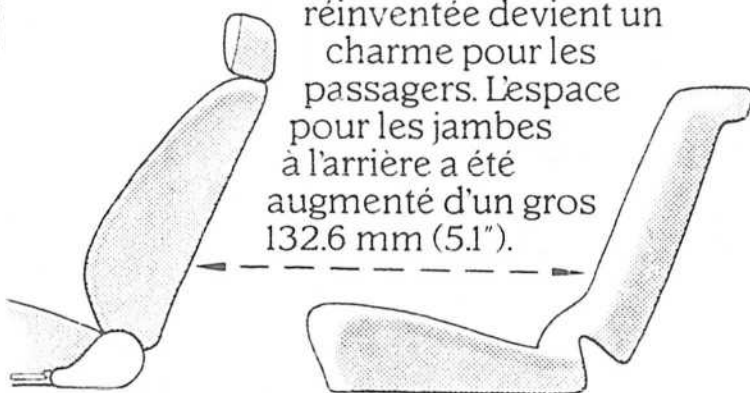
«Et en gardant un lien économique avec le reste du Canada qui permet aux Québécois de bénéficier du fruit de l'exploitation des richesses naturelles de cet immense pays, rien n'empêchera un gouvernement de bâtir un véritable Etat national français», a affirmé M. Bourassa.

**LA NOUVELLE HONDA CIVIC.
LE COEUR DE LA NOUVELLE
LÉGENDE, C'EST VOUS!**



DEVANT VOUS. Assoyez-vous dans la nouvelle Civic et ça vous sautera aux yeux! Un seul coup d'oeil au tableau de bord vous permet de lire toutes les informations nécessaires sans perdre un poil de concentration sur votre conduite. Pendant que vous y êtes, regardez à droite et vous verrez que le tableau de bord s'éloigne du passager pour lui laisser encore plus de place.

DERRIÈRE VOUS. La Civic a toujours été un charme pour le conducteur et cette année, la Civic réinventée devient un charme pour les passagers. L'espace pour les jambes à l'arrière a été augmenté d'un gros 132.6 mm (5.1").

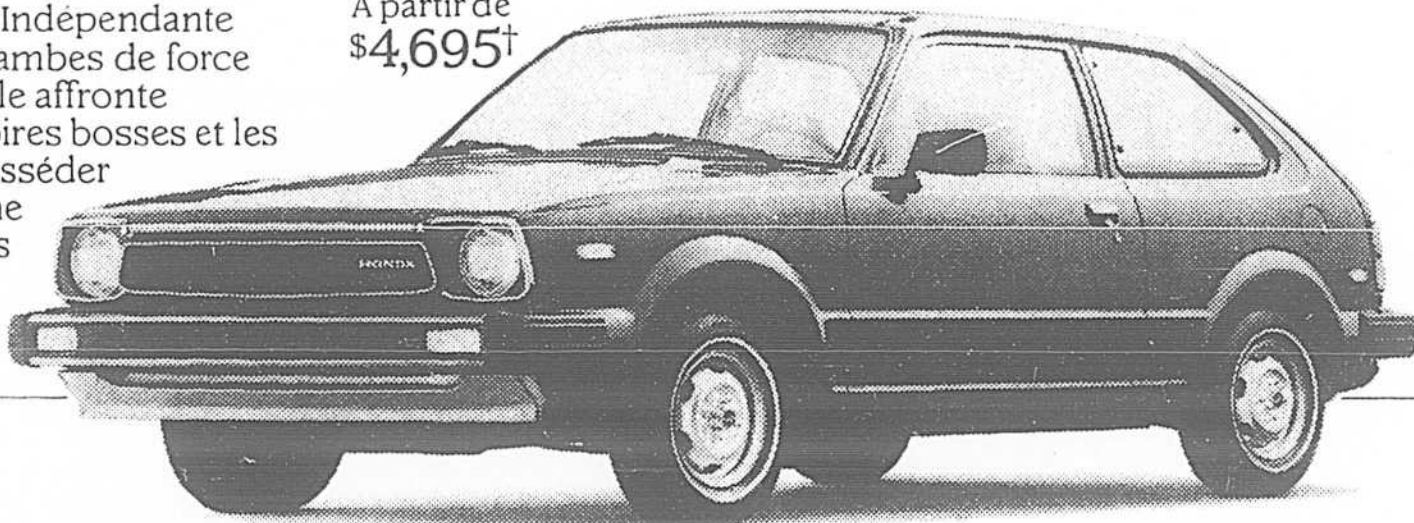


AUTOUR DE VOUS. Les lignes extérieures de la nouvelle Civic sont plus nettes et plus aiguës pour fendre l'air, ce qui améliore son silence et (tenez-vous bien) sa consommation d'essence! Elle est encore meilleure que dans l'ancienne légende.

SOUS VOUS. Il y a sept ans, nous avons créé un nouveau standard pour la tenue de route des petites voitures et cette année, nous le dépassons. Si vous ne pensiez pas (comme presque tout le monde) que le confort et la tenue de route de la Civic pouvaient être améliorés, attendez de sentir sa nouvelle suspension! Indépendante aux quatre roues, avec jambes de force MacPherson, elle affronte aisément les pires bosses et les pires trous. Posséder et conduire une Civic est maintenant plus réconfortant que jamais.

POUR VOUS. Vous direz peut-être "C'est bien beau tout ça... mais combien ça coûte?" Alors, tenez bien votre chapeau de roue: La Civic 3 portes standard est maintenant moins chère que celle de l'an dernier!

A partir de \$4,695[†]



LA LÉGENDE GRANDIT.

[†]Prix suggéré par le fabricant pour la Honda Civic 3 portes 1980. Il ne comprend pas le transport, les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation du concessionnaire. Les concessionnaires sont libres de vendre moins cher. Le modèle représenté est la Civic 3 portes Deluxe.

Garage Civique Limitée
2355 boul. Hymus
Dorval, Québec H9S 1J8
683-5533

La Boutique Automobile
M.P.R. Rainville Inc.
195 — 1^{re} Avenue, Ville-Île-Perrot
Québec J7V 5A1 459-8416

Les Automobiles Honda A.K.S. Ltée
266 boul. Labelle
Ste-Rose, Québec H7L 1K4
861-6110

Verchères Auto Inc.
3351, Chemin Chambly
Longueuil, Québec J4J 2G2
679-4710

Encore Automobile Ltd/Ltée
266 Boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, Québec J6K 3C2
698-1060

Lombardi Autos Ltée
7965 boul. Langelier
St-Léonard, Québec H1P 2X6
324-5542

Rallye Motors Limitée
0101 Clément
LaSalle, Québec H8R 1S8
364-1121

Lallier Auto Inc.
110 Notre-Dame
Repentigny, Québec J6A 2P3
581-7571

Honda De Sigi Ltée
440 Dorchester ouest
Montréal, Québec H2O 1V7
879-1550

Lallier Auto Inc.
12435 boul. Laurentien
Cartierville, Québec H4K 1N9
337-2330

**POUR CHANGER
OU ANNULER
VOTRE ANNONCE
285-7205**

Un millionnaire est assassiné à Laval

par André CÉDILOT

Le millionnaire de 66 ans assassiné mardi soir à sa résidence de Laval par deux gunmen qui ont déguerpi avec un butin valant près de \$30,000, était la cible de bandits pour la seconde fois cette année.

En mars dernier, M. Vincent Millius, propriétaire d'une prospère entreprise de recyclage de rebuts, à Montréal-Nord, avait dû verser \$25,000 en guise de rançon à la suite de l'enlèvement de sa femme, à Fort Lauderdale, dans l'Etat de la Floride.

Cette affaire, dont LA PRESSE a pris connaissance, avait été étalée dans les media américains, à l'époque. On en

avait plus entendu parler depuis l'arrestation de deux hommes et une femme. Ceux-ci, a-t-on appris, avaient par la suite été libérés par la police locale.

M. Millius, dont la fortune est évaluée à plus de \$2 millions, s'appretait d'ailleurs à fêter son anniversaire de mariage, mardi soir, lorsque deux bandits portant une cagoule, dont l'un était armé d'un revolver puissant calibre, ont fait irruption à son domicile du boulevard de la Concorde, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Selon les renseignements obtenus, le sexagénaire, répondant à la sonnerie de la porte principale, n'avait pas

aussitôt ouvert qu'il était assailli par l'un des agresseurs qui l'a frappé à la tête, probablement à l'aide d'un revolver.

D'après l'autopsie pratiquée hier matin sur la dépouille, M. Millius aurait été frappé de sept coups à l'aide d'un objet contondant.

La victime a été trouvée baignant dans son sang dans une chambre de la maison, où elle avait réussi à se traîner depuis le portique. Quant à son épouse, Claudette Millius, âgée de 40 ans, elle avait été ligotée sur un lit, dans une autre pièce, à l'aide de fils électriques.

C'est cette dernière qui aurait alerté les policiers après s'être défait de ses liens. Au moment de l'arrivée des bandits, Mme Millius était apparemment en conversation téléphonique avec une amie. Sidérée par le duo, elle n'aurait pu informer son interlocutrice de l'incident.

Les deux assassins, qui sont toujours au large, ont pris la fuite avec quatre manteaux de fourrure, deux bagues serties de diamants et de l'argent liquide, le tout évalué à près de \$30,000.

La prison pour avoir détourné un autobus

Claude Sasseville, un jeune narcomane de 28 ans, a été condamné à trois mois de prison, par le juge Joseph Tarasofsky, de la Correctionnelle, pour avoir «détourné» un autobus de la CTCUM, il y a plus d'un an, et avoir forcé le conducteur à prendre le chemin de Plattsburg.

Il a expliqué qu'il avait posé ce geste parce qu'il voulait absolument se faire traiter pour sa narcomanie, et qu'il s'était rendu compte que, dans certaines institutions montréalaises, on le retournait littéralement à la porte dès qu'on le voyait arriver... dans l'état où il se trouvait.

3

jours avant le tirage du 2 décembre

diffusé au réseau TVA à 22h

Soyez-y salut!

Loto Canada

La loterie nationale

Les peaux de mouton Antartex vous tiendront au chaud tout l'hiver



Cette saison d'hiver, optez pour les tenues Antartex — des manteaux somptueux en pelletteries rasées, confectionnés spécialement pour vous protéger contre les rigueurs du froid, aussi bien le jour que le soir.

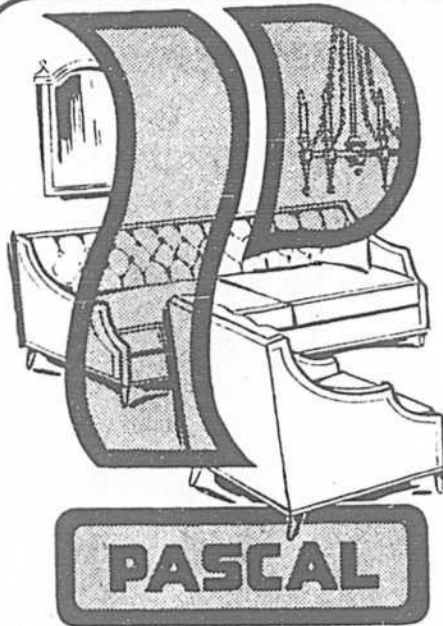
De \$270 à \$700

antartex
SHEEPSKIN SHOPS

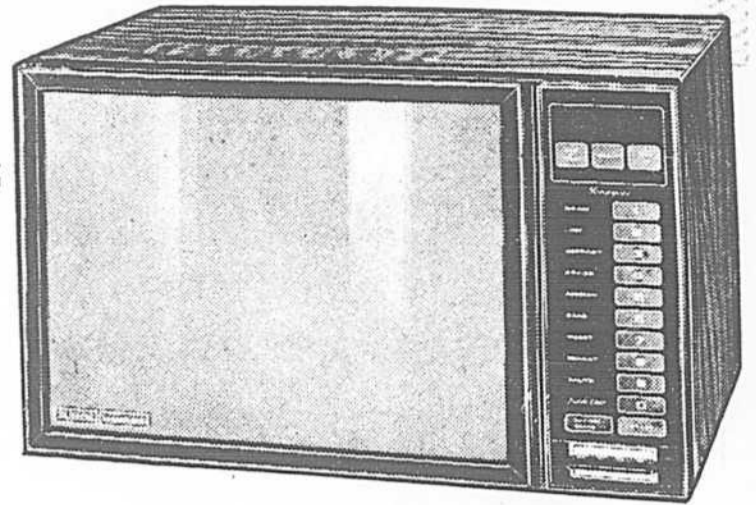
Antartex — l'équivalent écossais désignant la chaleur.

Voyez notre sélection unique de mitaines, chapeaux, chandails tricotes à la main, pantoufles, ainsi que plusieurs autres idées de cadeaux de Noël.

1330 ouest, Sherbrooke (entre Crescent et de la Montagne)
844-7426



OFFRES SPÉCIALES D'ÉLECTROMÉNAGERS MOFFAT



79988

OFFRE GRATUITE

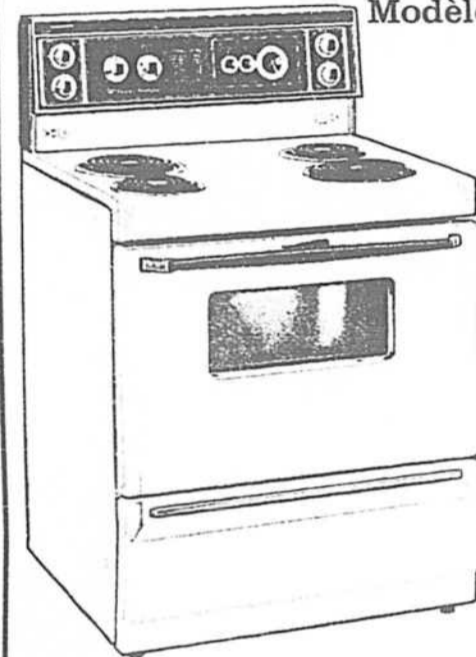
Ensemble de 7 pièces de vaisselle pour le four, d'une valeur au détail de \$34.50 avec un guide de cuisson, offerts avec tout achat de four à micro-ondes Litton Moffat.

Le plus récent four à micro-ondes «Meal-In-One»

Caractéristiques: commande-poussoir électronique transistorisée à 100% pour un réglage rapide et précis. Trois possibilités de programmation de cuisson: cuisson chronométrée, cuisson par température ou bien la cuisson combinant le temps de cuisson avec la température, à mémoire. Le panneau de commande en façade se nettoie facilement. Ce luxueux four à micro-ondes doté du système Memorymatic de programmation offre les fonctions indépendantes de temps de cuisson et de température ainsi que quatre niveaux de mémoire. Le système Memorymatic passe automatiquement d'un niveau de cuisson à un autre niveau pour s'arrêter automatiquement une fois la cuisson complétée.

Cuisinière «Westwood»

Modèle MSM 7259



Four ordinaire et une prise de courant (chronométrée) avec un grand hublot. Éléments de luxe 2 de 8" et 2 de 6". Disponible en blanc, ton or, amande.

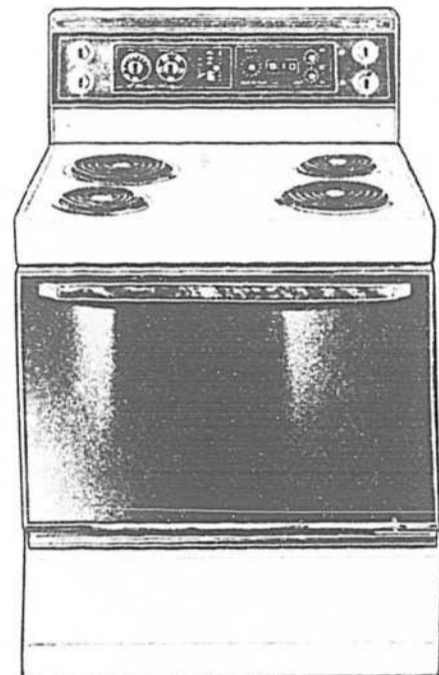
37988

Disponibles également: avec four autonettoyant Modèle MSS7259
Tournebroche comprise
Disponible en blanc, ton or, amande.

55988

Cuisinière «Westwood»

Modèle MSS7279



- Four autonettoyant
- Tableau de commande luxueux en verre, finition bronze antique
- Horloge numérique automatique
- Minuterie de four avec sonnerie de rappel
- 2 prises de courant (l'une chronométrée)
- Éléments de luxe: 2 de 8" et 2 de 6"
- Hublot en verre noir
- Tournebroche

57988

Couleur sans frais supplémentaires.

Lave-vaisselle mobile «Westwood»

Modèle MKC7668

- Dessus en bois de cerisier
- Rouleau automatique de câble
- 3 cycles de lavage
- Modèle à 2 vitesses
- Cycle pour casseroles
- Cycles «Econo»
- Rinçage d'attente
- Cycle court de lavage
- Lavage en douceur
- Roulettes de luxe
- Insonorisation spéciale
- Cycle chauffe-assiettes

Disponible en blanc, ton or, amande

38988



Réfrigérateur «Westwood»

Modèle MRF1649

- Capacité de 453L (16 pi. cu.)
- Poignée et garnitures de luxe
- Clayette en porte-à-faux et 3 clayettes amovibles
- Bac à viande
- 2 bacs à légumes
- Compartiment à beurre (3 températures)
- Bac à oeufs
- Monté sur roulettes
- Garniture extérieure entièrement chromée

Disponible en blanc, ton or, amande.

55988

Modèle 13 pi. cu. sans givre également disponible Réfrigérateur Moffat Westwood Modèle MRF1349 **46988**
Offert en blanc, ton or, amande



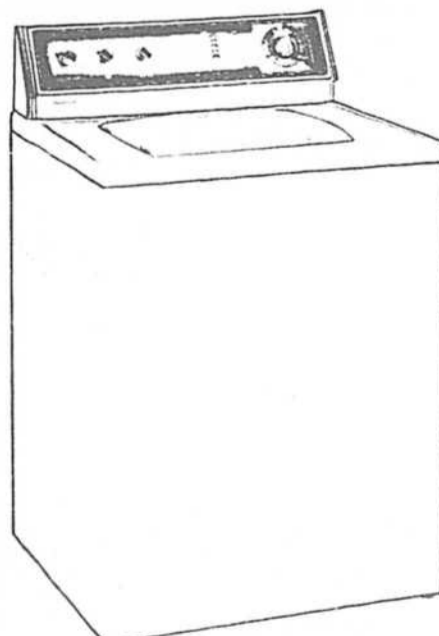
Laveuse «Westwood»

Modèle MWG1348

- Agitateur spiralé
- 4 cycles de lavage-essorage 2 vitesses
- Régulateur du niveau d'eau économiseur d'énergie
- Filtre de circulation autonettoyant (à charpie)
- Distributeur d'agent de blanchissage et d'adoucisseur d'eau

39988

Couleur sans frais supplémentaires.



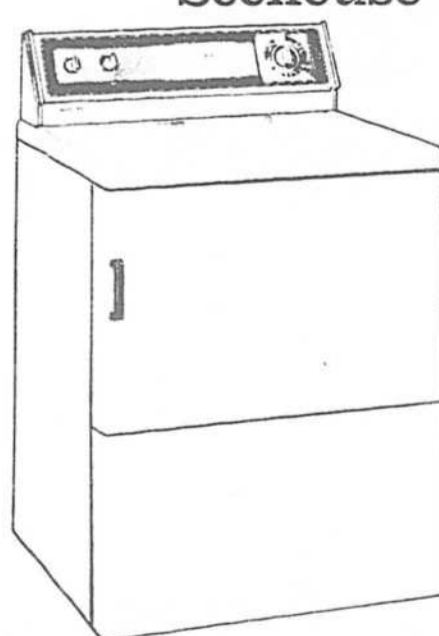
Sécheuse «Westwood»

Modèle MDG1348

- Commande pour séchage automatique et chronométré
- 4 intensités de chaleur
- Éclairage intérieur du tambour
- Grille de séchage
- Grand tambour en émail vitrifié
- Filtre à charpie monté en façade
- Signal de fin de cycle

24988

Couleur sans frais supplémentaires.



La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

TERMES PRATIQUES POUR S'ADAPTER À VOTRE BUDGET

- MASTER CHARGE
- CHARGEX
- PASCAL QUICK CHARGE ou termes prolongés

HEURES D'OUVERTURE

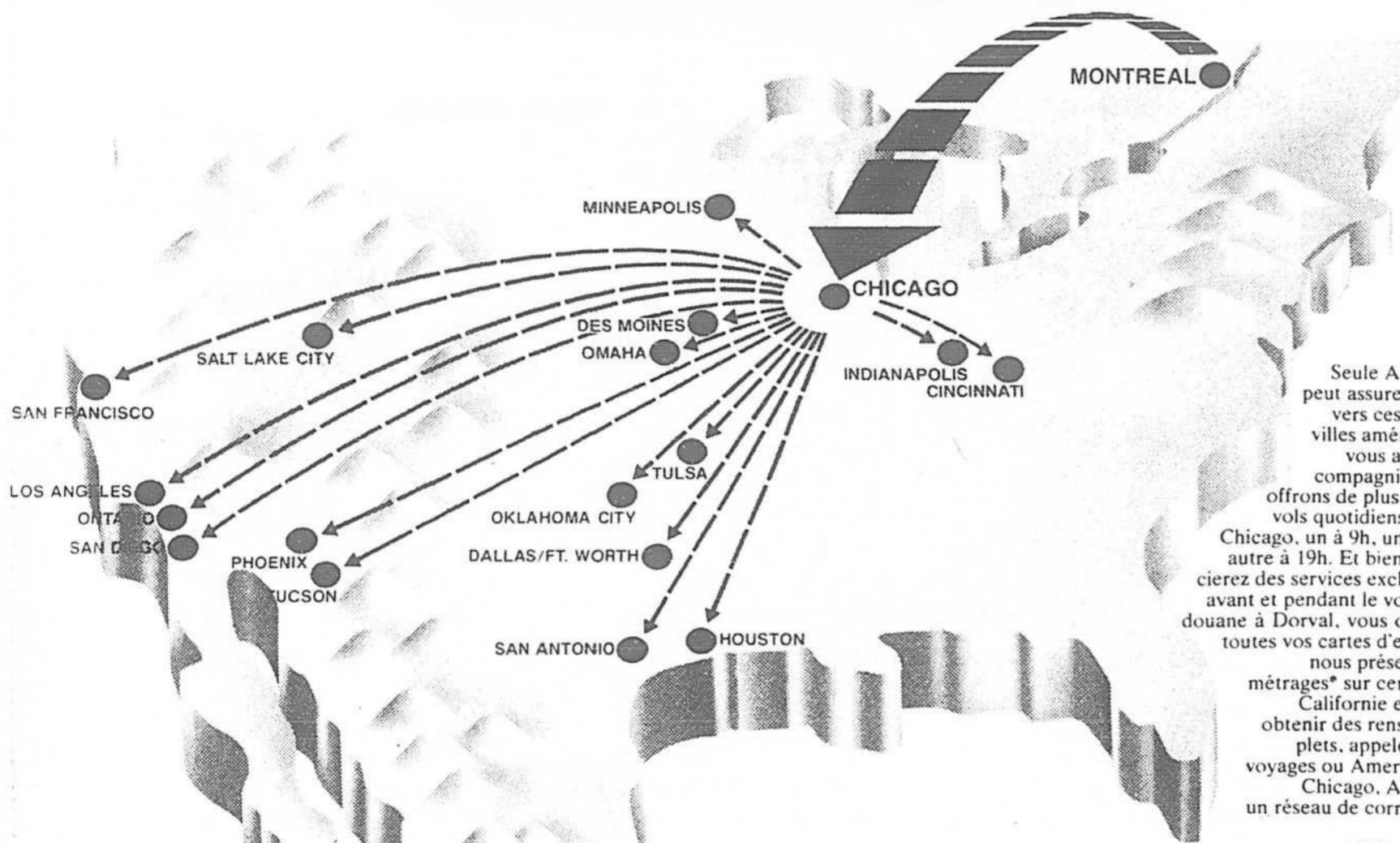
Lun., mar., merc., de 10h a.m. à 6 h p.m.
Jeudi et vendredi de 10 h a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI de 9h a.m. à 5 h. p.m.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

AMERICAN A UNE FOULE DE RAISONS DE SE RENDRE À CHICAGO.



Seule American Airlines peut assurer votre transport vers ces dix-huit grandes villes américaines sans que vous ayez à changer de compagnie aérienne. Nous offrons de plus en semaine trois vols quotidiens sans escale vers Chicago, un à 9h, un à 12h10 et un autre à 19h. Et bien sûr, vous bénéficiez des services exclusifs d'American avant et pendant le vol. Vous passez la douane à Dorval, vous obtenez d'avance toutes vos cartes d'embarquement et nous présentons des courts métrages* sur certains vols vers la Californie et l'Arizona. Pour obtenir des renseignements complets, appelez votre agent de voyages ou American Airlines. De Chicago, American possède un réseau de correspondances par excellence.

*\$2.50 pour les écouteurs.

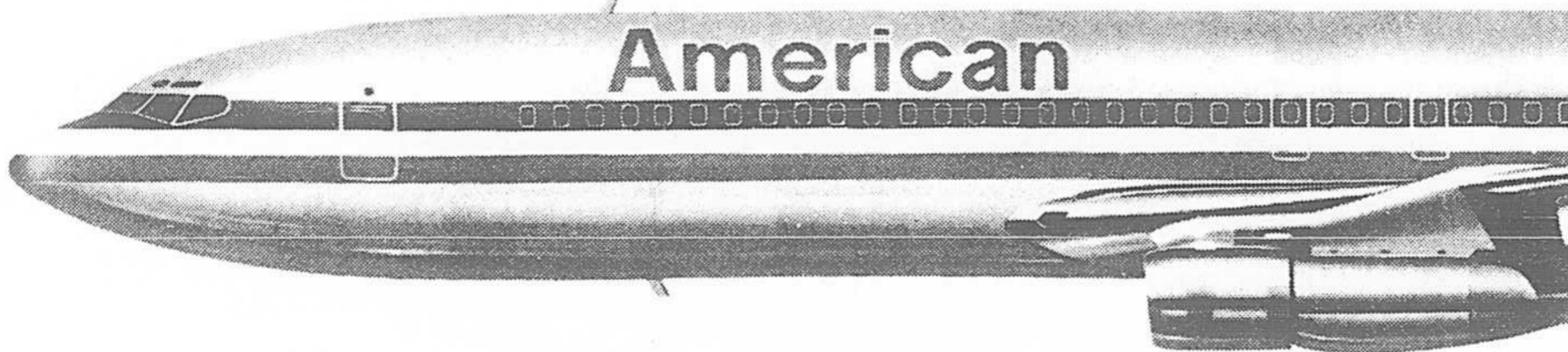
Ce bon est valable pour un certificat-repas gratuit de \$10. YYL

Présenter votre billet d'American Airlines et ce coupon lorsque vous louez une Lincoln, une Mercury ou toute autre voiture compacte ou plus grosse de Budget. Vous recevrez un certificat-repas "Invité" gratuit d'une valeur de \$10 et vous pourrez l'échanger dans tout restaurant ou boîte de nuit qui accepte la carte American Express* aux États-Unis ou dans ses possessions et au Canada.

Souvenez-vous que vous pouvez utiliser la carte American Express* pour régler à peu près tous vos frais de voyage et de sortie. La carte American Express* ne partez pas sans elle.

Cette offre est valable à tous les comptoirs Budget Rent a Car participant dans les aéroports desservis par American Airlines aux États-Unis, dans ses possessions au Canada et au Mexique. Vous pouvez obtenir les certificats du 15 septembre 1979 au 15 décembre 1979. Il y a une limite d'un seul coupon par location. N'est pas valable pour les locations à court terme, les tarifs de location spéciaux de semaine ou de fin de semaine ou les autres tarifs sur les locations, sauf pour le programme Corp Rate.

Budget location d'autos



American Airlines, américaine par excellence.

Transport de produits chimiques: Montréal adoptera un règlement

par Florian BERNARD

Le comité exécutif de la CUM entreprendra, sous peu, une étude en vue de la préparation d'un règlement concernant le transport des produits chimiques, toxiques et des autres matières dangereuses sur le territoire de l'île de Montréal.

C'est l'assurance fournie par le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais II, en réponse à une question du conseiller Michael Fainstat. Ce dernier a déclaré que la récente catastrophe de Mississauga, en Ontario, pourrait bien un jour arriver dans l'île de Montréal où aucun règlement n'existe concernant le transport des matières dangereuses.

Il y a actuellement 267 usines dans 15 municipalités de la CUM — dont 125 à Montréal — qui fabriquent et transportent des matières hautement toxiques et dangereuses, depuis les liquides nocifs jusqu'aux explosifs puissants.

Chaque jour des liquides inflammables, des matériaux toxiques et des explosifs sont transportés par camions dans les rues principales de l'île de Montréal, sur les voies ferrées traversant les quartiers résidentiels, sur les ponts et dans les tunnels. Il s'agit, selon M. Fainstat, de véritables «bombes» qui menacent la sécurité des gens. Chaque jour de tels matériaux extrêmement dangereux sont manipulés dans le port de Montréal.

Le conseiller Fainstat a signalé que, la plupart du temps, les services de police et d'incendie ne sont même pas informés du transport de ces matières et ne connaissent pas les itinéraires.

OPTOMETRISTES
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.
Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

HÂTEZ-VOUS
POUR CET AUTOMNE
SEULEMENT

VOUS OFFRE

30%
DE RABAIS
SUR 3 DE NOS MAGNIFIQUES
MODÈLES
DE CUISINE

MESDAMES, EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE TRAVAILLER TOUJOURS DANS LE MÊME VIEUX DÉCOR, VOICI L'OCCASION RÊVÉE POUR RAJEUNIR VOTRE CUISINE.

PLUS DE 62 MODÈLES DE CUISINE EN MONTRE
IL Y EN A UNE POUR VOUS

QUELS SONT VOS BESOINS?
• GRENIER • DORTOIR
• SALLE DE JEU
• SALLE DE BAIN
• BIBLIOTHÈQUE
• BUREAU • TOITURE
• TRAVAUX DE MENUISERIE
• RÉNOVATIONS GÉNÉRALES

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

482-0600

SERVICE DE RÉNOVATION
METROPOLITAIN

4058 OUEST, RUE JEAN-TALON

NOS HEURES D'OUVERTURE
SAM. 9h à 4h
DIM. 11h à 5h
LUN., MAR., MER. 9h à 5h
JEU., VEN. 9h à 8h

10ème anniversaire

EN VEDETTE La Pontiac Grand Prix 1980 \$7,944⁴⁴

Moteur 4.3 litres, automatique, servofrein, servodirection, démarreur électrique de glace aérée, sièges boostés, console, groupe éclairage, batterie à grand débit, molettes latérales, suspension renforcée, rétroviseur sport, roues Rally, pneus radiaux flancs blancs, radio AM/FM stereo.

VILLE-MARIE
PONTIAC A deux pas du Stade Olympique BUICK
4509 Hochelaga Tél.: 253-1414

Centraide a raté son objectif de très peu

par Francine OSBORNE
 Au cours de sa campagne 79, qui a pris fin officiellement le 31 octobre, Centraide a recueilli \$12.610.000, ratant de peu son objectif de \$13.200.000.

C'est le président de la Banque nationale du Canada, M. Michel Bélanger, qui dirigeait la campagne 79. En conférence de presse ce matin, M. Bélanger a souligné que les résultats de 79 marquaient une hausse de \$1.1 million par rapport à la campagne de 78.

Même si les souscriptions de cette année n'ont pas atteint l'objectif visé, les dirigeants de Centraide se disent satisfaits des résultats, car c'est la troisième année de suite qu'il y a eu une hausse de plus de \$1 million des sommes recueillies.

Actuellement, 40 p. cent de l'argent souscrit provient d'employés sollicités dans les différentes entreprises. Il s'agit d'une augmentation de 5 p. cent par rapport à l'an dernier, mais Centraide souhaite que le pourcentage grimpe jusqu'à 65 p. cent. Un

porte-parole de Centraide a expliqué à LA PRESSE que l'organisme estime avoir rejoint la plupart des entreprises susceptibles d'être sollicitées dans la région de Montréal, mais qu'au niveau des contributions personnelles des employés, par le biais de déductions sur le salaire hebdomadaire par exemple, il restait encore beaucoup à faire.

Toutefois, les efforts de Centraide semblent porter fruit, car dans des entreprises comme Northern Telecom, on note une hausse de 118 p. cent des contributions d'employés, tandis que chez Via Rail, l'augmentation a été de plus de 100 p. cent et de plus de 80 p. cent chez Pratt and Whitney.

La campagne de financement de Centraide se tient chaque année pendant tout le mois d'octobre. L'argent recueilli sert à subventionner 150 organismes de charité de la région de Montréal, comme des camps de jeunes, le Croix-Rouge et le Service de bénévoles de Montréal. D'ici 1982, Centraide espère passer le cap des \$20 millions par an.

Prix de solde et prix spéciaux en vigueur jusqu'à épuisement des quantités

Miracle Mart

LA NEIGE EST LÀ... et Miracle Mart est prêt à bien vous chauffer!

Rabais jusqu'à \$6

Juniors 11-13 Ord. 23.99 **18.99** la paire

Garçons 1-6 Dames 4-8 Ord. 27.99 **21.99** la paire

Hommes 7-12 Ord. 29.99 **23.99** la paire

Les bottes "Moonwalker"... un achat judicieux pour nos hiver rigoureux! Vous serez assurés que votre famille aura chaud aux pieds. Tige en nylon, haut élastique, chausson de mousse amovible, semelle de vinyle. Marine/bleu poudre/royal. Pas de demi-pointures.

Rabais \$2

9.99 la paire

Bottes moulées pour enfants avec rebord de nylon et doublure de peluche. Fauve foncé ou marine. Pointures 5-11, sans 1/2. Ord. 11.99

11.99

Bottes moulées pour filles avec glissière à l'intérieur et doublure de peluche. Brun. Pointures 4-11 sans 1/2.

Enfants 7-13 **11.99** la paire

Garçons 1-6 **16.99** la paire

Hommes 7-12 **17.99** la paire

Les bottes de motoneige Miramar... synonyme de confort et de protection pour toute la famille! La fabrication minutieuse de ces bottes est garante de confort et de sécurité et offre les caractéristiques que voici: tige de nylon caoutchouté, haut coulissant, pièces de vinyle, chausson de feutre amovible et semelle de caoutchouc. Marine pour hommes et garçons. Combinaisons de rouge/blanc et bleu/jaune pour enfants. Pas de demi-pointures.

Cadre: chaussons de rechange en feutre avec protecteur de talon en vinyle.

Enfants 8-10, sans 1/2 2.99 la paire
 Jeunes filles 11-13, garçons 1-6, sans 1/2 3.99 la paire
 Hommes 7-12, sans 1/2 4.99 la paire

Rabais \$11

14.88 la paire

Bottes fourreau 9" en vinyle pour hommes. Glissière sur le côté et doublure de peluche. Etanche jusqu'à la glissière. Ton cognac. Pointures 7-11, sans 1/2. Ord. 18.99

Rabais \$2

11.99 la paire

Bottes fourreau imperméables pour garçons avec doublure de peluche. Brun. Pointures 1-6, sans 1/2. Ord. 13.99

Rabais \$4

12.99 la paire

Bottes 10" en vinyle pour dames avec glissière sur le côté et doublure de peluche. Brun seulement. Pointures 5-10, sans 1/2. Ord. 16.99

16.99 la paire

Bottes en vinyle pour dames avec doublure de peluche, glissière sur le côté. Noir ou cerise. Pointures 5-10, sans 1/2.

A. 7.99 la paire **B. 10.99** la paire

A. Couvre-chaussures 6" en caoutchouc pour hommes. Glissière. Noir seulement. Pointures 7-12, sans 1/2.
 B. Couvre-chaussures 10" en caoutchouc Glissière. Noir. Pointures 7-12 sans 1/2

11.99

Couvre-chaussures en caoutchouc pour hommes. Languette à soufflet, 4 boucles et doublure de moquette. Noir. Pointures 7-12, sans 1/2.

A. 6.99 la paire **B. 10.99** la paire

A. Couvre-chaussures en caoutchouc. Empeigne de nylon. Noir seulement. Pointures 7-12, sans 1/2.
 B. Couvre-chaussures 6" en caoutchouc Empeigne de nylon avec glissière. Pointures 7-12, sans 1/2.

A. 8.99 la paire **B. 3.99** la paire

A. Couvre-chaussures en caoutchouc extensible. Noir seulement. Pointures 7-12, sans 1/2.
 B. Couvre-chaussures en caoutchouc extensible. Noir seulement. P.M.G.T.G.

ERRATUM

L'annonce de l'Éditeur Officiel du Québec parue le 24 novembre 1979 en page 9 dans TéléPresse devait se lire comme suit:

PETITE FLORE FORESTIÈRE DU QUÉBEC
 \$6.95 et non \$5.95

PLANTES SAUVAGES PRINTANIÈRES
 \$6.95 et non \$5.95

Cette même annonce paraîtra non corrigée dans le numéro du 1er décembre 1979 du TéléPresse.

Éditeur officiel Québec

SI LE SERVICE EST IMPORTANT POUR VOUS ET AUSSI LES BONS PRIX... NOUS SOMMES LÀ DEPUIS 30 ANS.

ZENITH

Avec le convertisseur intégré 105 canaux

- lampe écran «Triple mise en foyer», l'image la plus nette qui soit...
- Châssis «Triple plus», une toute nouvelle norme de fiabilité
- Sentinelle électronique AFC, pour un accord précis et durable
- Commande à distance
- 36 mois de garantie

Le Lido, modèle SL-1921 W

fini simili noyer, base noire, contour aluminium

Prix négociable.

CENTRE D'Audio SPÉCIALISÉ

R.E. Dumoulin TV
 783, rue MISTRAL (Angle 8250 Saint-Hubert)
 388-4636 - 4777

OUVERT ● Lundi à mercredi 9 h à 18 h ● Jeudi et vendredi 9 h à 21 h ● Samedi 9 h à 17 h

- Place LaSalle
- Les Galeries Lachine
- Jean Talon et Pie IX
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Pont Vieux (Centre commercial)
- Chomadey (Centre commercial St-Martin)

OUVERT ● Lundi à mercredi 9h30 à 18h ● Jeudi et vendredi, 9h à 21h ● Samedi, 9h à 17h

- Place Longueuil
- Place Côte des Neiges
- Châteauguay, 100 boul. d'Anjou
- Place Versailles, métro Radisson
- Les Promenades Saint-Bruno
- Mail Champlain, Brossard

● Plaza Alexis Nihon, (Interlux & Truckee)
 ● Plaza Greenfield Park
 ● Carrefour Laval
 ● Mail West Island (Tous les jours)
 Lun à mer. 9 h 30 à 18 h; jeu., ven. 9 h 30 à 21 h, samedi 9 h à 17 h.

SIMPSONS LE MAGASIN DE L'ARBRE DE NOËL



Venez rencontrer un représentant Kodak chez Simpsons

Vendredi 30 novembre de 5h à 9h du soir. Samedi 1er décembre de 12h à 5h de l'après-midi.

Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

projecteur à diapositives «Kodak Carousel 760 H»

Prix Simpsons
219⁹⁸

A. Projecteur de diapositives à mise-au-point automatique, marche avant arrière télécommandée des diapositives. Plateau pour diapositives et étui de luxe inclus.

ens. photo «Ektra 1» de «Kodak»

Prix Simpsons
21⁸⁵

B. Comprend appareil-photo, film «Kodacolor», flipflash et courroie.

ens. photo «Kodak Télé-Ektra 1»

Prix Simpsons
35⁹⁸

C. Passez de l'objectif normal au télé-objectif en une simple opération. Comprend appareil-photo, film «Kodacolor», flipflash, courroie, étui vinyle.

Quantité limitée

ens. photo «Instamatic X-35F» de «Kodak»

Prix Simpsons
49⁷⁵

D. Mise-au-point à 2 positions de 2,6 pieds et à plus de 6 pieds. Film couleur et flipflash inclus.

D1. Ens. photo «Instamatic X-15F» de «Kodak» (non représenté). Ne nécessite ni piles ni mise-au-point. Film couleur et flipflash inclus..... **16.95**

ens. photo «Ektralite 40» de «Kodak»

Prix Simpsons
79⁹⁸

E. Flash électronique incorporé, 2 objectifs: normal et télé-objectif. Viseur à symboles pour mise-au-point facile. Comprend film «Kodacolor», piles et courroie.

ens. photo «Ektralite 10» de «Kodak»

Prix Simpsons
35⁷⁹

F. Modèle avec flash électronique incorporé. Comprend film «Kodacolor II», piles et courroie.

appareil-photo «Kodak Colorburst 250»

Prix Simpsons
56⁹⁸

G. Appareil-photo instantané avec flash électronique incorporé. Ejection automatique, mise-au-point fixe pour 4' à l'infini.

appareil-photo «Kodak Colorburst 50»

Prix Simpsons
34⁹⁵

H. Modèle à photo instantané avec mise-au-point fixe, éjection automatique. Vraiment facile à utiliser.

RABAIS \$5 À \$10

J. Rabais \$5 — lunette d'approche. Zoom 9 x 30 x 40 mm. Idéale pour la chasse ou l'observation.

Prix ord. Simpsons 74.98 **69⁹⁸**

Aussi disponible: trépied..... **29⁹⁸**

K. Rabais \$5 — jumelles «Bushnell» avec zoom 3 à 1. Insta-focus 7 x 21 x 40 grand angulaire. Mise-au-point rapide grâce à l'Insta-focus.

Prix ord. Simpsons 149.98 **134⁹⁸**

L. Rabais \$10 — jumelles «Bushnell» avec Insta-focus 8 x 40. Idéales pour événements sportifs, études de la nature, des oiseaux. De plus, elles vous apportent une plus grande luminosité lorsque la lumière est faible.

Prix ord. Simpsons 69.98 **59⁹⁸**

M. Rabais \$10 — jumelles «Bushnell» 7 x 35 Ensign. Modèle offert à bas prix... pratique pour tout genre d'occasion.

Prix ord. Simpsons 49.98 **39⁹⁸**

N. Rabais \$10 — jumelles «Bushnell» 10 x 50 avec Insta-focus. Modèle «Sportsview» au plus fort grossissement qu'on puisse utiliser sans support extérieur.

Prix ord. Simpsons 79.98 **69⁹⁸**

Veillez allouer 10 jours pour la livraison de l'article K.

Rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Le Père Noël chez Simpsons

Faires photographier vos enfants avec le Père Noël. \$2 par photo.

Les lundis, mardis, mercredis, samedis - de 11h du matin à 4h de l'après-midi. Les jeudis et vendredis - de 11h du matin à 6h du soir.

Deuxième étage, centre-ville seulement.

Simpsons^{MD}

Simpsons pense à vous! Pensez à Simpsons!

PENSEZ À SIMPSONS POUR VOS SOUVENIRS DU TEMPS DES FÊTES!



Canon

Canon AE-1 appareil-photo avec viseur à lecture facile

Prix ord. Simpsons 389.95

369⁹⁵

A. Rabais \$20! Appareil facile à utiliser avec dispositif priorité de vitesse d'obturation pour exposition automatique

- Cellule au silicium très sensible pour réponse instantanée aux variations de luminosité
- Accepte tous les objectifs «Canon FD» pour exposition automatique
- Complet avec objectif 50 mm f 1.8 et étui.

Aussi disponibles:

- A1. Flash électronique automatique «Speed Light 155 A» pour appareils «AT-1», «AE-1» et «AV-1»..... 79⁹⁵
 A2. Moteur pour appareils «AE-1», «AT-1» et «AV-1»..... 139⁹⁵

objectifs FD «Canon»

Des objectifs de précision conçus pour les appareils-photo «Canon». De plus grandes possibilités... de meilleurs résultats!

- B. Objectif Zoom 70-150 mm..... 299⁹⁵
 C. Objectif Zoom 100-200 mm..... 249⁹⁵
 D. Télé-objectif 200 mm. Pour de gros plans..... 189⁹⁵
 E. Télé-objectif 135 mm. Pour rapprocher le sujet..... 145⁹⁵
 F. Objectif grand angulaire 28 mm. Pour des photos de paysage ou de groupe..... 165⁹⁵

«Canon» AV-1 l'appareil-photo SLR 35 mm avec priorité d'ouverture

Prix Simpsons

339⁹⁸

G. Modèle facile d'opération: réglez l'ouverture, faites la mise-au-point et l'appareil est prêt... de plus il règle automatiquement la vitesse d'obturation!

- Cadran-sélecteur à réglages pour flash, temps d'exposition et minuterie
- Accepte tous les genres de films: ASA 25 à ASA 1600
- Peut utiliser la gamme complète d'objectifs «Canon FD» et accessoires
- Flash électronique «Speedlite 133 A», objectif 50 mm f 1.8 et étui inclus

Canonet 2.8 RABAIS \$25! appareil-photo automatique 35 mm avec flash

Prix ord. Simpsons 164.98

139⁹⁸

H. Voici un appareil très facile à utiliser... exposition automatique et contrôle programmé.

- Viseur à cadre avec repères de correction de parallaxe.
- Échelle des vitesses d'obturation et repères d'avertissement pour des photos réussies.
- Flash électronique sans cordon, à contrôle automatique inclus.

Rayons 203/210, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

Canon AT-1 appareil-photo reflex 35 mm

Prix Simpsons

289⁹⁸

I. Modèle SLR (reflex mono-objectif) léger et compact, vous offrant haut rendement.

- Posemètre à cellule cds, réglage par superposition d'aiguilles
- Obturateur focal à vitesses contrôlées électroniquement
- Grand viseur reflex prismatique
- Objectif 50 mm f 1.8 et étui inclus.

calculatrice «Palmtronic»

Prix Simpsons

29⁹⁵

K. Calculatrice format carte de crédit à affichage 8 chiffres et système de décimale flottante.

- Mémoire à accès direct permettant l'emmagasinage des constantes, des résultats de calcul précédents et d'entrées temporaires

- Touche de pourcentage et racine carrée. Voyant LCD (cristaux liquides). Pile et étui inclus.

Obtenez votre Carte d'Action

Pour renseignements, adressez-vous au Bureau de crédit de n'importe quel magasin Simpsons.

Apportez vos films chez Simpsons et obtenez des photos plus grandes grâce à «Etcovision». Vous obtiendrez également un coupon valant 50¢ sur développement des films 110, 126, 135.

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1979.

Simpsons^{MD}

Un deuxième suicide à la centrale de police de Québec

par **Martha GAGNON**

Un an après la mort de Richard Charest qui avait suscité des commentaires fracassants, la centrale de la police de Québec est de nouveau le théâtre d'un événement semblable. Il s'agit, cette fois, de la mort d'André Beaulieu, 19 ans, qui se serait pendu aux barreaux de sa cellule à l'aide de ses bas, vers 15 heures 30 mardi. L'individu qui était connu des milieux policiers avait été arrêté en soirée à la suite d'un vol par effraction. Il était détenu à la centrale de la police municipale jusqu'au moment où il fut retrouvé sans vie à l'intérieur de sa cellule.

ne implication dans le dossier. Il faut dire que depuis l'affaire Charest, le ministère de la Justice exige maintenant que les enquêtes concernant la mort de détenus ou de personnes incarcérées soient effectuées par des policiers libres de toute attache. Plus précisément, par des policiers autres que ceux qui se sont occupés de la détention de l'individu.

Au cours d'un entretien téléphonique hier, l'avocat Réjean Lavoie de Québec qui était le procureur du jeune Beaulieu, a confié qu'il ne croyait pas qu'il y ait eu de la brutalité policière. Il a d'ailleurs vu son client quelques instants avant qu'il ne s'enlève la vie.

Me Lavoie a cependant un reproche à adresser aux policiers concernant le temps de détention du jeune homme. D'a-

près lui, dans le cas d'André Beaulieu, il aurait été préférable de respecter le Code criminel qui oblige l'individu à comparaître dans les 24 heures qui suivent son arrestation.

«J'ai demandé à plusieurs reprises aux policiers de faire comparaître mon client. Mais ils avaient toujours de nouvelles questions à lui demander». L'avocat s'est dit surpris de l'attitude du jeune garçon qui, semblait-il, n'avait pas un tempérament suicidaire.

À la Sûreté du Québec, l'enquête se poursuit pour déterminer les circonstances de cette mort. D'après les informations obtenues, André Beaulieu se serait pendu à l'aide de deux paires de bas qui, rattachées entre elles, auraient formé une corde solide.

Un énergumène abat trois personnes âgées, dont un vieillard de 106 ans

PHILADELPHIE (UPI) — Un énergumène a abattu hier trois personnes âgées, dont un vieillard de 106 ans, qui se disposaient à pénétrer dans une église pour célébrer le 10^e anniversaire de naissance de son frère de ce dernier.

rahe, de Philadelphie également, a été blessé de plusieurs coups de feu et se trouve dans un état critique.

Des témoins ont relaté que le groupe se préparait à pénétrer dans l'église méthodiste Haven Memorial, dans le nord de la ville, lorsqu'un homme âgé d'une trentaine d'années arriva sur les lieux en voiture, en descendant et ouvrit le feu. Il remonta ensuite dans son auto et démarra en trombe.

Aucun motif n'a pu être établi pour ce tragique attentat, qui ne peut, selon la police, qu'avoir été l'oeuvre d'un désaxé.

À l'intérieur de l'église, tout était prêt pour célébrer dignement l'anniversaire de la centenaire, Mme Ella Palmer, y compris un gâteau portant l'inscription: «Ella Palmer, bonne chance et Dieu vous bénisse.»

L'agresseur et ses quatre victimes étaient tous de race noire.



PENSEZ À SIMPSONS POUR TOUTES VOS DÉCORATIONS DE NOËL!

Beaux arbres aspect pin écossais, fabriqués au Canada. Longues pointes 4 1/2" résistantes à la flamme. L'assemblage est des plus faciles, grâce aux branches codées-couleur. Base plastique incluse. Disponibles en plusieurs formats: 4 1/2 pi. à 8 pi.

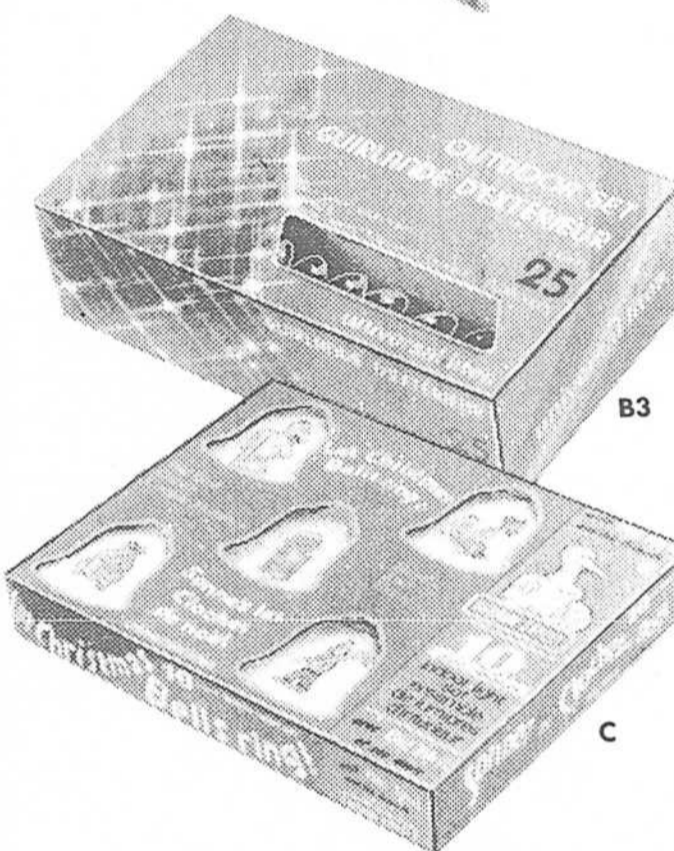
- Prix Simpsons
- A. (Non représenté) 4 1/2 pi. avec 57 pointes **1549**
 - A1. (Non représenté) 6 pi. avec 101 pointes **2699**
 - A2. 7 pi. avec 145 pointes **3999**
 - A3. (Non représenté) 8 pi. avec 166 pointes **4999**

Jeu de lumières pour l'intérieur/l'extérieur. Choix de jeux de 15 ou 25 lumières. Approuvés par l'ACNOR. Modèles pousser/tourner à circuit indépendant, quand une s'éteint, les autres restent allumées! Couleurs variées. Ampoules opaques «Glo-Lites» ou translucides «Sparkle».

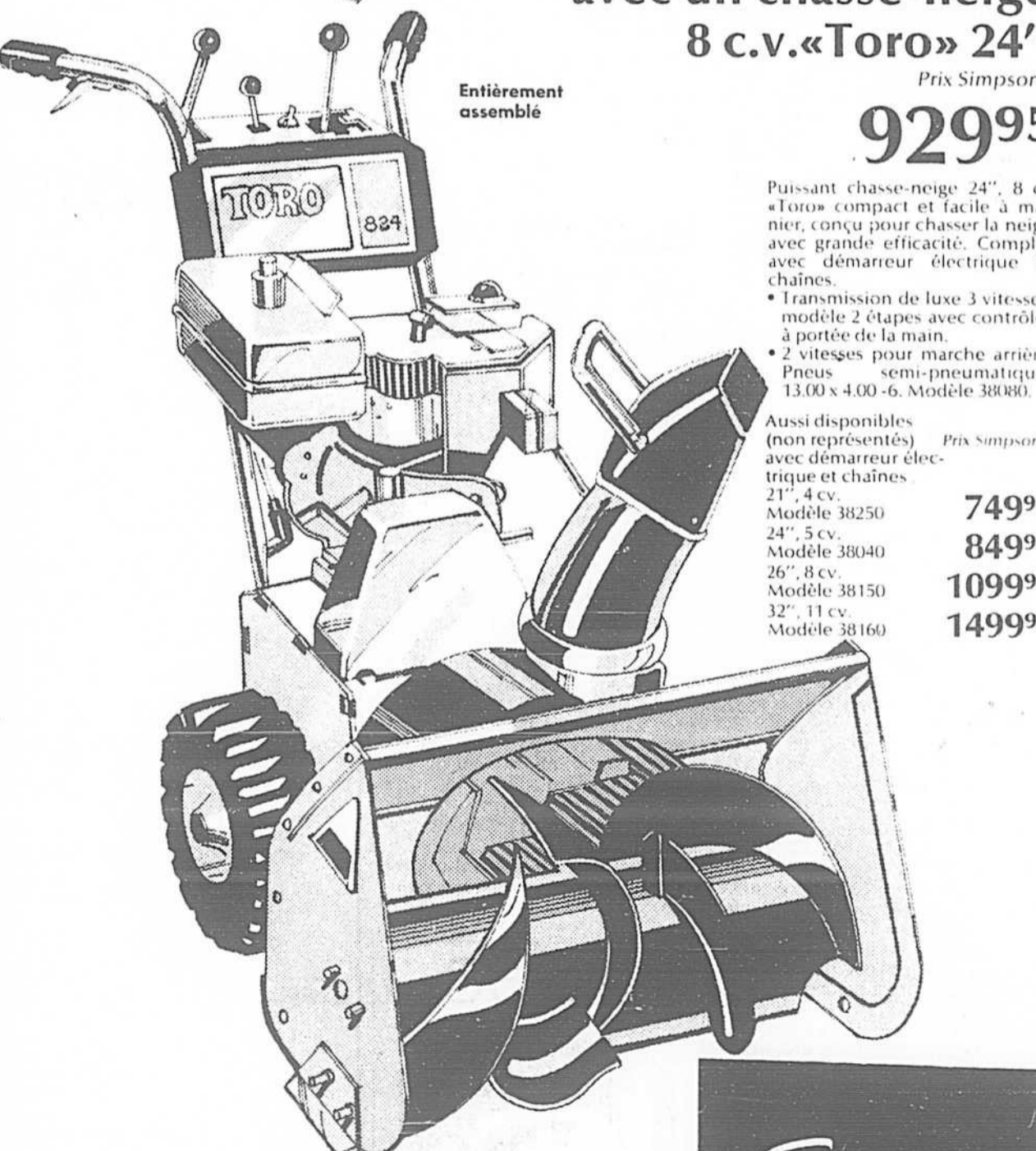
- Prix Simpsons
- B. (Non représenté) Jeu de 15 lumières pour l'intérieur **399**
 - B1. (Non représenté) Jeu de 25 lumières pour l'intérieur **699**
 - B2. (Non représenté) Jeu de 15 lumières pour l'extérieur **699**
 - B3. Jeu de 25 lumières pour l'extérieur **888**

Jeux de lumières miniatures. Comprennent 10 lumières. Choix de 3 jeux:

- Prix Simpsons
- C. Ens. «Sesame». Réflecteurs en forme de cloche avec Blaise, Grand Oiseau et d'autres amusants personnages **599**
 - C1. (Non représenté) Village alpin, 9 maisons et 1 église avec clocher illuminé **549**
 - C2. (Non représenté) Ens. 10 tambours entités **549**



éliminez la corvée du déblayage avec un chasse-neige 8 c.v. «Toro» 24"



Prix Simpsons **929⁹⁵**

Puissant chasse-neige 24", 8 cv «Toro» compact et facile à manier, conçu pour chasser la neige avec grande efficacité. Complet avec démarreur électrique et chaînes.

- Transmission de luxe 3 vitesses, modèle 2 étapes avec contrôles à portée de la main.
- 2 vitesses pour marche arrière. Pneus semi-pneumatiques 13.00 x 4.00-6. Modèle 38080.

- Aussi disponibles (non représentés) avec démarreur électrique et chaînes
- Prix Simpsons
- 21", 4 cv. Modèle 38250 **749⁹⁵**
 - 24", 5 cv. Modèle 38040 **849⁹⁵**
 - 26", 8 cv. Modèle 38150 **1099⁹⁵**
 - 32", 11 cv. Modèle 38160 **1499⁹⁵**

LA VENTE SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE

Venez en profiter dès aujourd'hui



Le Centre de l'Armoire de Cuisine GREGG sera désormais ouvert le dimanche. Nous ne prenons aucune commande le dimanche. Ne manquez pas d'en profiter pour aller visiter sa vaste salle d'exposition où sont présentés de nombreux modèles de cuisines complètement aménagées. Choix complet de modèles et styles.

RABAIS DE 30%

UV EST UN TRAITEMENT AUX RAYONS ULTRAVIOLETS qui assure un fini polymérisé très durable. Les armoires de cuisine Gregg, avec intérieur fini UV, font échec aux éclaboussures et aux taches et demeurent impeccables durant des années. Venez apprécier par vous-même la nouvelle gamme de modèles offerts avec le sensationnel fini par procédé UV.

EN STOCK POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

VENEZ PROFITER DU GRAND SPÉCIAL SUR NOS VANITÉS			
Dimensions	Prix	Dessus lavabo prémoulu avec bords finis	Dessus lavabo simple en simili-marbre
24"	\$38 ⁵⁰	\$14 ⁰⁰	\$65 ⁴⁰
30"	\$43 ⁰⁰	\$18 ⁵⁰	\$71 ⁴⁰
36"	\$46 ⁵⁰	\$18 ⁵⁰	\$83 ⁴⁰
42"	\$56 ⁰⁰	\$23 ⁰⁰	\$93 ⁰⁰
48"	\$60 ⁵⁰	\$23 ⁰⁰	\$101 ⁴⁰
60"	\$72 ⁰⁰	\$27 ⁵⁰	\$131 ⁴⁰

MODÈLE CHAMBLY

UNE AUTRE OFFRE SPÉCIALE

GREGG

Une galaxie complète — Offrez à votre cuisine, votre salle de bains ou salle de travail une nouvelle parure, un charme nouveau, grâce à un dessus de comptoir facile à installer. Une possibilité de rénovation à prix raisonnable.

UN CHOIX DE COMPTOIRS MOULÉS EN 17 COLORIS

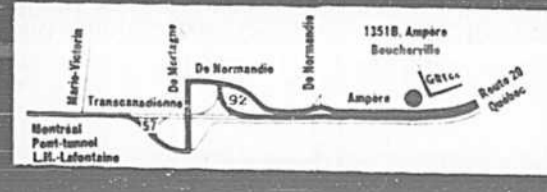
\$450 le pied linéaire

Bords appliqués et coupe à 45° en supplément

Le Centre de l'Armoire de Cuisine

Lundi - mer. 9h à 17h Jeudi - ven. 9h à 21h Samedi 9h à 17h Dimanche 10h à 16h

Venez sans tarder choisir parmi les tout derniers modèles, pendant que notre stock est complet. Sortie 92, autoroute 20E. Guidez-vous sur l'enseigne «Gregg» (voyez la carte) 1351 B, boul. Ampère, Boucherville. Tél.: 527-1353



Rayon 690, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

